

ACTES DES JOURNEES DE FORMATION CNAPE

L'insertion sociale et professionnelle des jeunes accompagnés par la prévention spécialisée

27 et 28 novembre 2013 - Paris

Organisme de formation n°11750394775

CNAPE

Convention Nationale
des Associations de
Protection de l'Enfant



PROGRAMME

27 NOVEMBRE

9h45 : Ouverture des journées

Fabienne Quiriau, directrice générale de la CNAPE

10h00 : Les politiques publiques pour la jeunesse, enjeux et perspectives

Olivier Toche, directeur de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep)

11h00 : L'adaptation des pratiques professionnelles aux évolutions de la jeunesse

Jean-Paul Gaillard, psychologue clinicien, formateur en thérapie systémique et en approche systémique de l'éducation spécialisée.

14h00 : L'accès au logement, un outil vers l'autonomie

Annie Léculée, ancienne directrice de la Fondation Feu Vert Paris

14h50 : La mobilité, vecteur d'insertion sociale et professionnelle

Aïda Laudicina, chef de service éducatif, Pierre Faure, éducateur, et Salim Bouzid, éducateur technique spécialisé de la Sauvegarde 42, et Alain Gathion, enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière

15h50 : Le parrainage de proximité : un lien personnel au sein d'un réseau de sociabilité

Bernard Yon, président de l'association Parrains un par un (95)

16h30 : conclusion de la journée

Fabienne Quiriau, directrice générale de la CNAPE



9h00 : Des chantiers pour remobiliser et accompagner vers l'employabilité

- *Une action multi-partenariale autour d'un chantier, de temps de formations et d'un suivi individuel*
David Gibaud, responsable Ainter'Job, Daniel Nantas, directeur adjoint du pôle prévention ADSEA 01, Rolande Pascual, directrice Alpès formation, Benjamin Ziziemsky, adjoint au maire délégué à la politique de la ville et à la démocratie locale, mairie de Bourg-en-Bresse
- *« La Fourmi » organise des chantiers d'insertion, dont l'atelier bois, pour un relai vers le droit commun*
Sophie Deblock, chef de service, et Christine Breuil, éducatrice, service de prévention spécialisée de l'AASEA 10
- *Chantier d'insertion à partir de 14 ans où les agriculteurs sont les employeurs*
Jean-François Petoton, éducateur spécialisé, responsable du dispositif «Chantier agricole» et Jean-Jacques Saulnier, éducateur spécialisé, service de prévention spécialisée de l'ADSEA 63
- *Chantier éducatif avec des actions pour la SPA*
Marc Dalstein, chef de service et Patricia Wolfram, éducatrice spécialisée, « La Rue Ensemble », SELIA (88)

12h00 : Mobiliser par la solidarité

Marc Bonnet, directeur adjoint du service de prévention spécialisée de l'ADSEA 69 et Bernard Reynaud, éducateur de prévention spécialisée et président de l'association Solidarité Afrique

14h00 : L'insertion sociale et professionnelle, impulser une dynamique de travail en réseau

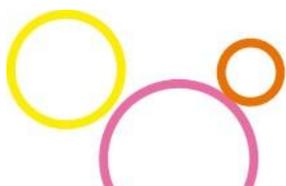
Jean-François Gancel, directeur de l'association Ville et Avenir, Tony Delabre, chef de service de prévention spécialisée, association Vie et Cité, Alexandre Guimond, directeur de l'association À travers la Ville, Anne Pierre, directrice d'une ressourcerie.

15h30 : Conclusion de la journée

Laure Sourmais, conseillère technique protection de l'enfance à la CNAPE



27 novembre 2013



OUVERTURE DES JOURNÉES

Fabienne Quiriau
Directrice générale de la CNAPE

Nous nous devons de contribuer à ce que chaque jeune puisse trouver sa place parmi les autres, sa juste place, celle à laquelle il aspire. À ce qu'il puisse être partie prenante de son environnement, en relation avec son environnement et toutes ses composantes, et mieux encore, en harmonie. Partant de ce postulat, la CNAPE a souhaité consacrer ces deux journées à l'insertion des jeunes en l'abordant de la place de la prévention spécialisée.

Quelques mots rapides à propos de l'insertion. L'insertion est une notion relative par rapport à soi et par rapport aux autres. Ramener à soi, c'est une notion qui n'a rien d'absolu, qui peut évoluer selon chacun et avec le temps. Chacun peut s'estimer partiellement inséré, totalement ou pas du tout, selon ses aspirations, son ressenti, la manière de vivre et de percevoir la société. Cela dépend de sa propre perception à un moment donné de sa vie. À vingt ans, un étudiant peut se considérer totalement inséré si par exemple il est aidé pour suivre ses études et qu'il vit en colocation. À trente-cinq ans, cette situation sera considérée comme problématique s'il a subi, faute de trouver un emploi stable et un logement à soi. C'est aussi vis-à-vis des autres, parmi les autres et à travers le regard des autres que l'on se sent inséré ou pas. C'est d'être en mesure d'occuper et de tenir une position sociale reconnue – ce que nous appellerons le statut social – et pouvoir exercer dans la vie, différents rôles sans que cette position ne soit sans cesse remise en question.

Deuxième point, l'insertion n'est pas un acquis spontané. Elle résulte de tout un processus préalable de socialisation. L'insertion est indissociable de la socialisation car, pour trouver sa place dans la société, chacun doit intégrer, intérioriser, faire siennes des valeurs, des normes, des règles communes, à ceux qui sont insérés et reconnus comme tels. C'est tout un processus qui comporte des étapes, des degrés, des temps, et qui se joue dans différents espaces. Nous pouvons considérer qu'il y a deux temps, deux lieux de socialisation fondamentaux. Ce que nous appellerons la socialisation primaire au sein du cercle familial qui est chronologiquement la première que normalement chaque être connaît, d'où son importance. Une socialisation assurée et soutenue par ce cercle doit être en principe un appui et un atout pour la suite du processus. Deuxième type de socialisation, la socialisation secondaire qui se construit en dehors du cercle familial, au sein de l'espace scolaire, professionnel, dans la rue et au fil des rapports avec autrui.



L'insertion est multiforme et multidimensionnelle. Elle revêt en effet plusieurs dimensions, que ce soit au niveau professionnel, du logement, de la santé, ou encore du culturel. Ces dimensions peuvent évoluer de manière inégale selon les circonstances. Lorsque toutes ces dimensions sont en panne, la situation devient critique, *a fortiori* si l'histoire familiale est douloureuse et si de surcroît le contexte de vie est difficile, par exemple pour ceux qui vivent dans un quartier socialement défavorisé. Les adolescents et les jeunes adultes peuvent être alors pris rapidement et durablement dans l'engrenage de la précarité d'exclusion. Tous les clignotants sont au rouge pour des adolescents et des jeunes de plus en plus nombreux. Les données officielles sont inquiétantes, faisant état d'une aggravation qui revêt des réalités dramatiques. Quelques éléments : un jeune sur cinq de 16 à 25 ans en France vit sous le seuil de pauvreté aujourd'hui ; 150 000 jeunes, voire plus, quittent l'école chaque année sans qualification ; plus de 25 % des actifs de moins de 25 ans sont au chômage, un taux qui atteint 41 % voire plus pour ceux vivant en zone urbaine sensible.

Alors que faire ? Les dispositifs d'insertion de type mission locale conviennent et assurent leur mission avant tout auprès des jeunes ayant une situation que l'on dira « classique », à ceux qui ont besoin d'une aide certes, mais *a minima* comparée aux besoins des autres. Les autres, les jeunes fragilisés confrontés à des situations complexes dans une insécurité sociale totale et durable, ces dispositifs ne sont pas suffisants. Que peut la prévention spécialisée pour ceux-ci ? C'est la question que nous nous poserons au cours de ces deux journées. Nous constaterons qu'elle peut être une aide précieuse grâce au travail des équipes de prévention spécialisée. Certaines d'entre elles, au cours de ces deux journées, viendront présenter leurs initiatives pour contribuer à l'accompagnement social et professionnel des les plus en difficulté d'insertion. Elles démontreront tout l'intérêt de la spécificité de la prévention spécialisée du fait que son action s'inscrive dans la durée, installant une permanence dans la relation, du fait de son approche d'ensemble sur les problématiques des jeunes (mobilité, logement, famille, social, professionnel), du fait de l'accompagnement dans la proximité, de son ancrage sur les territoires de vie des jeunes, du fait de la capacité des services de prévention spécialisée à rebondir et à créer des outils dédiés aux jeunes, du fait de la volonté des professionnels à développer des collaborations avec d'autres professionnels d'horizons différents dans l'intérêt des jeunes mais aussi de leur bonne connaissance des structures qui peuvent prendre le relais sur des problématiques particulières.

Ces équipes modèlent le visage d'une prévention spécialisée qui est en évolution pour s'adapter aux problématiques des jeunes. Certains le verront peut-être à regret, mais ces problématiques complexes ne peuvent s'appréhender et se résoudre sans remise en question. Tout en préservant sa spécificité, la prévention spécialisée ne peut avoir de sens et d'impact que si elle s'inscrit avec d'autres acteurs dans une politique d'ensemble. Politique d'ensemble qui nous amènera à



nous interroger sur les politiques d'insertion à l'œuvre aujourd'hui au niveau national et au niveau territorial. Quels sont les enjeux institutionnels et individuels ? Faut-il agir en réseau pour atteindre ces objectifs ? Comment le faire ? Quelles actions développer pour favoriser l'autonomie et l'employabilité des jeunes ? Comment faire évoluer les pratiques professionnelles au regard de l'évolution du contexte socio-économique qui expose davantage la jeunesse à la précarité et à l'exclusion ?

Autant de questionnements que les intervenants soulèveront au cours de ces deux journées et auxquelles ils tenteront d'apporter leur éclairage au regard de leurs expériences de terrain et des effets qu'ils ont pu constater sur les jeunes qu'ils accompagnent.

Je vous remercie.

* * *



LES POLITIQUES PUBLIQUES POUR LA JEUNESSE

ENJEUX ET PERSPECTIVES

RAPPEL HISTORIQUE SUR LE POSITIONNEMENT DE L'ÉTAT FACE A LA JEUNESSE ET LES POLITIQUES PUBLIQUES MISES EN ŒUVRE A SON INTENTION. PERSPECTIVES ET ENJEUX DES POLITIQUES NATIONALES ET TERRITORIALES AUJOURD'HUI EN TERMES DE FORMATION, EMPLOI, LOGEMENT, SANTÉ, LOISIRS, MOBILITÉ, CONDUITES À RISQUE...

Olivier Toche, directeur de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep)

Bonjour à tous et à toutes.

Un grand merci à la CNAPE pour cette invitation. J'ai effectivement grand plaisir à parler ici à la fois en tant que directeur de l'Injep et membre de l'Inspection générale des affaires sociales lorsque j'avais eu le plaisir de partir sur une mission de terrain à la rencontre de la prévention spécialisée sur un département.

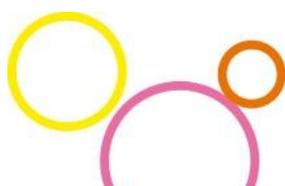
L'Injep est une petite institution nationale, un petit centre d'études sous la tutelle du ministère chargé de la Jeunesse (actuellement ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative), au service des acteurs de jeunesse en général – donc pas uniquement les jeunes vulnérables.

Il m'a été demandé de faire une présentation sur les politiques publiques pour la jeunesse, enjeux et perspectives. Je vais donc essayer de faire un zoom arrière sur la situation de la jeunesse en général, avant que vous ne vous intéressiez plus particulièrement à la jeunesse vulnérable. Je tiens aussi à préciser que c'est très court de parler de la jeunesse et des politiques de jeunes en trente minutes, je serai donc forcément amené à être assez schématique – parfois caricatural – et donc il faudra nuancer nombre de mes propos.

Mon plan d'intervention est le suivant. Pour commencer, il est difficile de parler des politiques de jeunesse sans parler de la jeunesse. Je vous parlerai du positionnement de l'État face à la jeunesse sous la perspective historique. Puis, je vous dirai ce qu'on attend de ces politiques de jeunesse aujourd'hui et j'aborderai un peu le plan Priorité Jeunesse s'il me reste un peu de temps, avant d'échanger avec vous.

La jeunesse aujourd'hui.

Pendant bien longtemps, la jeunesse était considérée comme le cycle de vie d'un âge fragile, d'un âge qui devait être protégé, un cycle immuable où l'on passait de la



jeunesse à l'âge adulte, puis de l'âge adulte à la vieillesse. On va voir qu'aujourd'hui, les caractéristiques de la jeunesse, en particulier de la jeunesse française, sont marquées par un certain nombre de phénomènes. D'abord, on parle beaucoup d'allongement de la jeunesse. Très souvent, on considérait la jeunesse entre 16-25 ans – 16 ans pour la fin de l'obligation scolaire et 25 ans pour l'accès aux droits sociaux, en particulier le RMI (devenu RSA). Or, on va voir que la jeunesse apparaît beaucoup plus tôt, dès 12-13 ans, l'âge de la préadolescence et de l'adolescence, et que, malheureusement, les jeunes ne sont pas tous insérés à 25 ans. Si l'on considère que l'insertion est le marqueur du passage à l'âge adulte, cette insertion n'est pas forcément effective à 25 ans et peut aller parfois jusqu'à 30 ans. D'ailleurs, un certain nombre de dispositifs européens visent la tranche d'âge 13-30 ans. On verra aussi un fait très marquant, à savoir une déconnexion des seuils d'âge, puisqu'avant on avait une synchronicité entre un certain nombre de majorités civiles. Tout cela s'est complètement désynchronisé, ce qui explique cet allongement.

Vous parliez à l'instant d'insertion, il y a aussi une injonction à l'autonomie et à la responsabilité de plus en plus prégnante dans l'ensemble des discours et des politiques publiques. C'est une injonction assez paradoxale (certains psychologues vont même jusqu'à parler « d'injonction paradoxale »), puisque cette insertion et cette autonomie sont rendues délicates car l'indépendance financière est difficile à trouver du fait de la crise économique. Du fait de cette insertion difficile et de cet allongement, les phénomènes les plus prégnants qui apparaissent sont le recours accru aux solidarités familiales et le renforcement des inégalités entre les jeunes, qui instituent de vraies fractures et qui interpellent tout particulièrement les politiques publiques.

Je parlais de déconnexion des seuils d'âge. Je vais m'arrêter sur ce graphique qui montre ce qui se passait en 1950 et ce qui se passe en 2000. On peut voir que l'obligation scolaire est passée de 14 à 16 ans, que la majorité civile qui était à 21 ans est descendue à 18 ans. En revanche, le fait marquant qui a bougé le plus, c'est l'âge moyen de l'insertion professionnelle, avec l'acquisition d'un emploi stable (CDI). En France, l'âge moyen pour l'acquisition d'un emploi stable est désormais passé à 28 ans. Quand je parle d'âge moyen, cela veut donc dire que c'est une moyenne et qu'il y a des jeunes qui peuvent avoir un CDI avant et d'autres qui ne l'ont pas à 28 ans, mais un peu plus tard. Cela veut dire que cette indépendance financière est complètement écartelée entre une majorité qui arrive à 18 ans et l'âge de 28 ans, soit quasiment dix ans avant l'indépendance financière puisque c'est l'âge moyen d'accès au CDI. C'est cette couverture des dix ans qui pose problème et qui pose question pour l'ensemble des politiques publiques. Voici un deuxième graphique qui illustre ce creusement des inégalités : c'est le taux de chômage (25 % des jeunes actifs). Cette moyenne cache de très grandes différences car, même si les diplômés de l'enseignement supérieur ont de plus en plus de mal à trouver un CDI avec un diplôme de l'enseignement supérieur en poche, on constate



néanmoins que leur taux de chômage est de 9 %, soit cinq fois moindre que les jeunes sans qualification pour lequel le taux de chômage atteint 46 %. On remarque aussi des inégalités assez fortes entre les territoires, puisque dans les zones urbaines sensibles en particulier, le taux peut atteindre 40 %, voire dépasser 50 % dans les territoires ultra-marins où les taux de chômage de la jeunesse explosent. On a aussi un phénomène très important, dont vous avez déjà entendu parler car la presse s'en est fait l'écho – phénomène très illustré au niveau européen et qui se trouve aujourd'hui dans le débat public en France -, c'est la question des « NEET » (« *Not in Education, Employment or Training* »), c'est-à-dire les jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en éducation, ni en formation professionnelle. Le chiffre est important en France : 15 % environ des jeunes en général, 1,2 million des jeunes de 18-25 ans, 1,9 million de jeunes de 18-29 ans. Sur ces 1,9 million de jeunes qui ne sont ni en études ni en emploi (ni à l'école, ni au travail), qui sont en particulier les jeunes visés par la prévention spécialisée mais aussi par les missions locales (et le nombre a tendance à s'accroître), 1 million sont au chômage et 900 000 qualifiés improprement d'inactifs (ils le sont au sens de la statistique publique puisqu'ils ne sont pas dans la population active), touchant en particulier des zones du territoire où on ne s'attend pas à les voir. Effectivement, bizarrement on les retrouve moins sur les métropoles mais dans les zones rurales, avec des taux très forts, particulièrement en outre-mer où l'on trouve les taux les plus forts. On les retrouve aussi dans des régions telles que l'Aisne, les Ardennes, le Pas-de-Calais ou la Haute-Marne, ou encore le Gard, les Pyrénées Orientales et le pourtour méditerranéen, etc. Ils constituent de réelles fractures en termes de découragement des jeunes vis-à-vis de l'emploi et de l'insertion et interrogent fortement les politiques publiques (vous pourriez vous amuser à recouper cette carte avec les cartes politiques, cela correspond quelque part à une fracture civile dans la population jeune). Évidemment, on peut croiser ces chiffres avec les taux de pauvreté : 1 jeune sur 4 est sous le seuil de pauvreté, phénomène très marquant que l'on retrouve en corrélation entre pauvreté et jeunes ni en études, ni en emploi.

Puisque les jeunes s'insèrent de plus en plus difficilement et ne sont donc pas dépendants financièrement, on note forcément de plus en plus un retard du départ du foyer parental (contrairement à d'autres pays latins où les solidarités familiales sont encore fortes et que les jeunes restent plus longtemps au foyer familial). Ce retard est marqué par la crise et la montée de « désinsertion » pourrait-on dire. C'est aussi par le fait que la tension immobilière est très forte dans certaines régions telles que la région parisienne, empêchant l'accès des jeunes au logement indépendant.

Ayant brossé ces caractéristiques, je n'ai retenu que ces trois points de zoom : ces jeunes qui ne sont ni en étude ni en emploi, les taux de chômage et le départ du logement (mais on pourrait prendre aussi d'autres indicateurs de santé ou de pratiques culturelles et sportives). À partir de ces trois points de zoom, on peut voir d'un côté ce que vivent les jeunes, et de l'autre, comment les parents se les



représentent. Sur les jeunes, les points qui me paraissent les plus marquants sont le fort niveau de stress en raison de la pression très forte à la réussite scolaire – je pourrai ajouter d’une pression très forte à l’insertion professionnelle. En France, la norme est de s’insérer, approche que d’autres pays européens n’ont pas forcément, comme en Espagne où la priorité est de s’installer et de fonder un foyer (même si c’est assez lié au fait de quitter le foyer familial). C’est la sociologue Cécile Van de Velde qui a dressé une typologie sur le sujet : elle parle de la priorité de « s’assumer » en Angleterre où les jeunes doivent se débrouiller seuls à partir de 18 ans en passant des prêts et des emprunts, ou encore de la Scandinavie où la norme est plutôt d’essayer de « se trouver », de s’épanouir et de faire le tour du monde avant de s’insérer par la suite. On trouve donc d’autres modèles de socialisation dans nos pays voisins, même si l’Europe partage par ailleurs beaucoup de caractéristiques. En France, les jeunes vivent donc une forte pression. Elle pèse sur tous les jeunes quels qu’ils soient, y compris les jeunes des classes préparatoires pour qui, décrocher une entrée dans une grande école, est aussi stressant (même s’il s’agit d’un autre registre). On retrouve aussi chez les jeunes une très défiance envers les institutions et un très grand pessimisme sur l’avenir de la société. Parmi les jeunes européens, les français sont parmi les plus pessimistes. Ils ne sont pas forcément pessimistes sur leur propre avenir, mais sur l’avenir de la société française. D’ailleurs, nos dernières études ont montré une certaine forme de radicalisation et de re-politisation de la jeunesse en France. Ils ont le sentiment d’être la variable d’ajustement de la crise économique. On retrouve là les notions *d’insiders* et *d’outsiders* décrits par les économistes. Les entrants sur le marché économique se protègent et forcément cela exclut ceux qui veulent y entrer. Par ailleurs, on retrouve une certaine peur du déclassement qui traduit aussi le fait d’une certaine désillusion par rapport à la démocratisation de l’entrée à l’université qui s’est traduite par une dévalorisation hiérarchique des diplômes plutôt qu’un sauf-conduit pour une insertion à haut niveau dans le marché du travail.

Du côté des adultes, la jeunesse est vue tantôt comme très idéalisée, tantôt comme menaçante, avec à la fois une incompréhension et une admiration face à cette jeunesse qui véhicule une certaine culture jeune (on parle de génération Y autour de laquelle tournent beaucoup de débats). Aujourd’hui, le débat s’est élargi dans le grand public, on parle beaucoup de « génération précaire », de « génération sacrifiée », d’où sans doute davantage de commisération sur ces jeunes.

Quant au positionnement de l’État face à la jeunesse, les politiques de jeunes étaient pendant longtemps assimilées aux politiques péri- et extra-scolaires. À côté de l’Éducation nationale, de la PJJ et de l’aide sociale, il y avait une espèce de répartition des rôles, un triptyque avec l’Éducation nationale et ses temps scolaires pour les enseignants, l’éducation populaire et ses centres de loisirs et ses animateurs, puis l’éducation spécialisée et ses jeunes dans la rue. On avait cette espèce de répartition du territoire et du temps, en fonction de ces trois modèles, hérités à la fois du Front populaire et de l’immédiate après-guerre. Depuis les



années 80, certaines questions restent encore très prégnantes – des questions d’insertion et de prévention avec la création des missions locales en 1982, les questions portant sur la prévention, la répression de la délinquance, la prévention des conduites à risque et la création des maisons des adolescents en 2003, ce qui montre bien ces préoccupations. En toile de fond des années 80, nous avons aussi la décentralisation, avec la montée des collectivités territoriales sur la question des politiques de jeunesse, en particulier des communes et des départements. En particulier, ce sont les conseils généraux qui financent en grande partie la prévention spécialisée.

Aujourd’hui, en termes de politique de jeunesse, on retrouve un très grand consensus pour dire qu’il faut une approche transversale. Il faut désormais appréhender le jeune dans son parcours avec ses besoins et ses attentes. C’est donc une approche globale qui valide le modèle de la prévention spécialisée. C’est une approche globale du jeune et de son parcours de vie, et non selon son statut. Du coup, on parle maintenant de politique de jeunesse au sens large, et non au sens historique, en y associant les politiques éducatives d’insertion sociale et professionnelle, d’emploi, de santé, de logement, de participation et d’engagement à la mobilité. Un des points marquants de ce changement est sans doute l’adoption en 2009 par le Parlement et le Conseil européen d’une stratégie européenne pour la jeunesse avec les mots clés « investir dans la jeunesse et favoriser sa mobilisation » - c’est une traduction française, le mot anglais d’origine est « *empowering* », c’est-à-dire donner des capacités au jeune (on reviendra aussi sur le terme anglais « *empowerment* » qui fleurit dans tous les débats relatifs aux politiques de jeunesse). Les politiques sont donc parties de cette stratégie européenne (sans le dire d’ailleurs, puisqu’on ne dit jamais en France qu’on s’inspire de l’Europe pour mettre en place des politiques nationales). Il s’agit en particulier du livre vert suite à la mission de concertation de Martin Hirsch en 2009, qui a inspiré certains éléments (plus d’une vingtaine) que l’on retrouve dans le plan Priorité Jeunesse adopté en février 2013 dans le cadre du comité interministériel à la jeunesse qui réunissait les ministères intéressés aux questions de jeunesse. C’est donc sur un fond d’eupéanisation des politiques de jeunesse que l’on retrouve les mots clés tels que « employabilité », « mobilité », « citoyenneté active » (ou « engagement des jeunes » comme il se dit plutôt en France) qui percolent sur les politiques nationales. On trouve aussi la montée d’un autre acteur que vous voyez peut-être moins, à savoir les conseils régionaux, sur les questions d’information et d’orientation, de formation et de mobilité.

Cette approche, qui se veut résolument transversale, se heurte malgré tout à de multiples difficultés de mise en œuvre du fait des cloisonnements entre départements ministériels. En effet, le fait que les ministres se réunissent dans le cadre du comité interministériel à la jeunesse se veut une réponse à ces cloisonnements. Par ailleurs, c’est la multiplicité des acteurs au niveau des collectivités et du retrait relatif sur ces questions, avec parfois un enchevêtrement



des compétences entre les collectivités (compétences obligatoires, compétences facultatives), voire une concurrence sur le pilotage de ces politiques (notamment les régions revendiquant le chef de file sur les questions d'information et d'orientation, ce qui fait débat avec l'Éducation nationale). Autre difficulté, c'est l'absence de protection sociale des jeunes. La sécurité sociale, inventée à la Libération en 1945, s'est préoccupée de la branche famille et de la branche vieillesse, mais les jeunes ont été considérés comme devant être aidés par leurs familles. Il n'existe donc pas de protection sociale jeune et c'est un manque dans la protection sociale en général, d'où le recours à un certain nombre de dispositifs qui se sont empilés. Ce sont souvent des mesures ciblées et facultatives qui ne couvrent pas le créneau des 18-25. De ce fait, en plus des contraintes budgétaires de plus en plus prégnantes et des crédits de moins en moins mobilisables, une place plus importante est laissée à la solidarité familiale, ce qui revient à une familiarisation des politiques de jeunesse et rend très difficile bien évidemment la situation des jeunes en rupture familiale qui n'ont pas le même soutien familial que d'autres. Cela a pour effet corollaire de creuser les inégalités puisque le recours aux familles a tendance non pas à égaliser les choses, mais à renforcer les inégalités existantes.

Quelles sont les attentes aujourd'hui pour les politiques de jeunesse ?

L'attente est très forte. D'ailleurs, il n'est pas surprenant que les candidats à l'élection présidentielle, ou l'actuel Président de la République, ont mis la jeunesse comme l'une des priorités. Pourquoi ? Parce qu'il faut faire face à plusieurs choses. On parle d'insertion professionnelle sur fond de crise économique, mais il y a surtout cette crise scolaire comme le montrent les résultats des enquêtes PISA par exemple, où la France a tendance à reproduire les inégalités alors que la vocation initiale de l'école républicaine était justement l'inverse. On assiste à des fractures territoriales de plus en plus importantes qui peuvent conduire à des fractures civiques et nécessitent par conséquent la mobilisation des politiques publiques. Enfin, du côté des jeunes, la revendication est forte pour leur laisser la parole (« Écoutez-nous, entendez-nous, associez-nous aux politiques publiques »). La jeunesse dure jusqu'à 30 ans, l'attente est effectivement longue avant de passer à l'âge des responsabilités. Les mots de la période sont des mots clés tels que « autonomie », « *empowerment* » (mot-valise anglais assez ambigu sous-entendant à la fois de responsabiliser le jeune mais aussi de l'émanciper). Cette autonomie, c'est l'accès aux droits sociaux, c'est la sécurisation des parcours. On retrouve aussi la question de l'insertion, de l'engagement, puis les questions de mobilité. On pense que le détour par la mobilité locale ou européenne fait partie de la boîte à outils des solutions à mettre en œuvre.

Cependant, on a des hésitations. Premièrement, faut-il mettre en place des politiques ciblées ? Évidemment, quand les crédits budgétaires sont limités, on est plutôt sur des politiques ciblées que sur des politiques généralistes. Dans le cadre des politiques ciblées, on trouve par exemple l'expérimentation d'une garantie



jeune, c'est-à-dire la proposition sur certains territoires expérimentaux, choisis dans le cadre des missions locales, de proposer aux jeunes 18-25 ans une première expérience professionnelle ou une formation professionnelle, et si besoin, une garantie de ressources (RSA), avec un accompagnement renforcé et une médiation active des conseillers des missions locales en direction de ces jeunes. J'en parlais tout à l'heure, ce sont ces jeunes NEET (ni en emploi, ni en études) qui sont le cœur de cible de ce dispositif. Deuxièmement, faut-il mettre en place des politiques généralistes ? On parle alors de services publics de l'orientation, de réforme des rythmes éducatifs (que l'on peut considérer comme un dispositif généraliste, l'idée étant de donner l'accès à tous les jeunes et pas seulement aux privilégiés qui peuvent se payer des cours de piano dans le temps extrascolaire). Par ailleurs, il existe des politiques très ciblées sur l'âge, politiques de droit commun, qui peuvent être des politiques par ricochet sur ces jeunes. L'exemple clé est la loi sur le logement qui vient de passer, avec l'idée d'une garantie universelle des loyers avec caution pour tous, quand on sait que ce sont les jeunes qui ont le plus de problèmes pour se loger. Enfin, il y a une hésitation aussi entre les politiques conjoncturelles (tels que les emplois d'avenir qui entrent à la fois dans le cadre des politiques conjoncturelles et des politiques ciblées) et les politiques structurelles (beaucoup de mouvements associatifs revendiquent l'ouverture du RSA aux 18-25 ans du fait de l'allongement de la jeunesse). En vérité, je pense que nous avons besoin de politiques qui relèvent des deux registres. Il faut à la fois des politiques généralistes et des politiques ciblées pour les vulnérables. Il ne faut pas que les politiques conjoncturelles qui sont très bien pour les jeunes les plus en difficulté ne nous empêchent d'avancer sur des politiques plus structurelles, puisque les phénomènes que je décrivais sur la jeunesse sont structurellement forts.

Faute de temps, je ne vous présenterai pas le plan Priorité Jeunesse, mais on peut dire simplement qu'il y a 13 chantiers, 47 mesures, disponibles sur le site du ministère. Il s'agit d'une palette de dispositifs listés pour essayer de donner de la cohérence à l'ensemble des mesures prises et de réfléchir à l'organisation dans une approche partenariale entre les différents départements ministériels. Cela va du service public d'information à la lutte contre le décrochage, l'accès aux compléments santé (pour lutter contre le renoncement aux soins de certains jeunes), le logement, etc. On trouve aussi la sécurisation des parcours d'insertion avec cette garantie jeune dont je viens de vous parler (dispositif d'insertion expérimental qui résulte de la Conférence nationale de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale et repris dans ce plan Priorité Jeunesse). On trouve aussi des mesures spécifiques pour les jeunes sous main de justice ou en assistance éducative en milieu ouvert (les jeunes ont les taux de récidive les plus forts, c'est un vrai problème). On retrouve d'autres mesures sur la culture numérique, la mobilité, la valorisation de l'engagement, la représentation des jeunes, etc.

Pour terminer, je dirai : priorité des acteurs de jeunesse, priorité des jeunes. Au-delà du plan, un nouveau comité interministériel de la jeunesse va voir le jour,



probablement en janvier 2014. Aujourd'hui, les enjeux de ce plan et de cette feuille de route pour l'ensemble des départements ministériels sont d'arriver à une vraie déclinaison territoriale. Des commissions administratives régionales avec les préfets de région et leurs services se sont tenues. L'enjeu est maintenant cette déclinaison en conférence territoriale de jeunesse. Pour faire droit à la revendication des jeunes, il s'agit de co-construire ces politiques publiques avec les organisations de jeunesse. La France est un cas particulier en Europe : beaucoup de pays européens du Nord, et surtout du centre, n'ont pas de construction de politiques de jeunesse sans les organisations de jeunes. On peut citer par exemple le forum allemand de la jeunesse, alors qu'en France un forum français de la jeunesse vient toute juste de se constituer. Il faut donc inventer, en France, une nouvelle méthode d'interlocution avec les jeunes pour les associer aux politiques qui leur sont destinées. Je pense aussi aux débats autour du rapport Baquet dans le cadre de la politique de la ville et la mise en place de dispositifs de concertation. Enfin, dernier point qui me semble important – je me permets là de prêcher un peu pour ma paroisse – il faut s'appuyer sur la recherche pour visualiser et objectiver davantage les phénomènes décrits, dans un triangle que l'Europe met en avant, entre les décideurs, les acteurs de terrain et les chercheurs. Voilà ce que je voulais vous dire. Si vous voulez aller plus loin, l'Injep publie un certain nombre de publications. Je me suis appuyé par exemple sur *L'Atlas des Jeunes en France* que nous avons publié aux Éditions Autrement, qui vous présente les graphiques que j'ai repris aujourd'hui. Vous avez aussi *Politiques de jeunesse, le grand malentendu*, ouvrage co-écrit par Patricia Loncle, Valérie Becquet et Cécile Van de Velde, publié par l'Injep. Voilà les lectures que je peux vous suggérer pour aller au-delà de cette très rapide présentation et sans doute très frustrante pour vous car il y aurait beaucoup d'autres choses à dire encore sur la jeunesse.

Merci de votre attention.

DÉBAT AVEC LA SALLE

Claude Moquart (Association de prévention spécialisée – AIDAPHI – 45)

La décentralisation a donné aux conseils généraux la décision de mettre en place des actions de prévention. Dans le Loiret, suite à des actions de prévention initiées en 1979, puis à des déconventionnements en 2003, deux opérateurs sont intervenus à la demande d'une ville, en accord avec le conseil général. Cependant, le conseil général du Loiret a pris la décision d'arrêter toute action de prévention spécialisée (au 31 décembre 2013). Cela signifie que les deux opérateurs principaux du département (dont l'un s'appelle l'AIDAPHI pour lequel je travaille), plus les acteurs de prévention sur les communes en zone urbaine ou rurale, vont arrêter leurs actions pour 90 %. Aux dernières nouvelles, certaines communes en zone rurale conservent certains acteurs de prévention (éducateurs). Je suis tout à fait d'accord sur votre vision de triangle acteur/décideur/chercheur. Mais quand on regarde les déconventionnements sur un ensemble de départements en France, soit



en totalité, soit partiels, il y a quand même une démocratie qui fonctionne assez mal. Comment les politiques publiques de l'État peuvent se poser par rapport à de tels actes ? Certains conseils généraux règlent sans doute leurs comptes politiquement, philosophiquement, éthiquement... Ce qui est certain, c'est qu'on laisse sur la touche un certain nombre de jeunes et de familles qui sont dans des accompagnements au long cours. Je dois dire que c'est un gros « merdier ».

Olivier Toche

Je souhaite d'abord préciser ma position. Sur ce triangle acteur/décideur/chercheur, je me positionne sur le côté chercheur en tant qu'observatoire de la jeunesse et des politiques de jeunesse. Notre rôle est de conseiller ou d'éclairer les décisions publiques en faisant apparaître et en quantifiant, lorsque c'est possible, les phénomènes que je viens de décrire. L'idée de l'Europe est de dire que pour mener de bonnes politiques de jeunesse, il faut que ces politiques soient construites en associant la recherche d'un côté et les acteurs de l'autre, mais aussi les jeunes. Du coup, ce triangle devient plus un carré, ou dans l'idéal, le jeune se situe au centre dudit triangle.

Concernant votre question, je n'ai pas de réponse à vous apporter. Effectivement, en période de crise il y a des effets d'éviction forts dans les budgets départementaux. La prégnance des compétences obligatoires sur des budgets restreints fait que les compétences facultatives sont les premières sacrifiées. On peut le constater sur ce champ d'intervention mais aussi sur d'autres sujets, avec la fermeture de certains centres d'information et d'orientation dont les locaux étaient portés par les départements. Il existe un débat entre l'État et les départements sur la prise en charge des mineurs isolés étrangers pour lesquels on ne sait pas qui est compétent. Bref, de mon point de vue d'observateur extérieur, il existe un vrai débat de savoir qui prend en charge et quoi dans l'enchevêtrement et l'empilement des dispositifs. En tout cas, les choses ne sont pas claires à ce stade, ni pour les jeunes, ni pour les acteurs. Ce n'est pas forcément la réponse officielle.

Après, avec le plan Priorité Jeunesse, l'idée est de se mettre tous autour d'une table pour voir comment faire de la synergie et du partenariat entre tous ces acteurs. Cela a démarré avec les services de l'État. Mais je l'ai dit et je le redirai plusieurs fois : cela ne peut se faire sans les collectivités territoriales concernées et tous les autres niveaux de collectivité puisque, suivant les thèmes, c'est l'une ou l'autre qui est en avant – les conseils généraux en l'occurrence, en matière de prévention spécialisée. Par ailleurs, si je fais appel à une expérience qui date désormais, du temps où j'avais vu un service de prévention spécialisée j'étais très surpris quand on les avait interrogés (attention, je fais appel à une seule expérience, ce n'est peut-être donc pas généralisable), car le conseil général répondait qu'il subventionnait la prévention spécialisée sans vraiment savoir ce qu'elle faisait, d'où un manque de perception par ce dernier sur le travail de fond effectué par la prévention spécialisée. D'ailleurs, c'est un travail de fond que nous avons découvert en allant



sur le terrain pour voir comment les choses fonctionnaient. Ce relais et cette articulation ne fonctionnaient pas bien, du coup cette action n'était pas très visible. C'est vrai aussi que beaucoup de politiques publiques se font sur le terrain mais il n'y a pas forcément la connaissance de toutes ces expériences et de ce fourmillement d'initiatives et de leurs effets vis-à-vis des jeunes. Par ailleurs, je ne sais pas si c'est le cas chez vous, il faut également noter un problème d'articulation entre les différents acteurs qui interviennent. Lorsque nous avons travaillé sur l'atlas, on s'est amusé à prendre un territoire (l'est et l'ouest parisien) pour lequel on a décrit tous les lieux où les jeunes se retrouvaient (territoires de vie, missions locales, clubs de prévention spécialisée, MJC, etc.). Et quand on interrogeait les professionnels, on se rendait compte qu'ils ne travaillaient pas forcément ensemble. Les jeunes avaient repéré l'un ou l'autre en fonction de son lieu de vie, sans forcément mettre une étiquette sur l'un ou sur l'autre. Nous avons donc un maillage fort mais les interconnexions ne sont pas toujours faites.

Fabienne Quiriau

Je voudrais ajouter une réflexion. Dans ce qui se dessine aujourd'hui du fait du contexte difficile, des choix sont forcément faits par les collectivités publiques, il y a un double niveau. D'abord, soit les missions sont transférées, auquel cas elles sont maintenues et assurées par d'autres acteurs. Par exemple, c'est le passage de missions assurées par des associations qui vont être rapatriées au niveau des collectivités publiques, des départements en l'occurrence. Soit pire, ces missions ne sont plus assurées. Je ne sais pas quelle est la situation du Loiret, j'avais entendu dire que le Loiret souhaitait assurer par lui-même cette mission de prévention spécialisée. C'est tout l'enjeu aujourd'hui. Comme vous le dites, en ce moment, on rebat les cartes, on redéfinit les priorités pour les acteurs publics financeurs, puis les acteurs sur le terrain. L'enjeu pour les associations notamment, mais aussi pour les clubs de prévention spécialisée, est bien sûr de mettre en avant leur utilité, faut-il encore être entendu par les acteurs publics.

Mustapha Benherrat (Éducateur spécialisé - Association de prévention de Pecquencourt et environs – 59)

En termes de lisibilité par rapport aux départements, nous avons mis en place une base de données commune qui rassemble l'ensemble des clubs de prévention du département du Nord. On nous parle de décentralisation, non pas au niveau national mais au niveau de notre département, en nous laissant entendre que la compétence de la prévention spécialisée serait peut-être gérée par les intercommunalités. Avez-vous des réponses ou des pistes qui relient cette rumeur ?

Olivier Toche

Encore une fois, je dois préciser que la prévention spécialisée n'est pas mon expertise particulière, mais j'ai vu récemment lors d'un passage à Rennes que la question se posait sur l'information jeunesse. Le Centre régional d'information Jeunesse (CRIJ), qui est bien positionné au niveau de la ville de Rennes (en centre-



ville près de la gare), avait réuni une conférence de consensus pour discuter avec les collectivités sur le financement du CRIJ et son maillage territorial. Là, il y avait une espèce de concurrence (ou d'opposition) entre Rennes Métropole (intercommunalité agglo rennaise) et la ville de Rennes pour savoir qui allait s'occuper de l'information jeunesse. On perçoit donc toutes ces tensions sur les territoires entre les collectivités pour savoir à quel niveau ces enjeux se placent. Récemment, je discutais avec les gens de la ville de Montpellier sur l'idée de mettre en place une cité de la jeunesse en centre-ville (un très beau projet associant les jeunes). Ce projet, porté par la ville, pose la question de savoir si l'agglomération de Montpellier est partie prenante ou pas. Elle ne l'est pas apparemment. Par contre, ils embarquent la mission locale, l'association de prévention spécialisée, l'information jeunesse sur un même lieu.

Ce qui importe et ce qui me semble intéressant, ce sont ces conférences qui ont été mises en place – en Bretagne ou en Lorraine par exemple – qui réunissent l'ensemble des acteurs. Les tensions que vous vivez sont aussi celles que vivent les travailleurs scolaires en ces temps de crise scolaire. Ces derniers sont également en recherche de solutions car on arrive au bout d'un modèle d'accompagnement individualisé aux prestations sociales et parfois il faut plus d'approche collective que d'approche individuelle. Autant que je me souvienne, vous faites les deux en prévention spécialisée, à la fois de l'individuel et du collectif. On sent donc qu'il y a une réflexion sur quelle serait la meilleure méthode d'approche face à une jeunesse qui a beaucoup changé et qui n'est plus celle des années 50. Je suis sûr que je ne réponds pas à votre question car je n'en ai pas la réponse, mais on voit que cela bouge sur les territoires. Cela bouge dans les approches des acteurs professionnels et on essaie très modestement d'éclairer tout cela à la fois avec nos petites études ou celles dont on a connaissance, et de voir ce qui se passe chez nos voisins européens.

Fabienne Quiriau

Je compléterai en disant que la prévention spécialisée a toujours été un enjeu de politique publique. Il a fallu, notamment en 2004, affirmer que la prévention spécialisée relevait bien de la protection de l'enfance et qu'elle rentrait bien dans le champ de compétence des conseils généraux. Cependant, il me semble que la question la plus essentielle est la suivante : quelle est la finalité de la prévention spécialisée ? Du fait peut-être de sa diversité, de sa richesse, du fait qu'elle a une spécificité parmi toutes les actions d'intervention sur les territoires, elle devient quelquefois un instrument. À l'occasion du durcissement des politiques en direction de la délinquance juvénile, il a souvent été question de mettre en œuvre cette prévention spécialisée sur les territoires à ces fins. Peut-être qu'il y aura des redistributions de cartes, en tout cas on ne le perçoit pas encore à notre niveau. Ce sur quoi il faudra être très vigilant, c'est effectivement de préciser à quoi sert la



prévention spécialisée et quelles sont ses modalités d'intervention. Ce sur quoi nous devons être très attentifs, c'est de préserver cette spécificité.

Xavier Robert (ASEA Maine et Loire – 49)

Je voulais savoir si, en tant que chercheur, vous aviez pu mesurer l'impact du passage à un système d'appel d'offres chez les acteurs de politique jeunesse. C'est en train de survenir depuis quelques années en prévention, hélas à mes yeux. Avez-vous pu en mesurer les effets au regard de ce qui se faisait avant avec des conventionnements plus classiques ?

Olivier Toche

Là aussi, c'est une question compliquée. Ce que vous dites du côté des associations de prévention spécialisée, on l'entend aussi beaucoup des associations et mouvements d'éducation populaire. Il existe beaucoup de débats et de questions sur le risque par le recours à la prestation. En fait, il y a peut-être deux questions, celle du recours à la prestation modèle appel d'offres vis-à-vis de la subvention par rapport au respect du projet associatif. Ensuite, il y a ce que peut apporter (ou pas) l'appel d'offres, c'est-à-dire la mise en concurrence. Là non plus, je n'ai pas forcément de réponse. Je sais qu'une charte des engagements réciproques est cours de discussion par notre ministère de tutelle (lequel est également chargé de la vie associative) dans le cadre de la loi sur l'économie sociale et solidaire, pour redéfinir la subvention par rapport à la prestation et permettre justement que ce mode puisse continuer à exister et qu'il n'y ait pas simplement le recours à la prestation. Après, si on prend du recul (ou pour me faire l'avocat du diable), il peut y avoir aussi des relations instituées qui ne permettent pas forcément de réintroduire l'innovation. Je ne sais pas si le modèle de mise en concurrence le permet, en tout cas l'ouverture à plus d'acteurs permet de tenir compte de projets innovants qui peuvent apparaître quand des formes très instituées dépérissent un peu.

* * *



L'ADAPTATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES AUX ÉVOLUTIONS DE LA JEUNESSE

DE NOS JOURS, LES ÉDUCATEURS SONT CONFRONTÉS À UNE QUESTION CRUCIALE: ACCEPTER OU NON DE REFONDER L'ACTION ÉDUCATIVE D'APRÈS LES NOUVEAUX COMPORTEMENTS DES ADOLESCENTS. COMPORTEMENTS QUI ÉCHAPPENT À LEURS REPÈRES, METTENT LEURS PRATIQUES EN ÉCHEC ET GÉNÈRENT ENTRE LES ADOLESCENTS ET LES PROFESSIONNELS UNE VIOLENCE ÉVITABLE.

Jean-Paul Gaillard

*Psychologue clinicien, formateur en thérapie systémique et en approche systémique de l'éducation spécialisée. Auteur de l'ouvrage *Enfant et adolescent en mutation : mode d'emploi pour les parents, éducateurs, enseignants et thérapeutes* (ESF Éditeurs, 2013)*

Bonjour,

Il se trouve que mon train avait une heure et demie de retard et que cela m'a aidé à penser... J'avais préparé une communication sur ce que j'appelle les « mutants standards », à savoir les enfants d'aujourd'hui dans leurs différences radicales avec les enfants d'hier que nous avons été. Puis je me suis dit qu'en fait, à la CNAPE, il valait mieux que je parle des mutants en grande difficulté, à savoir l'enfance en danger. J'ai donc complètement transformé ma communication et je vais vous parler d'une chose à la fois dérangement mais absolument incontournable, ce que nous avons mis en évidence depuis quelques années et sur quoi nous travaillons déjà avec un certain nombre d'établissements en France, en Suisse et en Belgique. Je suis thérapeute de famille, psychanalyste et enseignant chercheur à l'université de Savoie en psychopathologie.

De quoi allons-nous parler en matière d'adaptation des pratiques professionnelles ? Je vais vous parler du petit peuple, de prévention, des foyers PJJ, etc. Il se trouve que pour le plus grand nombre, cela relève d'un diagnostic de polytraumatisme. C'est quelque chose qui avait résolument échappé à l'ensemble des professionnels, y compris les psys. Il se trouve que ce diagnostic, dès lors que l'on veut en tenir compte, implique une modification radicale de nos modèles éducatifs.

Grosso modo, ce qui fait d'un enfant un polytraumatisé, c'est une série d'événements en famille, et ensuite en institution, qui s'empilent et qui ne cessent d'insister sur le fait qu'au niveau de sa cognition, il est très souvent devant un blanc, une télé sans images. Au niveau de l'action – ce qu'on appelle le « sous-ensemble motivationnel » - il est soit en suspension, soit en hyper activation stérile. Au niveau de son système émotionnel, il est débordé en permanence. Cette super membrane,



qui nous protège de l'autre et du milieu, est réfractée. Cela donne un blanc cognitif, une suspension de l'action ou une hyper activation d'une action stérile, une organisation émotionnelle découplée des contraintes des deux autres sous-ensembles, qui s'emballe. Cela donne les conditions d'une décomplexification globale du système cognitif émotionnel et motivationnel – système bien repéré en neurosciences – qui induit en une machine à produire des sensations. C'est un système de survie. Là encore, un des fondements de mon travail de chercheur et de psychothérapeute, est un modèle assez fort qui décrit le vivant d'une manière assez intéressante et qui nous fait comprendre que les humains ne sont pas « instructibles ». Je ne peux pas vous instruire, je vais parler là pendant une trentaine de minutes mais il est évident que je ne vais instruire personne. Je vais faire du bruit en espérant que ce bruit va être compatible avec les personnes que vous êtes, professionnels et individus que vous êtes, et que dans ce bruit, vous allez sélectionner suffisamment de choses parmi les choses que je souhaite vous voir sélectionner, mais je n'ai aucun pouvoir là-dessus. Vous êtes auto-informants, nous sommes tous auto-informants, le problème étant que les événements à valeur traumatique nous informent, c'est-à-dire nous détruisent.

Nos jeunes polytraumatisés sont prisonniers d'une machine neurale. Ils sont en recherche perpétuelle de sensations, infirmes en émotions déclenchées par des signaux qui pour nous sont très difficiles à identifier, voire pas du tout. Ils sont l'objet d'un brouillage permanent du processus pensée/action. Évidemment, notre job à partir de là pourrait consister à les accompagner vers l'univers des émotions, c'est-à-dire vers le lien social. Un petit schéma, certes un peu rugueux, mais qui donne une idée de ce qui se passe. Ils sont prisonniers de la machine neurale, à savoir d'un jeu de sensation, d'excitation, de sidération et de re-sensation, cela tourne. C'est ce qu'on appelle en neurosciences « le circuit court ». C'est le circuit de la survie : action et action. Le problème est que la machine mentale et sociale fonctionne avec le circuit long, qui renvoie aux différentes formes de langage, verbal et non verbal, aux émotions, aux représentations qu'on peut en avoir, aux logiques, etc. Celles et ceux d'entre vous qui travaillent en ITEP, en MECS, en prévention spécialisée ou en PJJ connaissent et subissent depuis toujours, quelles qu'en soient les causes et les raisons, une absence ou une incohérence d'attachement, des négligences affectives suffisamment permanentes, une exposition régulière aux violences verbales ou physiques, des privations non justifiables de leurs points de vue puisque non partagés. Et donc, selon leur capacité de résistance et le degré de violence auxquels ils sont soumis, ils vont développer soit un syndrome de stress post-traumatique, soit un syndrome polytraumatique.

Les symptômes les plus courants que les gens qui travaillent en internat connaissent et que ceux qui travaillent en externat peuvent documenter, sont les comportements d'évitement. C'est la base. Il se trouve que pour un grand nombre d'entre eux, l'école est un des hauts lieux de traumatisme. Ils cherchent donc à l'éviter alors qu'on passe notre temps à vouloir les ramener à l'école, sans leur avoir



donné les préalables leur permettant d'y revenir. Ils ont des difficultés d'endormissement et un sommeil interrompu. Ils sont irritables bien évidemment, ils montrent des accès de colère sans raison (de notre point de vue bien sûr...), des difficultés de concentration, une hyper vigilance, des réactions de sursaut, des conduites à risque, de l'automutilation et de l'automédication, c'est-à-dire un ensemble de substances psychoactives. C'est une manière de se soigner là où nous ne leur offrons aucun soin adéquat.

L'épigénèse. Il se trouve que depuis quelques années, des travaux absolument fondamentaux en matière d'épigénétique ont mis en évidence suffisamment de choses pour nous contraindre à une révolution complète en matière d'éducation spécialisée. Depuis des années et des années, les thérapeutes avaient remarqué que les effets d'un traumatisme se transmettent de génération en génération. Les premiers travaux suffisamment significatifs ont eu lieu à propos des petits-enfants des juifs massacrés dans les camps de concentration, qui n'avaient évidemment pas connu leurs grands-parents mais qui développaient cependant des syndromes post-traumatiques alors qu'ils étaient dans des milieux suffisamment protégés. Les thérapeutes voient des choses qui n'ont pas beaucoup d'intérêt pour les scientifiques – puisque ce n'est pas de la science dure mais de la science très molle – mais il se trouve qu'à présent la science dure suit ces travaux en épigénétique, qui montrent que le développement d'un syndrome posttraumatique ou polytraumatique est lié à une altération du fonctionnement d'un gène. C'est le gène responsable de la régulation du stress.

Qu'est-ce que la révolution épigénétique ? D'abord, le constat. Une majorité d'enfants et d'adolescents présents dans nos ITEP, MECS et foyers divers, présentent un syndrome polytraumatique. Le problème, comme cela se transmet, la plupart de leurs parents sont eux-mêmes des polytraumatisés. Le processus en question est un processus de mutilation. Il y a des marqueurs épigénétiques qui se mettent à s'enrouler autour d'une des bases de l'ADN (citozine) qui altère les fonctionnements du gène de la régulation du stress, ce qu'on appelle la « fontaine à cortisol » (cortisol étant la substance du stress). Chez eux, le robinet à cortisol ne cesse jamais de couler. Comme je l'ai dit, cette mutilation se transmet de parent à enfant, mais il se trouve que les mêmes chercheurs ont mis en évidence que ce processus de mutilation pouvait régresser dans certaines conditions. C'est là que cela commence à nous intéresser bien évidemment. Dans des conditions environnementales suffisamment adéquates, elles peuvent conduire à une régression de ce processus. Cela fait que nous sommes à l'aube d'une révolution dont j'espère bien que nous la considérerons tous comme inévitable, mais cependant douloureuse car la formation que nous avons reçue... j'ai oublié de vous dire que les transformations auxquelles nous avons affaire (l'orateur précédent évoquait la différence importante entre les enfants d'aujourd'hui et les enfants d'hier) n'est pas seulement importante, mais elle est radicale. Ce qui nous arrive à



l'heure actuelle en occident, n'est pas une crise, c'est une mutation de société. C'est la cinquième grande mutation que notre société connaît depuis le 5^e siècle.

La précédente, celle qui nous a façonnés, est celle du 18^e siècle. En matière de forme d'intelligence et de logique prépondérante, nous sommes les héritiers des Lumières. Mais le problème est que des héritiers des Lumières que nous sommes, les formations qui en ressortent sont des formations en matière d'éducation familiale et spécialisée qui tournent autour d'un axe qui est celui de la soumission à l'autorité et le mode paternel. La place centrale du père, avec ce qu'implique l'autorité du mode paternel, est une autorité clairement menaçante, fondée sur la menace de punition et sur la culpabilisation. Cela marchait très bien jusqu'à la présente mutation, c'était même à vrai dire une des conditions centrales de la possibilité de socialisation des enfants. Un enfant qui se montrait incapable de la compétence consistant à savoir se soumettre à l'autorité puis à exercer l'autorité à son tour en grandissant, était quelqu'un qui était peu, mal ou pas socialisable. Il se trouve que la présente mutation transforme radicalement le cadre. Les vieux éducateurs avec lesquels je travaille depuis 45 ans (mais peut-être aussi les moins vieux...) me disent parfois « il n'y a plus de cadre ». Évidemment, ils se sont aperçus que l'autorité de notre paternel est en train de disparaître. Il n'y a plus de validation sociétale pour cette forme d'autorité. On a donc le sentiment que le cadre disparaît. En fait, la culture a autant horreur du vide que la nature, il y a donc simplement un changement de cadre, une transformation du cadre.

La question de la réversibilité de ce processus, qui autrement est définitif et qui implique un taux d'échec en matière de socialisation absolument considérable, est aussi le choix des modèles éducatifs que l'on va privilégier. Il se trouve que les conditions en question semblent coïncider assez étroitement avec la forme émergente d'autorité dans cette mutation qui est une autorité que nous qualifions d'autorité maternelle, à défaut d'un terme nouveau. Cette forme d'autorité est faite d'accueil, de protection, de rassurance, d'attachement, de contenance, de négociation, de conversation et de tolérance. Évidemment, il y a une contre-productivité absolue et donc une contre-indication de l'autorité de notre paternel. Le processus d'inclusion est quelque chose d'assez important, c'est la première violence que toutes les institutions sans exception exercent sur les gens qui y entrent. En quelques mots, « tu entres dans notre établissement, tu laisses tes identités dehors, on en a une pour toi que tu le veuilles ou non », c'est le processus d'inclusion. À la CNAPE, j'entends parler parfois de désinstitutionalisation. Il se trouve que, comme nous vivons une mutation, le processus de désinstitutionalisation est évitable puisque toutes les mutations dans notre société ont vu un vaste processus de désinstitutionalisation/réinstitutionalisation sur un mode très différent (rappelez-vous du 18^e siècle et des révolutions à travers l'Europe). Nos institutions s'affaiblissent. Beaucoup de professionnels, éducateurs ou soignants avec lesquels je travaille, me disent souvent que les institutions ne les protègent plus. C'est vrai, elles n'en ont plus guère de pouvoir. Sur ce qu'est le processus de réinstitutionalisation, j'ai très peu d'idées à ceci près que l'on a un



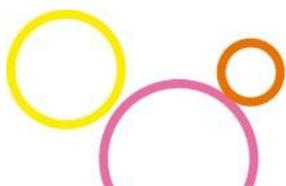
guide intéressant, à savoir les valeurs nouvelles portées par les enfants d'aujourd'hui, les enfants standards, la nouvelle normalité.

Le cadre paternel était fait d'inclusion, dans la peur dans laquelle nous sommes de ce processus de désinstitutionalisation, on voit une radicalisation du cadre paternel. Quelque chose qui était beaucoup plus souple il y a encore une bonne dizaine d'années, se rigidifie et devient parfois ultra violent. Plus d'inclusion, plus de soumission, plus de confrontation, plus d'interdit, plus de commande, plus de silence, plus de punition, plus d'injonction à ne pas penser. À côté, je vois dans beaucoup d'établissements des gens qui réfléchissent (heureusement) et des gens qui réfléchissent à la place de l'inclusion. Le problème de l'inclusion dans la radicalisation aboutit à ce que nous avons appelé dans nos travaux aux « symptômes interdits ». Dans un établissement qui accueille des enfants violents : « tu entres, mais attention, à la première violence, on te vire » ; dans un autre qui accueille des enfants qui fument quinze joints par jour : « pas de problème, mais attention, au premier joint, on te vire ». C'est ce qu'on a appelé les symptômes interdits, c'est un véritable problème à l'heure actuelle. En face, on a les rituels d'accueil. Les premiers à avoir compris cela, c'est Mac Donald : « Venez comme vous êtes ». C'est un rituel d'accueil, « viens comme tu es », « viens avec tous tes problèmes, on t'accueille avec tous tes problèmes, on est là pour ça », et donc « on t'assure une protection contre les autres et contre toi-même ». « On te rassure, on accepte que tu t'attaches à nous parce que tu n'as pas connu d'attachement suffisamment secure, et si avec nous tu peux expérimenter un attachement suffisamment secure pendant quelques mois, c'est toujours bon à prendre ». D'ailleurs, il n'y a pas à s'inquiéter parce que les petits mutants sont auto-détachables : quand ils ont suffisamment connu ce qu'ils ont à connaître, ils se détachent. Qu'on puisse leur offrir une contenance et qu'on accepte de négocier avec eux en permanence, qu'on accepte d'entrer en conversation quotidiennement avec eux, que l'on soit évidemment tolérant au lieu de passer de punition en punition et que l'on abandonne l'injonction à ne pas penser pour l'injonction à penser.

Voilà la liste des stressseurs qui aggravent la mutilation chez ces enfants, au collège, en MECS, en ITEP, en prison. Menace d'exclusion disciplinaire, insécurité induite par un règlement inflexible, éducation dominée par le respect des règles, escalade des punitions, coalitions d'adultes qui ont toujours raison même quand ils ont tort et qui ne s'en excusent jamais, persistance des conflits relationnels jamais régulés, omniprésence des conflits adulte/enfant, absence d'émotions apaisantes, absence ou pauvreté d'affection, instabilité des équipes (parce que les équipes ne vont pas bien non plus évidemment), menaces portées à l'encontre de leurs objets de visibilité. Là, je prendrai deux petites minutes pour développer ces objets de visibilité. Dans notre monde, nous sommes en recherche de reconnaissance. Nos identités sont des identités de modes appartenantiels, on cherche donc la reconnaissance d'un certain nombre de personnes et cette reconnaissance nous donne le sentiment d'exister. Si on n'a pas notre quota de reconnaissance, notre



sentiment d'exister chute. Les enfants d'aujourd'hui ne sont plus appartenantiels. Leur identité est façonnée sur un mode individuel, une vraie chance à l'heure actuelle. C'est une vraie chance de peut-être moins de guerres. Parce que toutes les guerres que nous avons connues jusqu'à présent sont des guerres d'appartenance. Les 100 millions de morts du 20^e siècle sont des morts d'appartenance. Toutes les guerres que l'on voit autour de nous, en Afrique, en Arabie, etc. sont des guerres d'appartenance. Aux 15^e et 16^e siècles, trois guerres de religion en Europe ont décimé la moitié de la population européenne. Eux sont façonnés, individuels, individualisés (et certainement pas individualistes comme je l'entends souvent), de sorte qu'ils peuvent se lier avec n'importe qui, n'importe où, quelles que soient les différences. C'est une valeur nouvelle, enfin pas si nouvelle que ça : elle est nouvelle dans ses pratiques, mais dans ses intentions elle ne l'est pas puisque depuis le 18^e siècle nous avons « Liberté, Égalité, Fraternité ». Ce que nous avons fabriqué, ce n'est pas spécialement la liberté, certainement pas d'égalité et pas plus de fraternité. Eux, nos petits mutants standards – je ne parle pas des mutants en grande difficulté – les valeurs qu'ils portent qu'ils le veuillent ou non, sont des valeurs de liberté puisqu'un individu individualisé n'est plus soumis à la règle du groupe, à des valeurs d'égalité, puisque le hiérarchique est en train de s'horizontaliser de sorte que quelles que soient les différences entre les individus, ils sont par principe égaux les uns avec les autres (ce qui change complètement la définition du respect parce que dans notre monde le respect était forcément lié au hiérarchique vertical, machine à produire de l'inégalité et le respect est une injonction sociétale forte qui est faite aux inférieurs hiérarchiques à l'adresse des supérieurs et il n'y a pas d'injonction faite aux supérieurs hiérarchiques pour montrer des marques de respect à l'inférieur hiérarchique. C'est normal, puisque le respect en question, ce sont des signaux de soumission – on ne va pas demander à un supérieur hiérarchique de faire des signaux de soumission à l'inférieur hiérarchique, cela n'a pas de sens). Autant nous avons besoin de reconnaissance d'un certain nombre de personnes, nos petits mutants ont besoin de se sentir visibles. Probablement que le processus sous-jacent est le même, mais les modes de fonctionnement sont radicalement différents. Le sentiment de visibilité ne dépend que d'eux-mêmes. Ils sont les producteurs de leur propre mise en visibilité. Pour ce faire, ils ont besoin d'un certain nombre d'objets, en particulier le téléphone portable avec tout ce que cela implique comme fonctionnalités, et, bien entendu, nous passons notre temps à construire des règlements pour les empêcher de s'en servir. C'est-à-dire que nous nuisons à leur mise en visibilité, ce qui signifie que nous nuisons à leur estime d'eux-mêmes. L'absence ou l'insuffisance de travail familial est la pauvreté des connotations positives et des valorisations. Le problème est que les connotations positives et les valorisations nous sont très difficiles à faire et à dire parce que notre forme d'intelligence qui, pour nous, est née au 18^e siècle, a pour compétence majeure le criticisme, c'est-à-dire voir ce qui ne marche pas. Nous sommes très doués pour voir ce qui ne marche pas. La science moderne avait besoin de cette forme d'intelligence. Le problème est qu'elle se diffuse comme toutes les formes d'intelligence initiées par la science du moment, elle se diffuse



lentement chez tous les individus de la même société et nos modes de pédagogie restent assez largement fondés sur la traque de l'erreur et la correction de l'erreur. Un des problèmes, dans cette mutation, on a commencé à renouveler les théories de l'apprentissage. Aujourd'hui, ce que l'on met en évidence en matière d'apprentissage, c'est que les enfants – et les adultes d'ailleurs – quand ils apprennent par eux-mêmes, ils ne s'appuient jamais sur des corrections d'erreur, mais ils s'appuient sur les petites réussites qu'ils ont faites. Si vous apprenez à faire du vélo ou du patin à roulettes, vous vous appuyez sur vos réussites, vous ne corrigez pas des erreurs. De fait, cela change énormément de choses. Ce modèle change énormément de choses dans les modèles éducatifs et les modèles pédagogiques. Nous sommes doués pour dire ce qui ne va pas, on est plutôt négativiste, alors que ce négativisme est un stresser qui aggrave la mutilation chez les mutants en grande difficulté.

Le terme sociothérapie est un terme que nous avons choisi pour commencer à concevoir une formation à l'adresse des directeurs, des chefs de service éducatif et des éducateurs qui travaillent en ITEP, MECS, etc. C'est un programme que nous mettons déjà en action avec certaines grosses institutions. Cette sociothérapie du polytraumatisme est nécessairement incitative, simplement parce que quand on est un polytraumatisé, on est dans la défiance a priori. C'est quoi la défiance a priori ? C'est le contraire de la confiance a priori. Nous (je vous le souhaite en tout cas) sommes dans la confiance a priori. C'est ce qui fait marcher le monde. Le matin, quand nous nous levons, on ne se dit pas « la machine à café va foirer, ma voiture ne va pas démarrer, il n'y aura pas d'essence à la pompe, il n'y aura plus de pain chez le boulanger », etc. On ne se dit pas cela. On a plutôt cette confiance a priori qui nous fait dire « ça va marcher ». Et, quand par hasard quelque chose ne marche pas, cela n'attend pas notre confiance a priori, on le vit comme une exception à notre confiance a priori. Les gamins en question, qui sont dans la défiance a priori, quand ils se lèvent le matin, « ça va être une journée de merde », évidemment. Et quand par hasard ils réussissent un petit truc, tous les éducateurs qui connaissent bien cela disent « il a réussi un petit truc, il va le foirer demain ». Bien sûr, il ne peut pas faire autrement puisque c'est la norme qui revient... Le petit truc qu'il a réussi ne peut pas faire expérience. Ils souffrent aussi d'un syndrome persécutif plus ou moins masqué qui fait de nous des persécuteurs potentiels. Il ne faut pas faire grand-chose pour devenir un persécuteur réel. L'autorité en mode paternel suffit en général pour nous transformer en persécuteur réel de leur point de vue. Ils souffrent aussi de syndrome dissociatif qui implique ce qu'on appelle des scripts dans notre jargon. Un script, c'est un scénario. C'est un scénario qui les agit. Qu'ils agissent sans se voir agir et en utilisant éventuellement un certain nombre d'acteurs pour lesquels ils ne peuvent évidemment pas avoir la moindre empathie à ce moment-là.

Pourquoi mettre du neural dans quelque chose où habituellement on n'en met pas ? Je ne me rappelle plus si je vous l'ai dit, à l'heure actuelle le seul trouble pour



lequel il soit démontré qu'il y a une atteinte neuroendocrinienne durable voire définitive, ce sont les troubles posttraumatiques et polytraumatiques. Il y a des tas de troubles (névrotiques, voire psychotiques) pour lesquels les atteintes neuroendocriniennes sont peu significatives. Là, on a des atteintes très significatives, repérables et repérées. Notre système endocrinien est organisé selon une double machine dont un axe est dédié à la régulation de la douleur (fuir, attaquer, se protéger) et dont un deuxième axe est dédié à la régulation du plaisir (approcher, s'attacher, développer une bonne estime de soi). Ces deux axes s'inter-régulent normalement. Mais il se trouve qu'avec les enfants polytraumatisés ou post-traumatisés, seul l'axe dit nociceptif (axe dédié à la douleur) fonctionne. Ils fonctionnent pour une raison relativement simple : comme ils sont dans un état de souffrance morale intense – ou souffrance globale (quand je leur pose la question de définir souffrance morale ou souffrance globale, ils ne tranchent pas, ils me disent « comme tu veux, l'essentiel est que tu comprennes que je souffre »), ils passent leur temps à chercher des combines et à élaborer des stratégies pour apaiser cette souffrance. Les seules stratégies qui leur sont ouvertes en général sont les conduites à risque, l'alcool et le cannabis, et les atteintes sur leur propre corps. Mais on veut les empêcher de faire cela sans leur avoir donné quoique ce soit qui remplace. Autre élément important qui peut permettre de comprendre quantité de choses en matière de comportements des gamins dont on parle. Le polytraumatisme modifie la perception. La perception dite de survie, là où notre perception consiste toujours à opérer un tri. Dans l'ensemble des perturbations qui nous atteignent, visuelles, auditives, tactiles etc., on fait un tri. C'est un tri assez drastique d'ailleurs puisqu'on retient en général trois éléments perceptifs qui nous suffisent pour fonctionner de 3 à 6. Quand le réseau nociceptif est devenu une autoroute chez les enfants polytraumatisés, cette opération de tri est réduite à la perception des signaux de danger. Ils ne voient plus que des signaux de danger. Cela veut dire qu'ils ne voient plus les sourires. En revanche, si vous fronchez les sourcils, ils le voient et c'est un signal de danger. Si vous les regardez avec un œil dur, ils le voient et c'est un signal de danger. L'autre jour, j'étais dans un couloir où une jeune polytraumatisée était en discussion avec une infirmière. J'étais habillé d'un chapeau noir, grand manteau etc. (c'est l'hiver...), ce sont pour elles des signaux de danger (en plus avec mes moustaches...). J'approche à trois mètres, la jeune fille me voit et fait « c'est qui ça ! », j'étais un danger pour elle. Quand ils perçoivent une menace, bien sûr qu'ils réagissent à cette menace (action/réaction). Ils réagissent soit par un évitement soit par une contre-attaque. Il faut bien comprendre que la quasi-totalité des actes violents perpétrés par les enfants et les adolescents en MECS ou en ITEP, sont des violences défensives, c'est-à-dire qu'ils ont le sentiment de se défendre contre quelque chose. Les attaques offensives sont rares et c'est le fait des prédateurs. Il y a très peu d'enfants prédateurs (c'est-à-dire des futurs psychopathes) dans les MECS et les ITEP (même pas 1 %). Donc ces enfants qui ont appris la relation douloureuse, violente, insatisfaisante, ne peuvent mobiliser dans chaque interaction que l'axe nociceptif. À chaque fois qu'ils trouvent une combine pour apaiser leurs souffrances, cela renforce l'axe nociceptif. C'est un modèle



d'addiction. De ce fait, l'axe hédogène s'étiolo : on a carrément une perte de plasticité neurale. Ils deviennent des êtres qui n'ont plus aucune idée – j'insiste – de ce qu'est un plaisir. Quand vous les entendez dire que c'est le pied quand ils fument ou quand ils cognent, c'est important d'entendre « je cherche à diminuer ma souffrance globale », en fumant, en cognant, en errant, etc. Le modèle le plus accessible, ce sont les scarifications. J'ai toujours posé la même question à des centaines de gamines et de gamins qui se scarifient : « essaie de m'aider à comprendre ce que tu ressens quand tu te coupes ». Et j'ai toujours obtenu les mêmes réponses : « ça soulage » ou « ça fait du bien ». Cela nous permet de comprendre, cela nous donne un modèle bien accessible de ce qui se passe pour eux. Quand je m'inflige une douleur locale, cela atténue momentanément ma souffrance globale. Je dis bien « momentanément » car, comme vous le savez, les scarifications sont rarement uniques. Évidemment, le principe de base, c'est la sécurité, la mise en sécurité, la co-création de ce qu'on appelle un lieu sûr. Le lieu sûr, c'est nous personnellement et c'est l'établissement. Si on veut aider ces gamins, l'établissement doit devenir un lieu de sécurité. Je connais un directeur d'ITEP dont c'est l'objectif premier : quand il reçoit les parents, il leur dit « je puis vous assurer d'une chose, c'est que votre enfant ici sera en sécurité » et il tient parole.

Autre problème, comme nous sommes criticistes, nous avons du mal à faire des connotations positives. Un des problèmes consiste à leur faire comprendre combien on fait d'efforts pour nous faire une petite idée du degré de souffrance dans lequel ils sont. On oublie vite la souffrance dans laquelle ils sont étant donné qu'ils sont pénibles. Ils nous font souffrir nous aussi, donc on oublie très vite qu'ils sont dans un état de souffrance permanente. Pourtant, la première porte vers une alliance possible et vers un rapprochement réciproque possible, c'est que nous puissions leur faire entendre qu'on fait beaucoup d'efforts pour comprendre à quel point ils souffrent, et on essaie de ne jamais l'oublier. Cela veut dire se montrer suffisamment fiable, protecteur et sécurisant. Dans cet univers, on n'est pas très interchangeable. L'essentiel du job, c'est simplement le contrôle du cadre relationnel. Vous avez remarqué, parce que vous le vivez quotidiennement pour celles et ceux qui travaillent dans ces établissements, que les gamins en question n'ont aucune capacité d'auto apaisement. Chez eux, une proposition de définition de la relation est forcément une proposition de surenchère. Et quand ils arrivent dans l'établissement, ils ne peuvent pas faire autrement que de vous faire des propositions de surenchère puisqu'ils ne connaissent que cela. Là, les éducateurs vont se dire « ils nous testent ». Je leur dis alors « arrêtez de vous prendre pour le nombril du monde les gars, ils ne vous testent pas, ils interagissent comme ils savent faire, c'est même pour ça qu'ils sont placés dans votre établissement, parce qu'ils ne savent pas interagir autrement ».

Donc une des bases de l'activité sociothérapique, est à chaque proposition de surenchère, d'opposer une proposition d'apaisement. Le problème, dans



l'éducation de mode paternel, un gamin qui part dans la surenchère doit trouver en face de lui une surenchère autoritaire. On a été façonné comme cela. Donc, renoncer à la surenchère autoritaire, qui consiste à montrer où est l'autorité bien sûr, est devenu une catastrophe du point de vue de la psychothérapie. Donc, face à toute proposition de surenchère de leur part, apprendre à opposer une proposition d'apaisement. C'est une des voies majeures qui permettent un passage de cette machine neurale vers la machine mentale. Ce que nous disent les éducateurs qui arrivent à cela, au bout de trois ou quatre réussites d'apaisement, l'enfant en question les vient comme quelqu'un d'extraordinairement fiables, puissants et protecteurs. Alors que les éducateurs qui partent dans la surenchère en symétrie, sont considérés comme des gros nuls par les gamins puisqu'ils ne sont pas meilleurs que leurs parents. Leurs parents savent très bien faire la même chose...

Donc, avant de penser à le mettre au travail, il y a une méthodologie psychothérapique qui va être fondée sur des processus développementaux. Le polytraumatisme engage des modifications développementales importantes, en particulier, cela met les enfants en stratégie de survie fondée sur la peur, cela les conduit à des agressions défensives qui sont déclenchées par des signaux de danger. Ces agressions défensives sont les insultes, les coups et les destructions d'objet. Devant les insultes, les coups et les destructions d'objet, apaisement. Ce n'est pas toujours facile. Comme on se prend toujours pour le nombril du monde, on croit que les gamins, quand ils nous insultent, c'est nous qu'ils insultent. Ils insultent l'image dangereuse qu'ils voient à travers nous. Ils insultent nos sourcils froncés, ils insultent notre regard, ils insultent notre ton de voix qui a été un peu rude. Ils ne vous insultent pas vous. Il y a des éducateurs très doués pour avoir compris que les insultes ne s'adressent pas à eux. Je donnais un exemple récent dans une supervision : une éducatrice géniale, qui a très bien compris cela, une gamine vient lui dire « espèce de grosse pute ! » (l'éducatrice n'avait pas vu les signaux au préalable, pas facile de les voir effectivement), et son apaisement a été « pute d'accord, mais grosse, t'exagères... » C'est un signal d'apaisement. Il s'agit de prendre de soin, de retrouver ou de trouver les chemins du plaisir en accumulant des petits plaisirs dont on sait que c'est une véritable galère puisqu'ils n'ont aucune idée de ce qu'est le plaisir. Dans le cerveau, le réseau émotion/communication est le circuit long et le réseau sensation/réaction est le circuit court, et, quand on est en stratégie de survie, c'est toujours le circuit court qui marche, notre problème étant de les ramener vers le circuit long, c'est-à-dire les ramener vers des émotions sociales à partir d'un attachement suffisant. Un de mes petits camarades avec lesquels je travaille me rappelle souvent « ce n'est pas parce que le viol et le meurtre sont interdits par le code pénal qu'on ne pratique pas le viol et le meurtre, c'est parce qu'on a des émotions sociales élaborées qui nous empêchent de les mettre en pratique ». Le code pénal ne fait que confirmer ces émotions sociales, les soutenir.



Je terminerai donc sur Heinz von Foerster, grand ami des systémiciens. Son impératif éthique est « agit toujours de manière à augmenter le nombre des choix possibles ». Si on fait cela avec les gamins, pas de problème, on a réussi. Et son impératif esthétique est « si tu veux voir, apprends à agir ». Si tu veux voir du changement, si tu veux concevoir du changement, il faut que tu agisses. Merci.

ÉCHANGES AVEC LA SALLE

Muriel Vallade (Association intercommunale de prévention spécialisée – 57)

J'étais assez d'accord avec la co-crédation d'un lieu sûr dont vous expliquiez les possibilités dans les établissements. Par contre, quand on bosse en milieu ouvert avec tous les paramètres qui sont multiples par rapport à la société, la politique, ce qui se passe dans une rue et dans une ville ou un territoire, quels peuvent être les éléments pour sécuriser le lieu ?

Jean-Paul Gaillard

Paradoxalement, ce n'est pas toujours plus difficile de le faire en prévention que de le faire en établissement. Pour qu'un établissement cesse de devenir maltraitant, il faut vraiment beaucoup bosser, alors que vous, vous pouvez devenir personnellement ce lieu sûr pour un enfant. Vous pouvez devenir la personne digne de confiance, la personne qui ne lui ment pas, la personne qui, à chaque occasion, peut lui fournir un sentiment de protection et de compréhension. En fait, mine de rien, c'est parfois plus facile quand on n'est pas inséré dans un établissement. C'est vrai, pour rendre un établissement non maltraitant, ce n'est pas facile.

Question de la salle

J'ai eu un peu de mal à comprendre le changement que vous évoquiez dans ces « nouveaux enfants ». Au travers des symptômes et des descriptifs que vous faisiez, j'ai eu l'impression de reconnaître l'ensemble de tout ce qu'un enfant a pu être au travers de l'histoire et que c'était essentiellement la manière dont on l'abordait et le système paternel qu'on a toujours appliqué qui a été effectivement mauvais et qui crée des désordres et des incohérences par rapport à l'éducation.

Jean-Paul Gaillard

Je n'ai pas eu le temps de développer le concept de mutation de société. C'est un concept auquel on n'est évidemment pas habitué du tout. Les cliniciens travaillent là-dessus depuis 2000. C'est en 2000 qu'on a commencé à se dire qu'il y a quelque chose qui cloche par rapport à nos modèles. Les premiers à réagir de manière complètement affolée sont les psychanalystes. Vous avez peut-être vu que je suis aussi thérapeute systémicien. Les psychanalystes ont vécu un moment d'affolement pendant au moins trois ou quatre ans, lié au fait qu'ils voyaient bien que disparaissaient l'autorité du mode paternel et la symbolique paternelle. Comme la psychanalyse avait largement fondé un certain nombre de ses modèles sur la



symbolique paternelle, ils se demandaient ce qui allait leur arriver. J'ai même un collègue psychanalyste qui a écrit un gros bouquin pour montrer que ces petits « mutants » – terme que l'on a utilisé d'emblée – ne pouvaient être que des psychopathes et des sociopathes, puisqu'ils ne seraient pas soumis à l'autorité du mode paternel et donc ce serait n'importe quoi. Évidemment, il s'est trompé. Un vieux collègue psychanalyste (qui a été mon contrôleur il y a plus de quarante ans), Charles Melman (il a écrit un joli petit bouquin en 2004, *L'homme sans gravité*) était inquiet à l'époque. Il parle de nouvelle économie psychique et de mutation. Il était inquiet à cause de ce que je viens de vous dire. Puis, j'ai travaillé un peu avec le vieux Charles ces dernières années (et aussi avec Marcel Gauchet, qui n'est pas psychanalyste, mais philosophe et sociologue) et il disait « ça y est, je ne suis plus du tout inquiet pour cette jeunesse parce que j'ai appris à voir ce qui émerge à la place de ce qui disparaît ». J'imagine que vous connaissez tous la chanson de Jacques Brel « *Les bourgeois, c'est comme les cochons* », rappelez-vous le schéma, trois notables qui sortent du resto et trois petits zozos qui les attendent pour leur chanter les bourgeois sont comme les cochons, plus ça devient vieux, plus ça devient bête, les notables offusqués vont se plaindre au commissaire. De longues années plus tard, les trois zozos sont devenus des notables (évidemment) et trois autres zozos les attendent pour leur chanter les bourgeois c'est comme les cochons... C'est ce qui arrive entre deux mutations. Entre deux mutations, une évolution fait que les enfants ne ressemblent pas complètement à leurs parents, mais les valeurs restent pratiquement les mêmes, ou totalement les mêmes. Puis de temps en temps, 5^e siècle, 12^e siècle, 16^e siècle, 18^e siècle, il y a mutation. Là, transformation radicale, nouvelles sciences, nouvelles technologies, nouvelles sensibilités, nouvelles formes d'intelligence. C'est ce qui nous arrive. Les gamins d'aujourd'hui ne sont pas dans une crise d'adolescence. Bien sûr, ils sont adolescents, mais ce qui nous dérange le plus, ce n'est pas une crise d'adolescence, ils ont des comportements qui ne sont pas les comportements attendus. Cela ne nous plaît pas de comprendre que les comportements qu'on attend d'eux sont des comportements de soumission face à nos comportements de domination. Cela ne nous plaît pas du tout d'avoir à s'en rendre compte. Il se trouve que le monde éducatif nous a suivis très rapidement. Dès l'instant où on a commencé à travailler sur la mutation, on a commencé à tourner dans des dizaines et des dizaines d'établissements et d'associations éducatives. Mais l'école, le collège de la république, s'y est mis très tardivement. Le collège de la république est devenu assez malheureusement une machine à exclure. Quand on s'est mis à travailler sur ces processus d'exclusion, on tombait à chaque fois sur le même schéma. Les enfants en question, les petits mutants standards n'ont plus le module de soumission. Les adultes leur font des signaux de domination, c'est une machine aveugle, ce n'est pas un comportement conscient, ce n'est pas de la méchanceté, ce n'est pas une volonté de puissance personnelle, c'est une danse sociétale et on attend de leur part quelques petits signaux de soumission. Les gamins mutants ne savent pas faire, ils n'ont pas le module. Que se passe-t-il alors ? Le mutant vous regarde comme ça et vous en rajoutez une louche puisque le petit gars n'a pas



compris... On est dans le non-verbal. Puis à la troisième louche, il n'a toujours pas compris vu qu'il ne sait pas de quoi vous lui parlez. Et là, vous passez à la parole : « où est-ce que tu as appris la politesse ? » Et le conflit commence, initial par nous. Je passe mon temps à recevoir à mon cabinet des familles qui m'amènent leurs mutants en voie d'exclusion et qui me disent « faites quelque chose s'il vous plaît ». Je fais une proposition aux gamins mutants, je leur fais une proposition honnête « si tu as envie de tenir le coup jusqu'au mois de juin, je peux te donner des combines ». Je leur apprend à simuler la soumission et ça marche ! Je vous donne un petit exemple. Un de mes petits mutants en voie d'exclusion arrive à la consultation et me dit « mon prof de français m'a viré hier, je n'y comprends rien, il faut m'aider à comprendre ». J'ai dit « pas de problème » et on déroule le film. Il me dit « j'étais tranquille, je ne bougeais pas, j'écoutais, et il me fonce dessus en disant tiens-toi bien !, et je lui dis alors Monsieur, je suis vachement bien là, mais il me gueule dehors ! Je n'ai pas compris pourquoi il a fait ça ! » Je réponds alors au gamin « ne t'inquiète pas, j'ai la réponse », « quand un prof te dit tiens-toi bien, cela veut dire mets-toi mal sur la chaise ». Il me demande pourquoi et je lui dis « parce que nous, on aime bien vous humilier, on a besoin, ça nous rassure ». Et il me dit « oui, en plus ce n'est pas tout, quand il approche, tu te mets mal sur la chaise, tu poses tes mains sur la table et tu baisses les yeux ». Il me dit alors « non, ce n'est pas poli de faire comme ça ». Et je lui dis « si, si, je t'assure, c'est comme ça, si tu veux avoir la paix, joue comme ça ». Il part et revient quinze jours après et il me dit « votre truc, ça marche ! Mais c'est de la comédie ! » Et je lui dis « oui bien sûr, c'est la nôtre, vous les mutants, vous avez aussi vos comédies qui sont différentes des nôtres, mais comme évidemment tu n'auras pas le dessus au collègue, autant mimer la soumission », « fais notre comédie et tu seras tranquille ». Je passe mon temps à faire ça avec les gamins mutants pour leur éviter l'exclusion, à leur apprendre à simuler la soumission.

Une personne de la salle

Parce qu'ils ne veulent pas être exclus...

Jean-Paul Gaillard

Mais aucun d'entre eux ne désire être exclu, sauf à partir de l'instant où ils sont suffisamment traumatisés. Là, il faut qu'ils évitent la répétition du traumatisme. Ceux-là sont obligés de se barrer de l'école, oui, tout à fait. Ce que vous dites est lié aux gamins qui entrent dans le traumatisme ou le polytraumatisme, qui sont dans l'échec. Quand vous les récupérez, ils sont déjà comme ça.

Une personne de la salle

Ils sont déjà dans des procédés d'évitement.

Jean-Paul Gaillard



Oui. Quand vous les récupérez, ils sont pour la plupart inaptes à l'école. Ils ont été rendus inaptes à l'école en fait. Et cette affaire commence à descendre au primaire...

Une personne de la salle

J'ai bien entendu que nous avons affaire à des mutants. J'ai bien entendu qu'il y avait des circuits courts et des circuits longs. Chez les mutants, à quoi correspond le circuit long ?

Jean-Paul Gaillard

C'est le même que nous. Ils ont un cerveau qui est quand même tout à fait identique au nôtre ! Ceux que j'appelle les « mutants standards », c'est-à-dire les gamins normaux, vos enfants ou vos petits-enfants (mes petits-enfants). Ce qui les différencie de nous, c'est un façonnement sociétal, à savoir qu'ils intègrent le circuit long. Les gamins qui n'ont pas de difficulté intègrent le circuit long assez facilement, c'est-à-dire le travail sur les émotions. Effectivement, je n'ai pas abordé ce point. J'ai signalé que la porte d'entrée vers la socialisation dans notre monde du 20^e siècle, était la soumission à l'autorité. Cela commence au CP, « t'as pas le droit de parler, pas le droit de bouger, si tu as envie de pisser, c'est quand le prof veut et pas quand tu veux », etc. Avec cette mutation, on a assisté à un renversement radical impressionnant entre ce qu'on appelle le temps de la commande et le temps de l'autonomie. Dans notre monde à nous (20^e siècle), le temps d'autonomie était 0-5 ans, c'est-à-dire le temps maternel. Les mères ne passaient pas leur temps à vouloir éduquer les enfants à la soumission. Au contraire, elles les accompagnaient dans leurs apprentissages, leurs babillages, apprendre à marcher, etc. La mise en place de la socialisation apparaissait à partir de 5-6 ans dans l'espace paternel. Aujourd'hui, on s'aperçoit que le temps de la commande est à 0-5 ans, c'est-à-dire dans l'espace maternel. On l'observe déjà chez les jeunes parents mutants (il y en a déjà) : ils mettent quelques non négociables. Il n'y en a pas besoin de beaucoup car les enfants ont déjà autorité sur eux pour le reste, ils savent faire plein de choses bien plus tôt que nous ne savions les faire. Le problème, ce sont les marchands de jouets qui l'ont compris avant nous, ils ont mis les jouets de 8 ans à 6 ans, et les jouets de 6 ans à 4 ans car ils se sont aperçus que les petits mêmes mutants apprennent plus tôt que nous. La raison est simple : ils ne demandent pas d'autorisation avant d'apprendre, ils apprennent quand ils ont envie. Les non négociables ont le même effet qu'avait la mise en soumission à partir du CP. Quel était l'effet en question ? C'était qu'un enfant sache inhiber son agressivité et qu'un enfant sache produire de l'autre, c'est-à-dire produire un minimum d'empathie. Aujourd'hui, manifestement, ce sont ces quelques non négociables qui aident les enfants à inhiber leur agressivité et à produire de l'autre. L'espace des prérequis de la socialisation a changé de place avec ce renversement sociétal. Donc s'il est encore temps avant cinq ans, quelques non négociables, mais jamais négociés, parce que les mamans non-mutants qui m'amènent leurs mômes qu'elles n'arrivent



pas à gérer, quand je leur dis « vous mettez quelques non négociables ? », elles me disent « oui, oui », il suffit que je les regarde d'un peu plus près pour qu'elles me disent alors « bon, d'accord, je cède de temps en temps ». Le problème est qu'avec un mutant, c'est comme avec un acquis syndical... après, c'est fini ! Il ne faut donc jamais céder sur les non négociables.

Gérard Galli (Directeur général ALSEA – 87)

Comment demande-t-on dans nos équipes de prévention spécialisée d'accompagner les mutants, alors qu'on est financé et organisé pour essayer de gérer et de les ramener dans nos schémas traditionnels ? Comment accompagner cette mutation ?

Jean-Paul Gaillard

D'une part, les schémas traditionnels commencent à changer. Si j'avais gardé mon premier PowerPoint, j'aurais développé une chose assez intéressante, depuis quelques années, des associations patronales m'invitent pour me poser toujours la même question d'ailleurs. « On a un problème, on embauche des mômes (je parle de jeunes qui ne sont pas diplômés), on les forme pendant trois mois et ils se barrent ! Cela nous coûte cher, on voudrait donc comprendre pour qu'ils arrêtent de se barrer ». Je travaille donc avec eux et on tombe très vite sur la même chose. En fait, ils se barrent contre un manque de respect. Un jeune adulte de 18 ans, si on leur manque de respect, ils claquent la porte, même s'ils savent que c'est difficile de trouver du boulot ailleurs. Les patrons (je parle des patrons de PME, je ne parle pas des patrons du CAC 40 qui n'en ont rien à cirer) me disent « ah bon ? Eh bien on va leur donner du respect ! C'est notre intérêt ». Je leur explique alors ce qu'est l'horizontalisation hiérarchique. D'ailleurs, les managers postmodernes, depuis quelques années déjà, on en parle partout dans les entreprises ; les startups fonctionnent presque toutes comme cela. L'horizontalisation ne remet pas en cause les fonctions des uns et des autres, cela redéfinit simplement le respect, la nouvelle forme de respect. On se fait des signaux d'égalité par principe. Le directeur parle aux manœuvres comme il parlerait à sa femme ou à son directeur adjoint. Alors que nous, il serait intéressant de nous enregistrer : quand on parle à un gamin, on n'a pas du tout le même ton de voix, ni le même type d'injonction que quand on parle à un collègue. Tout simplement parce que dans notre monde, les enfants et les adolescents sont des inférieurs hiérarchiques. Si vous ne me croyez pas, ce soir en rentrant chez vous, dites à votre conjoint « va te laver les dents et va prendre ta douche »... et revenez me voir !

Personne de la salle

J'ai oublié de me présenter tout à l'heure, je suis éducateur de prévention et j'interviens à mi-temps dans une classe relais d'un collège. Tout ce que vous expliquez sur la façon de penser des mutants fait que je me demande si aujourd'hui il est encore possible de garder un collège ouvert puisque c'est la confrontation permanente entre le mode paternaliste et le mode maternaliste ?



Jean-Paul Gaillard

C'est un véritable problème. Cela dit, depuis trois ans, j'ai dû être invité dans une centaine de collèges et de lycées professionnels. Cela veut dire que les enseignants commencent à réfléchir. Quand je suis devant l'équipe enseignante, c'est la même chose à chaque fois : je vois environ une moitié qui est crispée sur « ces petits salopards, il faut les saquer »... Vous riez, mais je vous assure, les mômes sont devenus des ennemis pour un certain nombre d'enseignants. D'ailleurs, toute notre société a commencé à les concevoir comme des ennemis. Rappelez-vous, les médias passent leur temps à nous parler des adolescents dangereux, vous connaissez tous la statistique : les adolescents en grande difficulté représentent 2,5 % de la population adolescente. Il y a 6 millions d'adolescents en France, 2,5 % sont en grande difficulté (ceux dont vous vous occupez) sur lesquels 1 % est réputé dangereux. C'est à partir de ce 1 % réputé dangereux qu'on n'arrête pas de nous bassiner avec des lois liberticides, avec l'abaissement de la majorité pour les enfermer plus tôt, etc. Effectivement, il y a un espace sociétal qui se défend contre la mutation et qui conçoit comme dangereux ces enfants qui ne répondent plus à nos attentes. Le collège bouge, il bouge bien plus lentement que vous, c'est clair. Il commence à bouger, mais le risque est de sacrifier quelques générations de mutants.

* * *



L'ACCÈS AU LOGEMENT, UN OUTIL VERS L'AUTONOMIE

LES EQUIPES EDUCATIVES PROPOSENT DES SOLUTIONS D'HEBERGEMENT TEMPORAIRE DANS DES STUDIOS DONT LA FONDATION FEU VERT EST LOCATAIRE, ACCOMPAGNENT LES JEUNES POUR L'OBTENTION D'UN LOGEMENT, VOIRE LES ACCOMPAGNENT VERS LES STRUCTURES D'ACCUEIL OU D'ACCUEIL D'URGENCE.

Annie Léculée, Directrice du service de prévention parisien de la Fondation Jeunesse Feu Vert

Bonjour à tous.

Je remercie la CNAPE d'avoir proposé au service parisien de prévention de la Fondation Jeunesse Feu Vert de venir rendre compte des actions que nous menons modestement sur cette question importante de l'accès au logement des jeunes concernés par nos missions.

Je vais préciser de quel lieu je parle. Je viens de quitter mes fonctions il y a quelques semaines après un long passage dans la Fondation Jeunesse Feu vert et à la direction de ce service. Je vous présenterai donc la Fondation qui gère deux services de prévention spécialisée sur deux territoires, PARIS et la Seine Saint Denis et ses activités. Puis je partagerai avec vous ce que je considère comme une expérience un peu complexe sur cette question importante de l'accès au logement des jeunes.

La Fondation Jeunesse Feu vert, mène depuis 55 ans des actions en direction des jeunes en difficulté. Celui que j'ai dirigé regroupe 10 équipes éducatives, exerçant ses missions sur 4 arrondissements, avec 50 éducateurs. Le service en Seine-Saint-Denis intervient sur 4 communes considérées comme ayant des besoins spécifiques d'intervention de type prévention spécialisée (Épinay-sur-Seine, Saint-Ouen, La Courneuve, Villetaneuse, L'Île Saint-Denis), avec des problématiques assez classiques de politique jeunesse qui ont déjà été un peu abordées ce matin. Mais la Fondation gère aussi un foyer d'accueil pour des jeunes mineurs avec prise en charge judiciaire ou administrative, un CHRS, un service d'AEMO judiciaire et un service d'hébergement par le logement qui peut accueillir des jeunes issus de la prévention (mais dans sa situation dans l'Essonne, le travail partenarial à l'intérieur de la fondation n'est pas facile). C'est aussi un centre pour enfants en difficulté pris en charge le temps de leur scolarité, en cherchant à les amener à retrouver une insertion en milieu scolaire dite naturelle. La Fondation a aussi créé quelques outils autour de cette question thématique d'insertion : un service formation (dispositif



de droit commun mais aussi dispositif spécifique, particulièrement sur la question de l'accès à l'emploi des jeunes sous main de justice), et une entreprise d'insertion par l'économie (bâtiment second œuvre avec cinq postes essentiellement dédiés aux jeunes du service parisien).

Voilà pour vous situer le contexte et le lieu dont je parle.

Sur cette question de l'accès au logement, nous partons d'un constat, peut-être un peu plus crispé car nous sommes à Paris, de cette difficulté, presque une impossibilité pour les jeunes majeurs d'accéder à un logement autonome (nous sommes moins amenés à travailler la question de l'accès au logement autonome pour les jeunes mineurs). C'est une difficulté qui ne concerne pas que les jeunes de la prévention – en tant que responsable de ce service, j'ai eu quelquefois à soutenir des collègues salariés, qui eux-mêmes peinent à trouver un logement accessible à proximité de leur lieu de travail, ou pour le moins en région parisienne.

Pour préparer cette intervention, j'ai relu ce que nous écrivions, il y a dix ans sur cette question d'accès au logement (je ne suis pas remontée plus mais j'aurais pu le faire) car nous faisons ce constat depuis de très nombreuses années. Il y a dix ans, c'était le démarrage de la loi Dalo qui nous avait laissé penser et espérer que l'accès à un logement digne, d'abord pour les familles, puis pour les jeunes, devenus autonomes, pourrait bénéficier des opportunités de cette loi et de ses attendus.

En effet, on peut faire deux remarques importantes, sur le mal logement d'un certain nombre de familles qui a été pris en compte dans les différents programmes de rénovation urbaine, certains GPRU (grands projets de rénovation urbaine), avec des rénovations, des constructions facilitant l'accès au logement des familles, inscrites depuis longtemps. La situation s'est nettement améliorée pour les familles, avec des relogements dans de grands appartements dans Paris ou en proche banlieue. Il reste cette observation qui nous caractérise à Paris (et qui n'est peut-être pas tout à fait la même chose pour vos réalités dans les territoires), à savoir que quand on est sur Paris, on a du mal à quitter Paris et aller au-delà du périphérique. Nous avons vu des familles refuser un relogement trop éloigné pour ces raisons... Pour les familles, mais aussi pour les jeunes, le quartier c'est leur lieu de vie, leur territoire d'appropriation, leurs amis, leur lieu de scolarisation et leur lieu de rencontres. Et, envisager quitter le quartier est quelque chose de difficile. Nous avons souvent vu des jeunes revenir très régulièrement, presque tous les jours, dans leur quartier d'origine, alors que leur famille avait été relogée dans un autre arrondissement.

Nous avons donc fait ce constat de longue date de cette difficulté pour les jeunes d'accéder à un logement autonome, alors que certains d'entre eux – malgré la crise économique – parviennent à accéder à un emploi relativement pérenne, avec des rémunérations sans doute modestes, en CDI pour certains (cela arrive), en contrat aidé pour d'autres.



La demande des jeunes d'accéder à un logement est une des gageures sur lesquelles les équipes butent et je dirai qu'elle est sans réponse accessible du fait de la rareté de l'offre, des exigences des bailleurs ou des propriétaires, des garanties de solvabilité demandées. En effet, nous n'avons que très peu d'opportunités de réponses et ces jeunes refusent d'intégrer des structures d'hébergement collectives. Il existe à Paris et dans la région parisienne des associations qui gèrent des foyers de jeunes travailleurs et un certain nombre de réseaux d'hébergement collectif que les jeunes avec lesquels nous sommes en lien ont du mal à accepter. Dans nos pratiques de prévention sur les quartiers où nous sommes, nous n'avons pas de jeunes en errance ou de jeunes sans domicile, pour lesquels d'autres réponses parisiennes existent. Par contre, nous avons des situations de jeunes en rupture familiale qui se retrouvent parfois sans situation d'hébergement. Ces situations ne sont pas nombreuses mais elles existent. Dans le réseau des partenaires avec lesquels nous travaillons, nous avons d'abord une écoute, une attention, un accueil, pour trouver des réponses dans le réseau de l'hébergement. Ces réponses sont de plus en plus difficiles pour les jeunes majeurs. Vous le savez tous, Paris n'est pas en reste sur cette restriction de la prise en charge des jeunes majeurs dans le cadre de contrats que l'aide sociale à l'enfance prenait en charge sur des situations isolées mais difficiles.

Il y a pratiquement quarante ans, grâce à l'initiative de notre président fondateur, nous avons obtenu la location de studios par un bailleur social acceptant l'hébergement de jeunes majeurs. Nous avons six studios à notre disposition qui bénéficient encore de loyer sous ordonnance 48, c'est-à-dire avec des coûts locatifs faibles dans Paris, sur des quartiers périphériques proches du tramway (c'est important en matière de mobilité et de localisation). En accord avec le bailleur, le service est locataire et en assume la responsabilité et les jeunes qui occupent ces studios, versent une indemnité d'occupation avec une attestation de notre part. Ce reçu n'a pas valeur de quittance donc de valeur juridique importante mais acte leur participation financière dans le cadre « d'une sous-location » et que les critères d'accueil de ces jeunes sont qu'ils aient un minimum d'autonomie financière. Cela ne veut pas dire forcément que les jeunes ont un contrat de travail pérenne, mais ils ont des ressources (les bourses pour ceux qui poursuivent des études, ou d'autres pour ceux qui sont en situation d'emploi même à durée déterminée). Un minimum de participation de ces jeunes dans l'accueil que nous faisons est exigé. Ces studios sont bien évidemment tous occupés et nous avons plus de sollicitations des éducateurs que de possibilités.

Quelles difficultés rencontrons – nous dans cette gestion ?

Les choses ne sont pas aussi simples. D'abord, c'est difficile de « choisir » entre guillemets les jeunes candidats à cet hébergement temporaire et de définir les critères de recevabilité partagés avec l'ensemble des responsables des dix équipes. Il s'agit donc de discuter en réunion de chefs de service pour avoir des critères



objectivés quant au choix de ces jeunes. Pour l'illustrer dans des situations passées, nous avons accueilli des jeunes en situation d'emploi qui évoluaient d'une façon positive et qui occupaient dans leur famille des logements très exigus. Olivier Toche en parlait ce matin, de plus en plus de jeunes restent longtemps dans leur milieu familial (jusqu'à 26 ans). Ils n'ont pas tous des ressources licites, vivant pour beaucoup de l'économie parallèle et n'ayant pas une capacité d'avoir un logement en termes d'accessibilité. Parmi les jeunes que nous avons acceptés, qu'il s'agisse de jeunes garçons ou de jeunes filles, il y avait donc un vrai projet d'hébergement à partir d'une réflexion de l'équipe qui proposait les jeunes. Ce projet d'hébergement était déjà la concrétisation d'un projet d'accompagnement éducatif de plusieurs années et permettait de concrétiser l'évolution du projet par l'accès un logement. Ainsi, nous avons pu héberger des jeunes en situation de formation en alternance, en parcours universitaire, en emploi. Un jeune, durant le temps de son hébergement, a préparé un diplôme d'aide-soignant. Un autre exemple, sans doute le plus emblématique, est l'accueil sur plusieurs années d'une jeune fille qui faisait des études de médecine. Elle aurait pu accéder à un studio par le CROUS, mais d'origine subsaharienne, sa famille ne pouvait penser cette jeune dans une situation inconnue et dans un lieu de mixité de genres. Sa famille était donc plus rassurée de la savoir dans un studio proposé par l'équipe éducative. Cette jeune a fait son chemin, elle termine aujourd'hui ses études de médecine. C'est un exemple contributif de l'accompagnement que nous avons pu avoir pour cette réussite. Puis, il y a bien évidemment des jeunes en grande souffrance et en grande difficulté. Nous hébergeons un jeune sans-papiers qui est revenu clandestinement du Maroc et qui butait (et nous butions avec lui) sur toutes les solutions alternatives du fait de sa situation administrative irrégulière. Nous avons pris la décision de l'accepter dans un de nos studios tant il était dans une situation de précarité et de dégradation psychique et physique. Il y a donc également un travail d'accompagnement pour sa régularisation.

Parmi les difficultés que nous rencontrons, on trouve aussi des situations intéressantes qui caractérisent le comportement de ces jeunes. Je ne sais pas s'il faut faire un lien avec ce qu'on a entendu en fin de matinée, mais souvent le jeune n'est pas préparé à se retrouver seul dans un studio. Une fois qu'il ferme sa porte, il est seul dans cet espace, parfois un peu vaste pour lui au regard de sa situation familiale antérieure et nous avons eu plusieurs situations de nuisances sonores avec plaintes du voisinage, pétition ou appel de la police, ce qui mettait en cause la poursuite de cet accueil. Les jeunes acceptaient les sollicitations et visites tardives de leurs amis. Quand ils sont en milieu familial et plutôt nombreux dans leur famille, ces jeunes rencontrent la difficulté de passer sans transition à un hébergement de qualité (au sens de la qualité que peut apporter un studio dans Paris, avec la liberté que cela donne, avec sa clé, sa clé de boîte aux lettres, son autonomie). D'ailleurs, à la demande du jeune, il y a eu des situations où nous avons dû envisager un retour dans son milieu familial. Était-ce un échec ? Une absence de préparation ? Une absence de suivi éducatif ? Bien évidemment, les copains sachant qu'il a un studio



où l'on peut s'y retrouver, écouter de la musique et fumer tranquille (pas seulement du tabac). Cette difficulté a occasionné une réflexion au niveau des équipes pour voir comment on pouvait préparer les jeunes qui relevaient de ce parcours de vie, pour accepter cette autonomie et occuper de façon paisible le logement et respecter le voisinage.

Par ailleurs, dès que le jeune entre dans le logement, on travaille avec lui systématiquement sur une inscription pour une demande de logement social (à Paris il faut compter entre sept et dix ans, avec peu de chance pour un bailleur social et quasiment impossible pour un bailleur privé). Quand ces jeunes ont un emploi stable, nous avons pu leur faire bénéficier du 1 % patronal. Ainsi, plusieurs jeunes ont pu accéder à un logement à la suite de cet hébergement dans un des studios gérés par notre fondation.

Nous avons dû faire face à une autre difficulté. Le contrat dure six mois, renouvelable plusieurs fois et on avait peut-être cette naïveté de penser qu'on aurait pu résoudre en un an, maximum deux ans ce sas de transition vers un logement à la fois autonome et pérenne. Mais la réalité locative à Paris ne le permettant pas, nous nous sommes trouvés dans des situations où les durées se sont prolongées jusqu'à 5 ans ! Ce jeune homme qui avait une formation d'ascensoriste a enfin trouvé un logement de deux pièces et refusait tout autre alternative... Or, ce n'est pas l'objet de nos studios, c'est un outil éducatif au service des équipes pour accompagner des parcours de façon temporaire. Mais la réalité parisienne étant ce qu'elle est, ce n'est pas facile. Nous avons donc entamé une réflexion avec les bailleurs sociaux pour tenter de mettre en place des baux glissants mais c'est très difficile et nous n'avons pas abouti. Même si nous travaillons avec les bailleurs sociaux sur d'autres champs, notamment dans l'insertion (chantiers éducatifs pour lesquels ils sont donneurs d'ordre), on sent bien la frilosité de ces derniers quand il s'agit de jeunes suivis par la prévention spécialisée. En tous les cas, avec les trois ou quatre bailleurs principaux de Paris, nous n'avons pas réussi à mettre en place des initiatives et des expérimentations permettant aux jeunes d'aller vers l'accès à un logement pérenne.

Au-delà des studios à notre disposition, dans les rapports que nous pouvons avoir avec les mairies, les élus et les élus au logement, nous avons la chance d'avoir une attention et un accès simplifié quand la mairie est partie prenante dans l'affectation de foyer de jeunes travailleurs. Je disais tout à l'heure que les jeunes refusaient l'hébergement collectif, mais pas tous. Nous avons pu récemment proposer à trois jeunes en situation sociale familiale difficile d'accéder à un foyer de jeunes travailleurs qui ouvrait ses portes et qui était d'une grande qualité architecturale et de prise en charge sociale.

Nous avons aussi mis en place un partenariat avec l'association Solidarités Nouvelles pour le Logement, mais ce sont plutôt des familles qui ont été prises en



charge que de jeunes adultes. Par ailleurs, nous avons également un partenariat avec l'association Habinser (l'habitat au cœur de l'insertion) qui a des programmes de résidence sociale, où le jeune n'est pas en sous-location car il signe un bail pour lequel nous nous portons garants du paiement du loyer (c'est toujours un point de vigilance à avoir). Dans le cadre de ce partenariat, nous avons pu répondre à des situations difficiles de quelques jeunes qui acceptaient d'aller en banlieue (hormis deux studios et un T2 dans le 10ème arrondissement, HABINSER dispose de peu de résidences sociales dans Paris). Ces jeunes acceptent donc cette mobilité et cet éloignement de leur réseau familial et amical, ce qui n'est pas toujours évident, même si la situation qu'ils vivent est complexe. Nous avons un travail de réflexion commune avec cette association. En effet, je pense que l'accompagnement au logement, dans le logement et par le logement, nécessite des compétences spécifiques qu'un éducateur de prévention n'a pas d'emblée. C'est la mise en commun ou en synergie des compétences qui a fait que quelques opportunités se sont ouvertes et ont permis d'apporter des réponses concrètes à ces jeunes. Et cette association a un vrai savoir-faire dans l'accompagnement vers le logement. Ils ont des conseillères en économie sociale et familiale, pour la gestion du budget, la question de l'équipement quand le logement est vide (ce qui n'est pas le cas des studios que nous proposons aux jeunes, ils sont aménagés et le jeune a un minimum d'équipement à apporter hormis ses choix personnels qu'il peut avoir). Pour autant, nous avons une difficulté à multiplier les partenariats. Sur Paris, il y a sans doute d'autres associations mais elles sont plus centrées sur des jeunes qui viennent d'un parcours de l'aide sociale à l'enfance, que des jeunes des quartiers qui sont pour la plupart encore dans leur famille et qui aspirent à leur autonomie. Là où nous avons une réflexion un peu plus large, c'est quand le jeune ou la jeune va construire un projet de vie de couple. Et, pour éviter qu'il reste en couple et avec un enfant qui peut arriver de ce choix de vie affective, ils vont vouloir rechercher un hébergement. Aujourd'hui, on a encore beaucoup de jeunes qui vivent dans leur famille, en couple sans être en couple. La jeune fille est là, le bébé arrive, le père de cet enfant vient mais n'habite pas toujours sur place, ce sont des situations assez compliquées. Pour vous donner un exemple, nous avons une instance qui se réunissait au moins une fois par an – Commission jeunes en difficulté –, à partir des pratiques et du travail des équipes de prévention (14 associations à Paris) sur une thématique précise... Nous avons pu échanger et partager sur la thématique de l'espace public, de la scolarité avec l'ensemble des acteurs concernés et partenaires... Nous avons souhaité faire une commission spécifique sur l'accès au logement des jeunes mais nous n'avons pas obtenu de traiter de thème sensible... Il nous semblait que les questions que nous avions à poser en tant qu'équipe de prévention n'auraient pas trouvé leurs réponses, ni du côté des élus et de l' élu chargé du logement sur l'ensemble de la ville de Paris, ni du côté d'un certain nombre d'acteurs puisque les moyens sont vraiment très limités et le contexte difficile.



Voilà, je crois ce que je pouvais dire pour ce témoignage et cette expérience des équipes. Expérience modeste, vous le comprenez, six studios disponibles, c'est peu dans un partenariat avec Habinser. Mais quand un jeune bénéficie de cet hébergement, cela permet de penser la question de la place que prendra un logement autonome dans la vie de ce jeune, dans ce qu'il a envie de construire et dans ce qu'il donne à voir de sa capacité de construire ce parcours. Pour terminer, c'est moins la question de l'autonomie budgétaire que la question de la gestion de cette autonomie qui est en cause et en jeu dans l'accompagnement éducatif que nous essayons de mettre en place et qui amène les équipes à travailler avec des bouts de ficelle pour essayer de répondre au cas par cas, avec tout ce qu'on peut avoir dans nos réseaux de possibilité de concrétiser un accès au logement de ces jeunes.

ÉCHANGE AVEC LA SALLE

Henry Glapiak (Association Rencontres et Loisirs – 62)

Je suis directeur d'une association de prévention mais nous gérons aussi de l'hébergement temporaire. Je vous rejoins sur la question, sauf si c'est une spécificité à Paris. On parlait de prise en charge globale ce matin, avec le pacte départemental de la jeunesse institué, déclinaison de la politique de l'État via les régions qui s'en mêlent (Monsieur Toche en parlait). Cette prise en charge englobe la santé, l'insertion professionnelle, la mobilité, la citoyenneté et le logement, lequel est quand même un vecteur important d'insertion des jeunes avec qui nous travaillons. Faute de trouver des partenaires sur notre territoire, nous avons créé un service d'hébergement temporaire dans le cadre de l'ALT. C'est un outil très intéressant car l'autonomie des jeunes passe par ce dispositif. On a peut-être moins de difficulté que vous puisque nous avons des possibilités via le FSL. Cela permet aux jeunes d'accroître une autonomie et d'avoir un accompagnement différent à plus long terme. Aujourd'hui, je pense que la prévention devra se diversifier si elle veut répondre à la demande des jeunes qui restent ancrés sur leurs problèmes – sauf si une association offre ce besoin à côté, mais faute de trouver des partenaires on est quelquefois obligé de créer des outils pour y répondre et le logement est quand même une étape indispensable à leur autonomie.

Je voudrais quand même rectifier une chose en tant qu'adhérent de l'UDHAJ (Union départementale de l'habitat des Jeunes via l'UNHAJ). Peut-être qu'à Paris, les foyers des jeunes travailleurs ont beaucoup de collectif, mais je pense aussi que beaucoup de FJT (foyers de jeunes travailleurs) sont des résidences sociales qui se diversifient avec une possibilité d'accueil dans des petits studios (douche et kitchenette comprises). Ce ne sont plus les FJT vieillots qu'on a connus (ils datent de 1947 quand même, il faut rappeler). Peut-être qu'ils n'ont pas été transformés à Paris, je ne porterai pas de jugement car je ne connais pas, mais dans beaucoup de régions, on voit des FJT « top modèles ». Il faut aussi savoir que la construction d'un FJT représente entre 5 et 6 millions d'euros et beaucoup d'élus souhaiteraient avoir



aujourd'hui ces FJT dans leur parc résidentiel pour proposer à ces jeunes un parcours d'autonomie.

Annie Léculée

Autant la question de l'insertion par l'économie paraît facile, autant la question du logement nécessite une énergie importante pour construire quelque chose. Il faut des interlocuteurs, des bailleurs sociaux, des offreurs de solutions locatives et c'est ce qui fait défaut. C'est une réflexion que nous avons menée au niveau de notre fondation et c'est un chantier difficile à porter. Nous avons un service d'hébergement de jeunes sur Étampes, mais qui a des financements de type ASE dont avec un public ciblé. Nonobstant le fait qu'il est un peu éloigné de Paris, nous butons sur les prises en charge, nous restons dans l'hébergement institutionnel alors que les jeunes aspirent à leur autonomie, nous n'avons pas toujours les moyens adaptés et les relais. C'est le plus difficile sur la question du logement. Cela dit, les jeunes qui passent dans notre entreprise d'insertion ont réussi à obtenir un logement par le 1 % patronal pour quatre d'entre eux. Il faut se mobiliser, les demandes de logement des jeunes (tout comme les familles) sont faites, mais il y a une pénurie de logements disponibles, ce qui rend la situation d'accès au logement très difficile.

Personne de la salle

Je travaille dans un service en prévention spécialisée à Montélimar. Dans votre intervention, j'ai retenu une chose importante qui nous pose question en prévention spécialisée. Vous parliez de la solitude des jeunes dans le cadre du logement, avec l'intérêt du bail glissant. Effectivement c'est un travail de partenariat (que nous savons faire), mais nous voyons aussi que cet accompagnement spécifique demande beaucoup de temps. Comment la prévention spécialisée peut-elle intervenir dans l'insertion au logement dans ce type d'accompagnement qui prend quand même beaucoup de temps ? Un temps pour l'accompagnement et l'adaptation à être seul, puis un temps d'adaptation à l'autonomie réelle.

Annie Léculée

C'est une question qu'il faut certainement mettre au travail. Ces jeunes qui restent longtemps dans leur famille, qui sont majeurs, qui ont leur vie de travail ou d'autres activités, comment se perçoivent-ils ? Comment se projettent-ils dans un avenir qui serait un avenir avec un accès simple à cette autonomie par le logement ? Ils occupent le logement de leur famille comme un hôtel, en tout cas pour beaucoup d'entre eux dans ce que nous observons. Quand il n'y a pas de conflit relationnel, cela peut bien se passer, mais ce n'est pas simple. Et on s'est aperçu que certains jeunes ont du mal à supporter de se retrouver seul dans un studio à leur disposition. Ce renvoi à cette solitude a été révélateur qu'ils n'étaient pas prêts à vivre de cette façon et c'est un travail auquel nous sommes en train de réfléchir parce qu'il nous semble important, pour ne mettre en échec leur parcours.



Cela serait bien de nous faire part de vos expériences réussies d'accès au logement. Les idées sont à partager et à mutualiser car nous sommes assez démunis sur cette question. C'est une question d'enjeu d'avenir pour ces jeunes.

Tony Morin (ADSEA 25 – Service de prévention spécialisée)

Je vais apporter une expérience complémentaire. Je fais référence à un appel à projet car, en prévention spécialisée, on peut être aussi appelé à répondre à des appels à projet. En l'occurrence, c'est un appel à projet de la délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIAL), qui a pensé il y a quelques mois à un appel à projet pour développer des initiatives en matière d'accès au logement pour le public en grande difficulté. Il s'agissait notamment des publics jeunes (18-25 ans) en errance, notamment les jeunes avec chien, mais aussi pour les femmes victimes de violences. C'est dans ce cadre qu'on a répondu à l'appel à projet. C'était d'ailleurs une réponse collective puisqu'on s'associait au CCAS de Besançon, à une association qui gère également un CHRS et à une boutique d'accueil de jour qui accueille le public en errance. C'est donc un appel à projet collectif, premier point que je voulais souligner car je crois que c'est intéressant de construire une réponse collective à l'échelle d'un territoire. L'autre aspect sur lequel je voulais insister, c'est que nous ciblons un public très spécifique, en l'occurrence le public jeune en errance avec chien, pour lesquels vous savez que c'est particulièrement difficile d'aller trouver des réponses alternatives à la rue. L'idée fondamentale est de partir du postulat qu'il faut qu'on prenne les jeunes comme ils sont là où ils sont. Le logement devient non pas le point d'aboutissement d'un processus d'insertion sociale et professionnelle (la cerise sur le gâteau en quelque sorte de l'accompagnement comme c'est souvent le cas, c'est-à-dire une fois que le jeune est stabilisé, qu'il n'est plus dans les conduites addictives, qu'il va bien dans sa tête, à ce moment-là on commence à penser logement), mais on inverse complètement la mécanique. On part de l'idée que le fait d'ouvrir la possibilité « d'habiter » (au sens entier du terme) un espace, va être le point d'appui de tout un travail d'accompagnement social et éducatif. C'est l'expérience que l'on va tenter. C'est en quelque sorte une prise de risque maximum du côté des accompagnateurs et une prise de risque minimum du côté du jeune d'une certaine manière. On parle non pas d'accueil à bas seuil mais plutôt d'accueil au seuil de tolérance, c'est-à-dire que l'on pose l'exigence du côté des accompagnateurs et pas du côté du jeune comme c'est souvent le cas habituellement. On est au tout début de l'expérimentation, on vient juste d'être retenu parmi 200 projets (20 ont été retenus dont le nôtre). On est dans la phase de recherche de logements, ce qui ne va pas être simple de trouver à la fois des appartements adaptés qui acceptent cette population très spécifique. Par ailleurs, outre la question du logement, on inscrit ce travail sur le logement dans un contexte plus large, qui est aussi le travail avec les jeunes en squat, et aussi le travail sur le couple jeune/chien qui est absolument indispensable.



Personne de la salle

J'apporterai également un témoignage de la colocation dans des logements un peu plus importants, ce qui permet que les chambres soient des parties privatives avec des parties communes pour la douche/salle de bain. Cela permet de mixer ce qu'on appelle le brassage social, éventuellement un jeune en phase de sortie qui a bénéficié d'un dispositif d'hébergement et qui est encore en phase d'ascension, et un jeune qui rentre. C'est un double bénéfice dans la mesure où il peut avoir des témoignages d'un jeune qui peut accompagner un plus jeune. C'est un premier élément. Ce que je voulais dire aussi, même si on sait que les finances se raréfient un peu partout (dans le Loiret on a entendu la fin des missions 2013, même chose en Seine Maritime pour 50 % de la prévention), je pense qu'on doit se diversifier pour répondre aussi à cette demande sur notre territoire. Dans mon département du Pas-de-Calais, le département a ordonné la fin de la prise en charge des 18-21 dans les maisons d'enfants, et éventuellement chez des assistantes familiales. Ils essaient donc de trouver des partenaires sur le territoire pour travailler justement vers cette autonomie des jeunes, pas forcément dans leurs dispositifs propres. On parlait ce matin de la prise en charge des jeunes dans les maisons d'enfant, c'est vrai que c'est coûteux (de l'ordre de 180 à 200 € prix de journée), alors que pour une association qui fait de l'accueil d'hébergement dans le diffus quand il n'y a pas possibilité de retour dans la famille, les coûts sont diminués par quatre. C'est vrai, il y a cette histoire de coût, non pas qu'on veuille être des fossoyeurs de maison d'enfant pour la prise en charge du 18-21, mais si on veut préparer des enfants à la sortie de 18 ans, il faut aussi prendre au plus jeune âge et avoir une possibilité à une palette d'accueil susceptible de les accompagner au-delà de 21 ans, avec des différents dispositifs qu'on peut mettre ou en partenariat avec d'autres partenaires.

Annie Léculée

Je voulais juste terminer par une information qui me semble importante. Se préparent les États généraux du travail social, notamment dans les interrégions, dont celle de l'Île-de-France où il y aura des assises sur la thématique « Hébergement, logement ». Et je me demandais comment la prévention spécialisée pouvait prendre sa place dans cette manifestation qui souhaite redonner au travail social quelques lettres de noblesse (je pense qu'il en a besoin). Ce matin on parlait des préoccupations des uns et des autres sur l'évolution de la prévention, son devenir et sa nécessité de s'ajuster aux « mutants » (je pense que cela va être une expression qui va rester de ces deux journées !).

Comment être en veille et en alerte pour dire – pas à leur place puisque les jeunes peuvent le dire – combien cette question de l'insertion au sens large incluant leur hébergement, leur autonomie, leur accès à un logement est essentielle ? C'est une question sur laquelle nous sommes relativement démunis, il faut le reconnaître. Cela ne veut pas dire que nous sommes sans réponse. Nous faisons de la dentelle et c'est joli, efficace pour les réponses trouvées mais de façon plus large, cela reste c'est difficile.



C'est un sujet préoccupant que nous devons faire connaître.

* * *



LA MOBILITÉ, VECTEUR D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

À PARTIR D'UN POLE TECHNIQUE EDUCATIF- P.T.E., REPERE COMME UN ESPACE TECHNIQUE EDUCATIF ET D'UNE AUTO-ECOLE SOCIALE, L'EQUIPE EDUCATIVE - ABORDE L'AUTO-MOBILE COMME UN SUPPORT AU CENTRE DU TRAVAIL EDUCATIF DE RELIAISON POUR UNE PLUS GRANDE AUTONOMIE ET MOBILITE DU PUBLIC JEUNE.

Aïda Laudicina, chef de service éducatif du Pôle Technique Educatif de la Sauvegarde 42,

Salim Bouzid, éducateur technique spécialisé,

Bruno Intilla, intervenant technique.

Pierre Faure, éducateur référent de l'accompagnement social

Alain Gathion, enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière.

En appui à nos échanges le PowerPoint vise à poser le cadre de nos actions. Chaque membre de l'équipe développera un axe de notre action.

Le Pôle technique éducatif (P.T.E.) est intégré au service de prévention spécialisée de la Sauvegarde 42 et de son Pôle Spécifique pour Adolescents. La Sauvegarde 42 a pour objectif de protéger l'enfance en danger. À partir de cette vocation fondatrice, elle organise des activités en vue d'aider jeunes et adultes confrontés aux difficultés de toute nature (familiales, sociales, psychologiques, culturelles, scolaires, économiques...) à s'insérer dans la société et à y vivre en personnes responsables. Pour ce faire elle met en œuvre, dans un souci constant d'adaptation et d'efficacité, des actions éducatives qui lui paraissent nécessaires, notamment en matière de prévention.

La Sauvegarde 42 agit le plus souvent sur mandat des autorités administratives et judiciaires : elle souhaite le faire en étroite collaboration avec ces partenaires, ainsi qu'avec les autres associations du secteur social et, plus largement, tous ceux qui peuvent aider à l'insertion et à l'accompagnement des jeunes et adultes en difficulté ; elle souhaite être une force de proposition dans l'élaboration des politiques publiques en la matière.

La Sauvegarde 42, afin de favoriser un climat de compréhension et de solidarité sociale, entend développer l'information, tant des responsables politiques que de l'opinion publique, sur les difficultés d'insertion rencontrées par les jeunes et adultes, ainsi que sur les actions entreprises ou à entreprendre en ce domaine.



La Sauvegarde 42 participe directement ou en collaboration, avec toutes institutions publiques ou privées, à la formation et au perfectionnement des personnels du secteur social.

Le P.T.E. est un support éducatif récent. Son ouverture en octobre 2010, sur le secteur de Montreynaud s'inscrit dans une pratique de la prévention spécialisée qui utilise la réparation mécanique comme un support éducatif, une manière de faire lien et de rencontrer des jeunes et leurs familles. Pour la petite histoire, c'est l'espace technique qui est à l'origine de tout le travail éducatif qui est mobilisé depuis au sein du PTE. Le diaporama présente l'action de ces constats à ce qui se déploie actuellement et des raisons de ce choix.

L'espace technique date des années 1980. Sa mise en œuvre par la Sauvegarde 42, est à rattacher aux constats des éducateurs de prévention spécialisée. Ils repéraient que des jeunes sur les quartiers se représentaient la voiture comme le symbole de la liberté, du déplacement, mais qu'ils utilisaient l'auto-mobile comme un lieu de rencontre fixe. Il y avait également le souci des éducateurs de répondre de manière éducative à l'augmentation de réparations mécaniques qui se réalisaient sur l'espace public. De ces remarques des éducateurs de terrain et le service ont élaboré une réponse en faveur des jeunes – une petite réponse, mais une réponse qui peu à peu va s'installer et cheminer vers une réponse d'assistance à la réparation de véhicule. Le véhicule, ce n'est pas seulement l'automobile, c'est aussi le scooter (la mobylette à l'époque) et le vélo souvent.

Comme toute action éducative, le but est d'impulser un changement de regard et d'appréciation de la personne sur ses compétences et sa place dans la société, dans une perspective de socialisation et d'insertion sociale et professionnelle. La spécificité de cet espace technique est peut-être la mise en technique du travail éducatif. A partir d'un support technique, d'un besoin, d'une demande c'est un peu mettre en scène des situations sociales où le jeune accompagné par les éducateurs de rue puisse trouver la panne, réparer son scooter ou sa voiture et redémarrer.

Concernant le schéma directeur de l'action, les éducateurs de rue, à l'origine de cette mise en œuvre, situaient le problème des jeunes qui sortaient peu ou pas du quartier en lien avec la problématique d'insularité – une position de milieu fermé avec des réseaux et des mobilités restreintes. La question pour nous était de se dire à quel moment l'assistance à la réparation pouvait amener à ce qu'un processus de mobilité et de prise d'autonomie, de prise de confiance en eux, fasse que ces jeunes retrouvent un niveau suffisant de confiance, soient plus mobiles. Cette visée d'impulsion d'une dynamique, de mise en mouvement est à l'origine de notre travail. Avec le temps, le service a étoffé l'espace technique en développant autour un pôle technique éducatif. C'est certainement, un changement de regard que nous avons sur l'objet mécanique et la question de la mobilité, pour transformer cela en problématique de la mobilité de la jeunesse, d'où l'arrivée de l'auto-école



sociale en complément de l'assistance éducative développée au sein de l'espace technique.

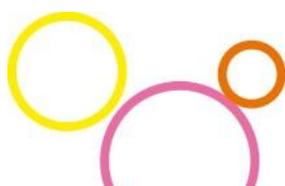
Nous nous arrêtons là, pour la présentation du cadre de l'action afin de laisser une place prépondérante aux éducateurs qui travaillent au quotidien auprès des jeunes.

Salim Bouzid, éducateur technique spécialisée de l'Espace Technique

L'idée du pôle technique éducatif ne date pas d'aujourd'hui, même si c'était un peu laborieux pour le mettre en place avec les contraintes politiques du territoire au départ. L'idée était donc venue à partir ce travail de rue et de ce qu'on pouvait observer, et surtout de la place de la voiture et ce qu'elle représentait par rapport aux jeunes qu'on suivait. L'expérience avait déjà commencé sur un site précédent, le site de Montchauvet, où se trouvait le siège social de la prévention spécialisée dans les années 1980. C'est de là qu'ont émergé la réflexion et le projet. L'idée était donc comment se saisir de cet outil de l'automobile pour avoir une double entrée, car notre choix se portait aussi sur comment rentrer en contact avec les familles, et de centraliser toute cette mécanique « sauvage » qui s'opérait sur les territoires, et comment investir ce support déjà investi par les jeunes - c'était un peu leur seconde résidence. L'idée était de se mettre autour d'une table et voir comment le service de prévention spécialisée de la Sauvegarde 42 pouvait se saisir de ce constat pour monter un projet, sachant que la prévention spécialisée n'avait pas vocation à institutionnaliser les actions. Mais là on a fait une exception pour ce qui concerne la Sauvegarde 42 du département de la Loire et on a mis le paquet pour créer cet outil.

Pour revenir sur Montchauvet, l'histoire date des années 1980 avec l'idée de monter un garage sous statut d'entreprise intermédiaire. On avait plusieurs entrées. C'était l'activité dite « prévention », c'est-à-dire offrir un lieu de rencontre à des jeunes, voire leur famille, à travers nos horaires d'ouverture avec un cadre réglementé. Mais on s'interrogeait aussi sur la problématique de l'emploi chez les jeunes avec les dispositifs en place à l'époque dans le cadre des politiques publiques de voir comment on pouvait offrir à des jeunes, dans le cadre de leur projet éducatif, des contrats d'apprentissage, des SIVP (stage d'initiation à la vie professionnelle), voire de compléter sur des contrats au SMIC. C'était pour leur offrir un plus sur leur CV, dans leur parcours professionnel.

C'était nécessaire qu'on revienne un peu sur l'histoire pour comprendre pourquoi on en est arrivé aujourd'hui à cet espace technique qui se trouve désormais sur un autre site de Saint-Étienne, Montreynaud- territoire important aussi. Ensuite, des projets satellites se sont montés, comme de travailler sur les voitures anciennes – un travail sur la question de la symbolique, l'histoire du jeune, comment se restaurer à travers l'automobile, mais aussi avec des motos anciennes. Pour ce faire, on s'est appuyé sur les dispositifs locaux à l'époque pour avoir des



financements. On avait aussi invité des collectionneurs pour offrir des concentrations aux jeunes et amener aussi leur expérience.

Ensuite dans le cadre des politiques publiques et de la réhabilitation de quartier de Montchauvet à l'époque, l'équipe de prévention a réfléchi en 1997 sur la mise en place d'un espace technique dans la même formule, mais sur un autre territoire qui reste prioritaire pour Saint-Étienne et qui bénéficie de tous les dispositifs en matière de politique publique. Aujourd'hui, on parle d'ANRU, de GPV, de ZUS et de quartier sensible. Cela commence sur des quartiers de 10 000 habitants qui concentrent et qui cumulent pas mal de handicaps (comme pas mal de territoires qu'on peut rencontrer en France). Déjà il fallait légitimer cet espace technique et donc se poser la question de la mise en place de cet outil et de ces temps d'ouverture. Au départ, nous avons fait le choix de partir sur un travail classique de prévention spécialisée – j'ai fait du travail classique d'éducateur de prévention spécialisé – pour ouvrir deux demi-journées par semaine et offrir un lieu technique en faveur des jeunes pour faire les premières amorces et les premières accroches. Ensuite, au bout de trois ans, nous avons augmenté ces temps d'ouverture et parallèlement travaillé sur la mise en place d'une auto-école, mais aussi sur un projet d'extension puisqu'on travaille dans des conditions vétustes (on nous avait mis à disposition des locaux un peu vétustes par le biais de la municipalité). On avait un travail colossal à mener pour arriver en 2010 à ce qu'a présenté notre chef de service : le PTE.

L'espace technique aujourd'hui est un lieu ouvert implanté au cœur du quartier (c'était important pour nous, il fallait rester au cœur du quartier) pour offrir aux jeunes et aux parents qui sont dans le besoin un accompagnement éducatif à partir d'une offre d'assistance mécanique. C'est surtout la demande technique, mais ce qu'on privilégie à travers la demande technique, c'est bien sûr la rencontre avec tout ce qui s'y passe autour. C'est simplement le support qui est utilisé. C'est réglementé, les pièces détachées sont vérifiées par les professionnels que nous sommes. C'est aussi pour inscrire les jeunes et leur famille dans un cadre réglementé pour éviter toute cette mécanique sauvage qui était répétée sur ces quartiers importants. Notre choix était donc de centraliser tout cela et surtout offrir des temps partagés à des jeunes. C'est en faisant ensemble qu'on apprenait à se connaître, à se découvrir et laisser la place à une relation de confiance. Et, c'est à partir de cette relation de confiance que les choses peuvent être travaillées sur la partie éducative, en complémentarité avec l'équipe de prévention spécialisée du territoire bien entendu (nos collègues), et aussi via les différents partenaires internes et externes au quartier, en fonction des projets et les problématiques de chaque individu.

Bruno Intilla, intervenant technique de l'espace technique

Présentation de l'accompagnement éducatif des jeunes au travers de stage de découverte



Les partenaires privilégiés à cette action sont aussi bien les collèges, les lycées que des éducateurs en prévention spécialisée, d'établissement, de services en milieu ouvert.... Salim a omis de dire que nous sommes deux professionnels diplômés de la réparation automobile (nous ne sommes pas des amateurs, c'est important car on travaille sur des voitures quand même). Cela donne aussi une notion de sécurité qui est très importante. Nous offrons donc des stages qui permettent aux jeunes de se confronter au domaine technique. Ce n'est pas limité à l'automobile mais étendu à tous les métiers manuels. Cela leur permet aussi d'avoir une évaluation de leurs compétences et de leur envie (car on peut avoir envie de faire un métier, mais quand on s'aperçoit qu'on se salit les mains, qu'il faut se laver très souvent et que cela pue, on est confronté à la réalité et on peut se rendre compte du travail que demande le travail manuel). Ensuite, cela peut être aussi un stage de socialisation où on va aller plus loin dans la recherche, tout cela en partenariat avec les prescripteurs en menant un travail pour savoir l'objectif qu'on veut travailler. Avec le jeune, le prescripteur et nous, on travaille la direction dans laquelle on va aller pour le jeune.

Pierre Faure, éducateur

Présentation de l'Auto-Ecole Sociale –A.E.S.

L'action éducative que je mène au sein de l'A.E.S. vise à accompagner et soutenir le parcours de chaque jeune jusqu'à l'obtention du permis B. Quand on parle d'auto-école sociale, il y a auto-école et on peut dire qu'au niveau du matériel, on n'a rien à envier avec les autres écoles. On a un matériel qui est tout à fait en pointe et qui permet aux élèves apprenants de faire un parcours classique. Lorsqu'on parle de concourir à la réussite d'un parcours d'insertion à travers le permis B, nous avons la possibilité tout au long de ce parcours d'accompagner le jeune sur les interrogations qu'il peut avoir. Il faut savoir que pour venir chez nous, il y a nécessairement un travailleur social qui oriente le jeune. Tous les partenaires sont les bienvenus. Généralement, on nous oriente un jeune, soit parce qu'il a déjà été inscrit dans une auto-école et qu'il a abandonné ou est en difficulté, soit parce qu'un accompagnement serait bienvenu pour prévenir un abandon de parcours. Pour visualiser le parcours nous avons mis en place des étapes qui ponctuent le parcours du jeune que nous formalisons dans un livret de mobilité.

Ce qui est important lorsque nous accueillons ces jeunes, c'est qu'ils retrouvent leur place au sein d'un groupe. Il y a l'accueil et le travail à un niveau groupal, car c'est important que chacun respecte l'espace dans lequel il est. Ensuite, on est là en permanence, c'est ce qui nous différencie d'une auto-école classique. On les accompagne tout au long, y compris dans l'enseignement. Avec l'enseignant de la conduite et de la sécurité routière, nous sommes là pour permettre aux personnes de décrypter le texte, de travailler le sens des mots, mais aussi le pourquoi l'interdiction.... Nous avons, bien souvent, des personnes qui par les difficultés rencontrées, ont une image d'eux et de leurs compétences assez dévalorisées.



Notre support nous permet de soutenir la personne dans son parcours d'apprentissage, de veiller à ce que chaque personne se rassure et soit confiant sur ces potentialités. On pointe leurs difficultés, mais on pointe, avant tout, leurs progressions et leurs qualités. Il est important que dans ces groupes, chacun trouve sa place et soit respecté à l'endroit où il est : veiller au temps de parole quand ils souhaitent le prendre, et lorsqu'ils disent quelque chose et que c'est une erreur, leur donner la possibilité de réfléchir à cette erreur et d'évoluer, et, lorsque c'est un propos pertinent, mettre aussi en avant, toujours en faisant en sorte qu'il y ait cet équilibre.

Il y a aussi des entretiens qui peuvent être faits de manière régulière lorsqu'on perçoit qu'une personne a une réelle difficulté. Je suis à mi-temps sur l'auto-école pour veiller à cet accompagnement, nous ne pouvons pas tout faire. Mais lorsqu'on détecte une difficulté (un problème de santé, un problème important de français etc.), un retour sur le partenaire et un accompagnement sont faits. Éventuellement, on en parle avec la personne, on travaille en amont et on passe le relais, quitte à rechercher avec la personne l'organisme ou la personne qui pourrait contribuer à l'obtention de cet examen.

L'obtention de cet examen est extrêmement importante à différents niveaux. Le permis de conduire est un des derniers rites de passage du monde l'enfance au monde de l'adulte. C'est important pour les jeunes. On a aussi eu des jeunes qui ont pleuré lorsqu'ils ont obtenu l'examen du code de la route (« c'est la première fois que je réussis cet examen ! »). C'est extrêmement important de porter cette attention et de s'appuyer dessus pour leur permettre d'avoir une dynamique et une vision positive de l'avenir, de rebondir, de s'imaginer et de se projeter. C'est essentiel. Tout au long du parcours, ils ont la possibilité de prendre du temps pour venir discuter, d'utiliser l'humour et de jouer avec l'humour pour dédramatiser l'épreuve et les difficultés. Effectivement, quelquefois, ils nous mettent à rude épreuve. Par moments, c'est « je veux l'examen tout de suite ! », « je veux le passer tout de suite ! ». Si vous y allez de front, ce n'est pas la peine. On a une personne qui a mis plus d'un an à obtenir son examen. Le temps dans le parcours, comme les étapes sont importants. Il y a des jeunes qui progressent assez rapidement et d'autres avec lesquels des préalables comme la confiance, se réassurer sont nécessaires avant de progresser.

Lorsque nous sommes confrontés à des difficultés, nous avons aussi une psychologue pour nous aider. C'est donc un travail d'équipe que nous menons avec mes collègues Alain, le moniteur de l'auto-école, Anne-Laure et moi en équipe et soutenu de la psychologue du service pour nous assurer que chaque jeune ait sa place, soit accueilli. Lorsqu'un jeune ne vient pas pendant quinze jours ou trois semaines, nous ne le laissons jamais, nous prenons de ces nouvelles. J'ai l'exemple d'une jeune fille à qui il a fallu pratiquement un an et demi. C'est une jeune fille en grande difficulté, problème de drogue, problème de santé, problème



de placement etc. Le simple fait qu'elle ait un coup de fil régulièrement et qu'on puisse lui permettre de faire son cheminement fait qu'elle a eu le code dernièrement.

Je préfère parler de choses positives. Effectivement, on a des difficultés, et des échecs répétés aux examens sont difficiles lorsque l'on mesure le travail et l'investissement de la personne. Mais je trouve que dans notre boulot, chaque fois qu'il y a quelque chose de positif, on s'appuie dessus pour continuer, sinon ce serait absolument impossible.

Alain Gathion

Je suis donc le moniteur de l'auto-école. Plus précisément, j'aide les personnes à s'approprier le véhicule. En principe, vous avez tous connu un gars ou une fille qui a été sympa avec vous, qui a été gentil et qui vous a guidé, mais le problème est que ces personnes comme moi sont des enseignants de la conduite et de la sécurité routière. J'entends par là que quand ces personnes de la tranche 17-50 ans arrivent à l'auto-école, non seulement c'est pour avoir un cadre qui va leur permettre d'obtenir le permis, mais aussi d'avoir un accompagnement. Ce n'est pas seulement l'accompagnement d'un spécialiste du permis de conduire, mais aussi d'un suivi qui va leur permettre de comprendre et de décrypter ce qu'ils vont faire tout au long de leur parcours. Même s'ils ne sont pas allés à l'école, qu'ils se sont mariés très jeunes, qu'ils ont eu des enfants, qu'ils n'y avaient jamais pensé, ils se disent automatiquement « je ne vais jamais y arriver ». Du coup, on se concerte avec les collègues et la psychologue pour comprendre et les accompagner dans cette difficulté (une énorme difficulté pour eux). Cela se passe en salle, en groupe. On les met donc en confrontation avec d'autres personnes. Ils ne sont pas là pour s'interposer mais pour se confronter à la réalité, c'est-à-dire que pour avoir de la mobilité, il faut partager. Et on peut le retrouver aussi à l'aide de la conduite, c'est-à-dire partager la route.

Lorsqu'ils partagent et qu'ils ont décidé de partager, ils ont entamé un processus pour s'engager à devenir conducteur, et non plus piéton. Ils ont passé une étape, la conduite c'est donc non plus seulement le moment de la vérification de leurs connaissances, mais celle de son application - appliquer la réglementation. On est bien dans ce problème : « je suis réfractaire aux règles ». Là, en cohésion avec toute l'équipe, que ce soit l'espace technique, l'auto-école, la chef de service, on s'interroge justement sur la manière de les guider correctement et les orienter vers d'autres organismes afin qu'ils puissent réussir cet examen. Ils le passent en deux étapes : l'ETG (étude théorique générale qu'on appelle communément le code) et la conduite. Mais lorsqu'ils arrivent à la conduite, on conduit comme on est... Comme disait la personne ce matin en référence à Mc Do, « je viens comme je suis »... Le problème, toutes les difficultés qu'on a plus ou moins réussi à gommer avant, ressortent parce qu'on a un facteur qui rentre en compte : c'est le stress. Même s'il n'est pas déposé au départ, même si on n'arrive pas à le déceler, le stress



est flagrant quand arrivent le jour de l'examen et la pratique. Dans la plupart des cas, ils échouent la première fois à l'examen. Mais, il y a des exceptions comme partout, et heureusement. On peut alors se dire qu'on a quand même fait du bon travail derrière. On a fait ce qu'il fallait mais il ne faut jamais se relâcher car si on leur laisse une seconde d'inattention, ils foncent dans le mur.

Lorsqu'ils arrivent à cet examen, cette formation, ce « processus de formatage », fait un parallèle par rapport à leur vécu. Et, si on n'arrive pas à déceler ces difficultés le plutôt possible, ils vont se retrouver dans une impasse et disparaître dans la nature. C'est pourquoi on a mis un cadre : une réunion à peu près toutes les cinq heures de conduite entre l'éducateur spécialisé, le moniteur et la personne qui passe son permis, pour faire un bilan au niveau de sa conduite, voire au niveau de son code. Car, plus tôt on arrivera à déceler des difficultés, plus tôt on arrivera à travailler dessus. Même si on sait que le parcours d'un permis demande entre six mois et un an, c'est plutôt dix-huit mois voire même vingt-quatre mois sachant qu'on a toujours ceux qui diront « cela fait longtemps que je suis là », « oui, c'est vrai, mais au point où tu étais arrivé et au point où tu es maintenant, ne trouves-tu pas que tu as fait des progrès ? Ne trouves-tu pas que tu as avancé ? Tu as progressé, tu as eu des examens »). On rebondit toujours sur le point positif.

Notre formation d'enseignant d'auto-école n'est pas la même qu'un éducateur spécialisé. L'avantage et la force de cette auto-école sont que je peux m'orienter vers des personnes qui côtoient ces usagers depuis longtemps. Ce sont des personnes qui ont de la bouteille et qui peuvent m'orienter, moi qui suis dans ma petite bulle et dans ma voiture. Si je sens que cela ne va pas, je pourrais temporiser voire désamorcer la situation, les quelques instants qui nous séparent de l'auto-école. Puis, on ramène la problématique et on désamorce pour éviter qu'il reste toujours sur cet échec.

Pierre Faure

Je reviens à ce que nous disions ce matin sur les jeunes mutants. Pour que la règle soit acceptée, il faut que la bienveillance soit reconnue. Lorsqu'on accueille ces jeunes, il ne faut pas d'a priori. Effectivement, ils malmènent quelquefois, nous soumettent de dures épreuves, mais la bienveillance et l'attention portées à ce public doivent être intégrées, ce qui demande un certain temps. Ensuite, il faut intégrer le cadre et les règles peuvent alors passer et ont du sens. Chez bon nombre de ces jeunes il y a quelques failles narcissiques, il faut donc commencer à s'aimer pour accepter de passer devant un examinateur. De ce côté, je trouve que tout ce travail est extrêmement important à ce qu'ils puissent y arriver à se donner une valeur et à accepter de réussir. C'est quelque chose qui n'est pas facile du tout. Bon nombre de jeunes ont la capacité d'avoir le permis, mais n'acceptent pas de réussir.

Aïda Laudicina

En fait, c'est la difficulté des articulations entre les métiers ! Tout cela pour dire que le panorama sur le pôle technique est plutôt positif. Nous avons environ 300 jeunes



en accompagnement à l'espace technique ou sur un parcours un peu plus long à l'auto-école sociale. Ils ont des parcours et des histoires différentes, mais ce qui les retient, ce qui nous permet d'accrocher avec certains qui n'accrocheraient pas ou qui abandonneraient dans d'autres circuits, c'est l'attention que nous avons et que nous leur portons. C'est l'intérêt que nous portons à leur adresse et le travail de débriefing, que ce soit du côté de l'enseignant de la conduite comme du côté des éducateurs techniques avec des équipes pluridisciplinaires (psycho, chef de service éducatif). C'est un portage assez important en faveur des adolescents et des jeunes qui quelquefois peut paraître un peu lourd pour un service de prévention. Mais hormis l'assistance mécanique de l'espace technique qui s'appuie sur le territoire de Montreynaud les autres activités du PTE, se réalisent en lien avec un partenaire, qui bien souvent est un collègue du service ou de l'association mais pas exclusivement. D'où la difficulté mais aussi la chance du pôle technique éducatif qui pour se qui doit pour se développer coopérer avec différents partenaires. Cette modalité de travail où l'aspect pluridisciplinaire est pensé comme une richesse mais dans son opérationnalisation assez complexe à mettre en œuvre.

D'un point de vue financier, comme toute structure associative, notre budget contraint est donc limité. Nous n'avons actuellement que peu de temps pour prospecter des formes de financements de notre outil, pour autant sa qualité devrait nous amener à rechercher de financements annexes.

ÉCHANGE AVEC LA SALLE

Pauline Calliari (Conseil général de la Haute-Savoie – 74)

En qualité de gestionnaire du fonds d'aide aux jeunes, je m'interroge sur une question. Vous l'abordiez à la fin sans apporter d'éléments, c'est la question financière car passer le permis est aussi une affaire de sous.

Aïda Laudicina

Effectivement, c'est une affaire de sous. Notre auto-école ne fonctionne pas comme une auto-école financée par des fonds annexes. On a un tarif auto-école classique, la plus-value de notre auto-école est exclusivement sur la question de l'accompagnement du parcours. C'est 35,50 € l'heure de conduite et un forfait code à 100 €. Ils paient 100 € et mettent le temps qu'il faut pour réussir leur examen, on ne leur demandera pas plus d'argent. C'est bien l'accompagnement et la temporalité qui est une plus-value chez nous.

Pierre Faure

En même temps, nous avons un service de prévention spécialisée. En l'occurrence, certains jeunes, à travers des chantiers, peuvent payer une partie de leur permis. Il y a la mission locale qui peut donner des aides partielles, quelques heures qui



peuvent être financées via la mairie. Mais effectivement les jeunes et les personnes financent leur permis en majorité.

Aïda Laudicina

La majorité des dossiers de financement APRE sont proposés à des personnes de plus de 25 ans. Au début de l'auto-école sociale, nous avions le permis Hirsch. Mais sur le territoire, cela s'est fait pour dix jeunes, nous ne sommes pas sur une ouverture du côté des 18-25 ans, c'est rarissime du côté des missions locales.

Une personne de la salle

Je suis de la Dordogne et nous avons essayé de monter un support un peu comme vous. Mais on s'est trouvé face au secteur marchand qui a vu d'un mauvais œil ce qu'on mettait en place. Je voulais savoir si vous aviez rencontré des difficultés car sur un chantier éducatif on peut se trouver face à des situations comme celles-là ? On en a fait l'expérience.

Aïda Laudicina

Nos tarifs sont des tarifs des auto-écoles classiques, donc le concurrentiel ne se fait pas par la tarification. Par ailleurs, nous n'avons pas d'inscription à l'auto-école qui se fait en direct : il y a toujours une prescription d'un travailleur social qui amène le candidat à l'auto-école.

Personne de la salle

On aurait pu vous dire que vous preniez un public qui aurait pu aller aussi sur ce secteur marchand comme il y a dix ans.

Aïda Laudicina

Non. En plus, deux ou trois nous sont envoyés par eux !

Alain Gathion

Deux ou trois arrivent à passer à travers le filet, mais pour jouer à l'avocat du diable, ce n'est pas marrant de faire comme les autres auto-écoles car c'est facile de dire « Tu tournes à droite, tu tournes à gauche, tu mets le clignotant ». Du coup, étant donné qu'on a un filtrage par Pierre et tous les travailleurs spécialisés, on fait en sorte d'avoir des personnes qui sont en réelle difficulté.

Pierre Faure

À la création de l'auto-école, des discussions ont été faites car elles étaient réticentes effectivement. Mais à partir du moment où le projet a été présenté de manière claire et qu'ils se sont rendu compte qu'on n'était pas sur du concurrentiel, c'est passé. Effectivement, des auto-écoles nous adressent leurs publics, des personnes qui rament chez eux. Même au niveau des instances on nous adresse quelquefois des personnes qui ont été virées de l'auto-école parce que les moniteurs craquaient.



Aïda Laudicina

Par contre, on a un avantage. On ne se vante pas trop mais on l'a de fait car c'est le cadre légal des auto-écoles sociales : ce sont des places au permis de conduire qui ne sont pas attribuées en fonction de nos résultats mais attribuées de fait.

Une personne de la salle

Concernant les règles tarifaires concernant votre garage de réparation, est-ce que vous appliquez les mêmes tarifs que les garagistes ? Est-ce que les pièces sont fournies à moindre coût ? Et aussi j'aurais aimé avoir les statuts des mécanos. Est-ce qu'ils ont un statut d'éducateur encadrant technique ? Est-ce que leur poste est financé par le département ou un autre financement ?

Salim Bouzid

Vous faites bien de revenir là-dessus. La philosophie du service dans les années 1980 était de demander aux gens – aux usagers ou via leur famille – une participation financière. Il ne fallait pas que le service rendu soit du service gratuit tout simplement. À l'époque, c'était 10 ou 12 francs de l'heure, aujourd'hui c'est 2 ou 3 € de l'heure. Il y a toujours une participation symbolique financière qui est demandée. Ces sommes paient les consommables par exemple. Quant aux deux postes éducatifs, ils sont pris en charge par le conseil général. Le matériel est intégré au budget du service, mais une participation financière est demandée aux usagers.

Aïda Laudicina

Sur la question de l'organisation matérielle, la plateforme sur laquelle s'est installé le pôle technique éducatif est intégrée à une requalification du quartier. Elle a donc bénéficié de financements de la ville de Saint-Étienne pour le bâti car nous n'aurions pas eu les moyens d'installer un tel équipement.

Sur la deuxième question, vous avez noté qu'on assiste la réparation. Nous ne réparons pas de véhicules. On accompagne le geste. Bien sûr, ce sont des éducateurs techniques spécialisés et un intervenant technique, ils sont tous deux diplômés en mécanique mais ils sont comme nous sous la convention 66 et encadrants. Ils sont donc sur la dimension éducative. Nous ne sommes pas un garage, je tiens à le dire car on pourrait le penser effectivement : c'est le jeune qui répare son véhicule avec la bienveillance et l'accompagnement d'un éducateur. C'est le jeune qui est responsable de sa voiture, de son scooter ou de son vélo ; il reste responsable de son acte.

Personne de la salle

J'aurais une question qui concerne tous les jeunes qui ont le permis de conduire. C'est difficile d'avoir son permis, c'est phénoménal de le conserver. Comment est-ce que cela fonctionne avec les jeunes que vous accompagnez ? Est-ce une notion que



vous appréhendez avant ? Avez-vous évalué qu'ils le gardaient plus longtemps que les autres ?

Alain Gathion

Pour répondre brièvement, le code de la route dit « tu n'as pas le droit de boire quand tu conduis, donc tu ne conduis pas » ! Mais ils disent tous « Mais moi je ne bois pas ! », donc je leur dis « Eh bien, tu verras après avec tes points de permis et on se reverra peut-être, mais je ne l'espère pas... »

Pierre Faure

En tout cas, le problème est travaillé et discuté avec les jeunes, les comportements à risque etc. Après, ce sont eux qui en prennent possession ou pas. Par contre, nous avons des publics à qui le permis a été retiré. Donc ils viennent repasser le code ou ils viennent repasser la conduite. Et ceux-là justement s'expriment au niveau du groupe, ils parlent de la difficulté qu'ils ont à repasser le permis. On a toujours des cas extrêmes mais amusants, je pense à l'un d'entre eux qui a essayé de repasser le code 11 fois avant qu'on nous l'envoie parce qu'ils étaient désespérés, tout simplement parce qu'il ne prenait pas le temps de réfléchir avant de répondre – ce qui nous arrive aussi. Du coup, on a eu plusieurs de ces expériences, cela fait témoignage et les personnes s'en saisissent ou pas encore une fois. En tout cas, nous sommes attentifs et on transmet le message. Par contre, on n'a pas assez de recul pour dire qu'on n'a pas encore de jeunes qui sont revenus.

Alain Gathion

Par contre, j'ai eu des échos notamment il y a quelques semaines. Une élève a obtenu son code et m'a dit « tu as le bonjour de David, il a passé le permis avec toi ». Et quand je lui ai demandé s'il avait toujours son permis, elle m'a répondu que oui et que cela se passait bien. En fait, c'était un jeune qui était dans ce système d'alcool ou de stupéfiants ou d'excès de vitesse etc., toutes ces problématiques qui font perdre le permis.

Pauline Calliari (Conseil général de la Haute Savoie – 74)

Je reprends la parole pour dire que je m'interroge beaucoup sur la question du permis par rapport à la facture que cela crée dans notre jeunesse. Nous sommes un certain nombre de parents à faire des économies avec la conduite accompagnée. Les jeunes de la prévention spécialisée n'ont pas accès à cette possibilité pour beaucoup. Y avez-vous réfléchi ? Est-ce qu'il y a eu des expériences à Saint-Étienne ou ailleurs sur cette question ?

Aïda Laudicina

Effectivement, on y a réfléchi. Le problème du permis accompagné, c'est souvent un travail comme vous dites entre un parent et son enfant. Une association qui s'appelle ABC Agir sur Saint-Étienne y réfléchit. Nous travaillons en réseau avec Fare national et Fare Rhône-Alpes, et sommes en lien avec la plateforme de mobilité



régionale des missions locales située à Saint-Étienne, sur les questions de la voiture partagée, de comment trouver des parrains qui pourraient s'engager à côté d'un jeune dans un parcours qui peut durer plus d'un an. C'est une vraie question, mais qui reste en suspens. Nous réfléchissons à penser la place de la prévention spécialisée avant le permis B (17 ans et six mois), c'est-à-dire le permis AM (ex-BSR), car on observe aussi le nombre d'accidents de deux roues sur les secteurs d'intervention des équipes de prévention spécialisée. Pour ceux qui étaient avec nous au CNLAPS, c'est ce que constatait également Lapeyronie : le taux de mortalité chez les jeunes garçons des quartiers populaires est nettement supérieur au taux de mortalité et d'accidentologie du reste de la population. Donc on réfléchit peut-être à nous orienter sur une préparation, en tout cas une orientation préapprentissage du code sur site et préparation du permis AM auprès des jeunes des secteurs sur lesquels notre association intervient. Pour la supervision et le parrainage et la conduite accompagnée, c'est un stade où la collaboration devra se faire avec d'autres.

Une personne de la salle

Bonjour et bravo pour votre initiative. Votre expérience me fait penser à d'autres initiatives de type taxi social qui existent à d'autres endroits. Je voulais savoir si vous aviez eu l'opportunité ou si c'est quelque chose que vous aviez en projet – à l'heure où les frais d'achats, les frais d'entretien d'une voiture, le coût du permis de conduire sont extrêmement chers et à l'heure où finalement on cherche de plus en plus à développer ce qu'on appelle « de la mobilité douce » à savoir de plus en plus développer l'usage du transport en commun – une fois que les jeunes ont le permis et pour faire le lien aussi avec l'insertion professionnelle des jeunes qui ont du mal à trouver un emploi, de développer l'auto-partage, le covoiturage. Une fois que les jeunes acquièrent leur permis, de faire en sorte que ces jeunes puissent se mettre à la disposition d'autres jeunes qui n'ont pas le permis, ce qui permettrait de les aider dans leur recherche de travail et l'insertion professionnelle.

Aïda Laudicina

Nous avons la chance d'avoir sur Saint-Etienne la plateforme de mobilité des missions locales Rhône-Alpes. Ces choses sont pensées au niveau métropolitain sur la mission locale de Saint-Étienne.

Une personne de la salle

Je suis éducateur à Dijon. Je voulais vous faire part d'une expérience d'auto-école sur Dijon. C'est une auto-école ouverte à la base pour le public prévention spécialisée, des jeunes de 18 à 20 ans accompagnés par un éducateur de prévention. Le but est de remobiliser les jeunes et de les remettre en mouvement pour retourner vers l'emploi et le droit commun en général. Ce sont des choses particulières car c'est financé par le conseil général avec des aides financières qui font que le code coûte à peu près 50 € et ensuite 20 € de l'heure pour la conduite. Par contre, les financements ont changé et on doit accueillir aussi des jeunes de



l'aide sociale à l'enfance. À l'époque, c'étaient 25 jeunes suivis par la prévention spécialisée et depuis cette année, il y a aussi des jeunes envoyés par l'aide sociale à l'enfance, ce qui fait qu'on se retrouve avec des problèmes de mixité des publics puisque les profils ne sont pas les mêmes. Vous qui avez plusieurs publics, des jeunes entre 18 et 50 ans, comment réussissez-vous à mixer tous ces publics au quotidien ?

Une personne de la salle

Je suis une autre commune de l'agglomération dijonnaise, et, par rapport aux critères d'accès à cette auto-école, on essaie qu'un projet professionnel soit lancé pour qu'ils puissent être orientés vers cette auto-école pour que cela ne soit pas vraiment du pain béni. Et on se rend compte aussi que le même pour avoir un permis à 600 €, ces jeunes préfèrent le passer dans la Commune à 3 mètres de leur tour plutôt que d'aller au centre-ville de Dijon où ils auront 45 minutes de bus. La question de la mobilité est vraiment toujours là !

Pierre Faure

On va distinguer deux choses : le code et la conduite. Lorsqu'on prend des groupes (nous avons huit manettes mais on peut avoir 10 ou 12 personnes), il y a un cadre posé avec bienveillance. C'est-à-dire que lorsqu'on rentre on se dit bonjour, on éteint son portable et on est présent pendant le passage de l'examen. On veille à ce que les personnes ne trichent pas ; si on se rend compte que les personnes trichent, c'est une étape, il faut passer par là mais on n'est pas dupe et on attend l'opportunité pour en discuter. Si la personne triche, c'est bien qu'elle ne se sent pas capable de réussir, on est donc obligé de l'accompagner dans cette démarche de prise de confiance. Quand il y a des tensions, on fait en sorte que la personne qui provoque ces tensions prenne le temps de venir discuter, puis il réintègre ou il s'en va. En tout cas, la porte est toujours ouverte et la personne n'est jamais mise dehors. Depuis l'expérience, on a eu quelques tensions, mais le groupe arrive à tenir. Justement avec cette tranche 17,5-50 ans, on a vu des personnes de 50 ans qui canalisait, on a eu des personnes de 17,5 ans qui étaient attentifs. Le groupe arrive quelquefois à s'autogérer, on n'aurait même rien à faire. C'est l'idéal bien sûr, mais effectivement on a eu des tensions à certains moments et on est intervenu. Ensuite, le fait de participer aux corrections et de veiller à ce que chacun ait la parole, que chacun puisse apprendre à un moment permet que l'équilibre arrive à se faire.

Aïda Laudicina

Nous sommes ouverts du mardi au vendredi après-midi pour la salle de code avec une organisation de ces 18 heures d'ouverture de salle en trois parties, avec six heures d'enseignement pur du code à partir des 12 thématiques. Le mardi, le jeudi et le vendredi, ils connaissent la thématique qui sera abordée, puis ils ont derrière des ateliers thématiques où l'éducateur reprend des thématiques particulières et prend le temps de revisiter les contenus. Ensuite, ils ont six heures



de tests autonomes. Même si les tests sont autonomes, un professionnel est dans la salle. Depuis cette déclinaison, on est moins sur des moments de chahut, parce qu'on a eu quelques expériences les vendredis de fin d'après-midi où cela chauffait un peu. On a eu ces expériences de montée en pression entre ces publics, mais même si on parle d'autorégulation, on souhaite être plutôt présent pour être avec eux.

* * *



LE PARRAINAGE DE PROXIMITÉ : UN LIEN PERSONNEL AU SEIN D'UN RÉSEAU DE SOCIABILITÉ

CERTAINS JEUNES ONT BESOIN DE S'APPUYER SUR UN ADULTE QUI NE SOIT NI UN PARENT, NI UN PROFESSIONNEL, AVEC QUI IL EST POSSIBLE DE TISSER UN « LIEN AUTRE ». DES PARRAINS/MARRAINES S'INTÉRESSENT À DES JEUNES QUI NE SONT PAS LEURS ENFANTS ET PARTICIPENT À ARTICULER L'INVESTISSEMENT BÉNÉVOLE ET LE TRAVAIL DES PROFESSIONNELS.

Bernard Yon, Président de l'association Parrains un par un (95)

L'expression « parrainage de proximité » a été proposée par l'UNAPP (Union Nationale des Acteurs du Parrainage de Proximité), pour, en ces deux mots, désigner le lien *intergénérationnel* noué entre un jeune et un adulte expérimenté. Au passage, l'Association « Parrains, Un par Un », remercie l'UNAPP de l'avoir invitée à prendre la parole, aujourd'hui à la CNAPE, pour présenter sa modeste action.

Le parrainage de proximité se distingue du parrainage d'enfants lointains, très connu, précisément parce que dans ce type de parrainage il y a une proximité qui justifie le sous-titre : « *Un lien personnel au sein d'un réseau de sociabilité* ».

Pourquoi a-t-on mis en route le Parrainage de proximité ?

Essayons d'exposer succinctement ce qu'est le parrainage de proximité et de dire comment se situe l'action de l'Association « Parrains, Un par Un » dans ce contexte. Mais d'abord pourquoi cette Association ? A Pontoise où se trouvent des Maisons de Quartier reconnues comme Centre Socio-culturels, il se trouve des jeunes qui participaient régulièrement aux activités, puis, sans que nous ne sachions pourquoi exactement, ne participaient ni ne venaient plus. Par ailleurs, et c'est un euphémisme de le dire ainsi, ces jeunes n'étaient plus assidus à l'école, ni, probablement, ne recevaient de soutien suffisant de leurs familles. Ces jeunes avaient comme « disparu ».

Des réactions désabusées se faisaient entendre de droite ou de gauche : « *S'ils ne viennent plus, tant pis, on fera sans eux !* »

Même dans le principe, accepter que des jeunes soient laissés livrés à eux-mêmes, ne semblait pas acceptable car, s'il en était ainsi, ces jeunes deviendraient de plus en plus distants et distincts des autres, ces derniers normalement insérés dans leurs *réseaux de sociabilité*. Dans la pratique, des jeunes abandonnés à leur gré deviennent vite une proie pour d'autres qui les entraînent vers tout et n'importe quoi. Ainsi, il y avait eu, dans un passé récent, un affrontement entre deux bandes, chacune composée de jeunes « disparus » de deux maisons de quartier,



affrontement si violent que l'un de ces jeunes en mourut. L'émotion fut immense et générale si bien que le Maire de Pontoise, Monsieur Philippe Houillon qui avait depuis longtemps le projet de lancer le parrainage dans sa ville, décida la constitution de l'Association « Parrains, Un par Un ».

Pour des raisons qui ne nous ont pas été dites, Monsieur Philippe Houillon désirait que l'Association de parrainage de proximité soit distincte de celle des Maisons de quartier. Bien entendu les liens entre l'un, le parrainage, et l'autre, le Centre socio-culturel, demeurent, y compris dans le soutien moral provenant de la Ville. En effet il n'est pas possible d'agir avec des jeunes, sans caution ni recours à une autorité supérieure en cas de grave difficulté. Donc, sans être une instance de la Ville à proprement parler, cette dernière procure un soutien essentiel sans, pour cela, interférer dans le quotidien, en quelque sorte un véritable esprit de subsidiarité.

Le 7 Mars 2011, une Assemblée Générale constitutive a donc été tenue sous la présidence du Maire. Nous avons dit à Monsieur Philippe Houillon que nous ne voulions pas assumer deux Présidences à la fois, celle que nous exerçons depuis neuf ans aux Maisons de Quartier et celle, à venir, de l'Association de parrainage, une seule suffisant à nos moyens. Il fut décidé de laisser à un successeur la présidence des Centres Socio-culturels des Maisons de Quartier pour pouvoir présenter une candidature à la présidence de la nouvelle Association.

Permettez moi de dire quelques mots sur ma personne : je ne suis absolument pas de l'éducation spécialisée, je n'ai aucune formation en ce domaine, mon métier d'origine ayant été tout à fait différent. Donc j'ai eu beaucoup à apprendre et, pour cela, j'ai toujours beaucoup écouté ceux qui savaient : les éducateurs, les animateurs des Centres socio-culturels ... et ce sont eux qui m'ont donné un semblant de compétence. Je ne suis là que pour remplir le rôle que l'on me demande.

Les débuts de l'Association « Parrains, Un par Un ».

La mise en route a pris un peu de temps, et pour l'instant, les chiffres sont encore modestes : 22 parrainages ont été faits, 16 sont actifs et 5 ont été interrompus (3 par les jeunes eux-mêmes qui n'ont pas voulu poursuivre ; 2 pour des raisons de déplacement loin de Pontoise). Des personnes se sont réunies pour préparer charte et modalités de fonctionnement. Dans ce groupe se sont naturellement trouvés les premiers parrains et marraines, des personnes autour de la cinquantaine en moyenne, avec une majorité actuellement en activité et une minorité de retraités.

Les principes qui ont été discutés avant les débuts de l'Association sont ceux qui sont effectivement suivis actuellement sans autre modification ou adaptation. Ils se sont trouvés, par coïncidence, très proches de ceux de l'UNAPP, et pour cette raison essentielle il est maintenant décidé que l'Association « Parrains, Un par Un »



présentera une demande d'adhésion à l'UNAPP. Ainsi les débats sur les adaptations de la Charte Nationale, à laquelle l'Association souscrit bien entendu, seront mieux connus et compris de l'Association.

Le principe premier est celui de la libre adhésion du parrainé, le parrain n'étant en rien un « redresseur » de quoi que ce soit, ni même quelqu'un qui regarde dans le dos pour savoir si son parrainé « marche bien droit ». Non, le parrainé est ce qu'il est et il reste responsable de ses actes (ou le responsable civil pour les mineurs). Cela peut, parfois être un peu compliqué, surtout quand les jeunes entretiennent certains soupçons qui rendent plus difficile le prime abord :

- *Toi t'es avec les keufs !*
- *Es-tu sûr de ce que tu dis ? Tu sais, on est plutôt avec le Maire.*
- *Le Maire, c'est un keuf et toi t'es avec lui.*

On lui explique que le Maire n'est pas un *keuf*, non plus celui qui pourrait devenir son parrain : il faut que comprenne ce jeune, car lever ces graves soupçons, est la seule possibilité pour que le parrainage puisse être constructif. Calmer, c'est toujours du temps à passer, à écouter... avec patience et même générosité, avant même d'aborder des sujets sérieux qui si possible, feront monter vers le haut dans l'intérêt du devenir du jeune. L'assistance ici présente connaît ces réalités mieux que nous ne les connaissons nous-même, il est donc inutile d'y insister davantage.

Le second principe, bien entendu, est l'engagement bénévole du parrain. Celui-ci est une personne de la société civile, personne *ordinaire* au regard des gens de profession et il n'est pas prévu qu'il devienne lui-même un professionnel d'aucune manière. En effet, il n'est pas question de dupliquer ce que les praticiens compétents savent très bien faire, mieux que les parrains. Ainsi, ces derniers doivent toujours entretenir le lien avec les travailleurs sociaux qui sont, par ailleurs, en relation avec ce jeune.

La relation du parrain avec son parrainé appartient aux deux, sans que l'Association « n'y mette son nez » ; ceci est aussi un principe de l'UNAPP. De cette manière, le parrain et le parrainé vont décider ensemble de ce qu'ils vont faire. Si une relation d'amitié naît entre eux deux, ce qui tout à fait possible, tant mieux, mais l'Association ne revendique pas d'y parvenir, ni même de tenter de l'obtenir dès le départ. En revanche le parrain aide son parrainé et le parrainé s'appuie sur son parrain.

Un garçon a un parrain, une jeune-fille une marraine : cette manière de faire est simple et elle va au devant de difficultés qui pourraient surgir dans certains milieux où une femme ne serait pas admise à parrainer un jeune garçon. Il se trouve que des mairaines établissent plus aisément des relations d'amitié, au point que parfois naisse une rivalité entre la maman de la jeune-fille et la marraine elle-même. La marraine doit alors prendre intelligemment en compte ce que désire la maman qui



ne peut pas être ignorée, bien au contraire.

L'Association n'oblige formellement que très peu. Les trois premières obligations sont :

- pas de relation d'argent entre le parrain et le parrainé. Payer un *coca* au café n'est pas une « relation d'argent ». S'il y a besoin de faire une dépense importante, un financement est recherché dans les dispositifs existants. Si cela ne se trouve pas, ou même s'il y a urgence, le parrain demande à l'Association qui paiera, non le parrain.
- les premières rencontres doivent avoir lieu en « terrain neutre » ni chez le parrain, ni chez le parrainé. Pour inviter le parrainé chez soi, il faut avoir déjà établi une bonne relation, sachant toujours qu'il y a une grande distance entre ce que vit le parrain et ce que vit son parrainé : il ne faut pas choquer inutilement.
- les parrains doivent garder un registre exact de ce qu'ils ont fait avec le parrainé. Ce registre est conservé chez le parrain et l'Association ne le vérifie aucunement, ni ne prend aucune double. Mais l'Association, en cas de besoin, veut pouvoir se référer, à un compte rendu très exact afin d'être capable de fournir une explication circonstanciée.

S'ajoute à cela une disposition supplémentaire pour le parrainé : il a toujours un accès direct à une personne subsidiaire dans l'Association. Aucun cas ne s'est présenté pour l'instant, mais à titre de pur exemple hypothétique, un parrain proposerait à son parrainé de manière un peu inopinée d'aller prendre sa douche chez lui, le parrainé interrogatif, pourrait appeler directement son numéro subsidiaire et demander ce qu'il conviendrait de faire. Le parrainé pourrait aussi s'appuyer sur la réponse pour, si nécessaire, signifier son refus. L'Association prévenue ainsi et sachant cela, se devrait de réagir immédiatement comme il le faut.

Qui sont les parrainés ?

D'expérience, voici à peu près ce qui a été recensé :

- Des jeunes isolés, certains peu connus des services, ainsi que certains cas de « sans-papiers ». La question des sans-papiers, a été préoccupante et il a été proposé au Maire de suivre une politique définie à l'avance. Après concertation, voici ce que fait l'Association : tout enfant a le droit d'être inscrit à l'Ecole, ce droit lui appartient (et il ne dépend pas du statut régulier ou pas des parents). Si cet enfant y est assidu (quels que soient les résultats scolaires), l'Association est habilitée, selon les propos du Maire, à proposer un parrain. L'Association a



souhaité ajouter que s'il y avait expulsion ou déplacement lointain, le parrain, puisse conserver un lien de parrainage, type parrainage d'enfant lointain. Ce cas s'est déjà présenté une fois, et, pour l'instant, il y a un lien qui demeure (il n'a pas été compté ci-dessus dans les parrainages en fonctionnement, mais dans ceux qui ont été interrompus pour cause d'éloignement). Certains parrains, par principe, ne désirent pas d'enfants de famille « sans-papiers ». Il a donc été décidé que chacun, à titre personnel, pouvait faire savoir sa position au Président qui doit garder cela confidentiellement mais en tenir compte lors du choix du parrainé. Ces parrains, comme les autres, sont toutefois dans l'obligation de ne pas attaquer ouvertement cette position de l'Association. A défaut ou en désaccord, le parrain serait logiquement invité à quitter l'Association.

- des « primo-arrivants » qui, le plus souvent par regroupement familial, entrent en France pour la première fois adolescent. Plusieurs ne parlent même pas le Français, quant à l'écrire...Ils sont scolarisés dans des classes spéciales pendant deux ans, ce qui est très court. S'il n'y a pas un parrain ou une marraine pour leur tendre la main, il y a fort à craindre que le jeune ne parvienne pas à s'intégrer. L'Association donne une assistance actuellement à Bobigny pour des jeunes dans ce type de difficulté.
- des jeunes sans soutien familial suffisant, ou même qui subissent des violences et parfois, commettent eux-mêmes des actes de délinquance (ce ne sont pas des « délinquants », qualificatif beaucoup trop absolu et qui, s'il était exact pour un jeune, déborderait les compétences de l'Association).
- Enfin des jeunes qui ont un projet pour lequel une aide spéciale et temporaire leur est nécessaire. Souvent cela relève de la préparation d'un concours d'entrée dans une Ecole, mais aussi, de la préparation à des entretiens que ne couvrent pas la Mission Locale, etc. Il va de soi que l'Association ne fait que ce qui n'entre pas dans le cadre des dispositifs existants.

Qui sont les parrains et les marraines ?

Ce sont des personnes de la société civile, comme dit plus haut, sans autre compétence que leur propre expérience de la vie et, le plus souvent, de leur propre famille. Ces personnes s'engagent à respecter le libre arbitre du jeune, à être respectueuses de l'histoire du parrainé et à conserver confidentiellement ce qu'elles savent sur lui. L'Association insiste fortement sur la confidentialité, non pas tant parce que l'histoire du parrainé n'est pas racontable mais parce que le parrainé a droit à raconter sa propre histoire à qui il entend, un point c'est tout.

Parfois des questions ont été posées aux parrains sur leurs parrainés par des instances dites supérieures. Nettement ils ont refusé de répondre, chaque parrain



n'estimant avoir ce devoir qu'en cas de nécessité et en passant par le Président de l'Association. Ceci demeure un principe de l'Association.

Comme succinctement indiqué plus haut, le parrain a recours aux soutiens habituels du jeune : école, club sportif, services sociaux, éducateurs spécialisés... et bien entendu il doit conserver un contact régulier et toujours constructif avec la famille. Certes il peut se trouver des cas délicats à traiter, mais il semble qu'avec beaucoup de doigté et de la patience, un dialogue, même très imparfait, soit toujours préférable à la rupture.

Le rôle de l'Association.

Le premier rôle de l'Association est de recevoir les demandes de parrainage qui y parviennent par différentes organisations : La Sauvegarde 95, le Secours Catholique, le Secours Populaire, la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, et aussi des services administratifs de la Mairie, du logement, de la Réussite Educative, soit enfin par le simple bouche à oreille entre les jeunes eux-mêmes.

Lorsqu'une demande est faite, le responsable des parrains et le président, font une première rencontre avec la famille pendant laquelle le jeune est présent, entretien de simple découverte. Puis, avec ces indications succinctes, pour un garçon un parrain est pressenti ; pour une jeune-fille une marraine. Une seconde rencontre a lieu pendant laquelle le parrain pressenti est mis en relation avec le jeune, très librement. Ils sont laissés entre eux le plus rapidement possible, et généralement ils fixent une date pour leur rencontre prochaine. La relation s'installe naturellement et lorsque l'un et l'autre se sentiront assez mûrs, une simple convention de parrainage sera signée entre eux, ceci afin de formaliser l'appartenance du parrainé à l'Association dont il fait désormais partie.

Le rôle de l'Association est de soutenir l'action dans ce parrainage. De multiples problèmes se posent et, à titre de simple exemple, prenons le cas, fort simple, du matériel scolaire. Le paquet de livres est fourni à ce jeune, plutôt doué pour les études, qui rentrent en 6ème. Le professeur donne des exercices dans un livre d'exercices qui ne fait pas partie de ce paquet et qu'il faudrait acheter séparément. Ce jeune, familialement très démuné, ne sait comment acheter ce livre ; il est à part des autres élèves, malgré ses bonnes aptitudes, car il ne peut pas rendre de devoirs au professeur. Le parrain achète le livre, l'Association le rembourse, et le problème est résolu. Nombreuses sont les questions de ce type mais qui ne sont que grains de sable empêchant de fonctionner normalement. Bien entendu, toutes les difficultés n'ont pas de solution aussi aisée, il y en a de plus complexes, mais encourageons nous en montrant aussi ce qui se résout souvent simplement.

Au terme de cet exposé, nous voudrions vous faire partager notre étonnement de voir qu'il est possible que se construise une relation qui rassemble des générations



éloignées par l'âge et les situations : l'*intergénérationnel* « marche » dans notre société, un peu comme autrefois dans l'ancien village français où les jeunes étaient connus et bien entendu faisaient intégralement partie de cette communauté.

Nous avons la chance d'avoir à Pontoise, une petite ferme pédagogique, avec de vrais animaux domestiques. Lors du « barbecue » annuel, les enfants et les jeunes ont été invités à passer l'après-midi dans cette ferme et, à leur grande joie, ensemble, parrains, marraines, sympathisants de l'Association, animateurs de la ferme... ont été enchantés de voir les animaux, de prendre dans leurs mains des poussins, des canetons... de caresser des lapins... d'observer les oies et les poules. Bref, nous avons un témoignage de générosité d'adultes et d'ouverture des jeunes, dans une sorte de petite communauté villageoise (temporaire), toujours ouverte à ceux qui voudront la rejoindre.

ECHANGES AVEC LA SALLE.

Une personne de la salle:

Quels sont les liens des parrains de votre association avec les professionnels ? Quel regard les professionnels portent sur les bénévoles ? Est-ce qu'il y a un esprit de concurrence par rapport à des professionnels ? Comment votre association et les parrains sont regardés par les professionnels ?

Bernard Yon

Nous sommes obligés de vous répondre très franchement. Il y a ceux avec lesquels les relations sont très bonnes : par exemple La Sauvegarde 95 lorsqu'elle connaît des cas pour lesquels les éducateurs n'ont pas de solution satisfaisante. Voici des réfugiés politiques anglophones, parmi les éducateurs aucun n'a d'Anglais suffisant pour communiquer avec les deux jeunes. Un parrain bilingue, a été trouvé, ce qui a bien sauvé la situation. Bien entendu le contact avec l'éducateur est conservé.

Puis il y a les autres avec lesquels on a parlé et cela s'est toujours passé de façon très courtoise sans jamais de mots désobligeants. Mais on a senti que le déclic ne se faisait pas. Dans ces cas nous n'avons pas insisté. En revanche, ces personnes ont été invitées à toutes nos réunions de relations publiques, celles où nous faisons connaître l'Association et elles nous ont fait le plaisir d'y venir. Il n'y a donc pas d'hostilité, mais réticence. Nous avons eu une conversation avec une dame responsable de services sociaux (avec laquelle nous nous entendons très bien) et qui nous a franchement dit : « *Il ne faut pas que vous nous enleviez notre travail, et que les instances publiques se désengagent du soutien financier qu'elles nous accordent au prétexte que le parrainage ne leur coûte pratiquement rien* ».

Bien entendu notre réponse a été de dire : « *Nous en sommes bien loin, comment voulez-vous que l'on fasse à votre place ?* »



Mais telle était sa préoccupation. D'un autre côté, il y a les « caritatifs » et les « sportifs » (car les sportifs font aussi de l'œuvre sociale) avec lesquels les rapports sont très faciles, sans difficulté particulière. Enfin avec l'Association des Musulmans qui gère les mosquées qui sont à Pontoise, nous avons de très bons contacts avec le Président à qui nous donnons le compte rendu général des activités de l'Association. Puisque plusieurs des jeunes parrainés sont musulmans (nous sommes désireux de les aider comme ils le désirent eux-mêmes) nous avons dit à ce Président qu'il devait nous fournir, lui aussi, des parrains issus de sa communauté. Une réponse très positive nous a été donnée mais pour l'instant, ce Président n'a pas trouvé.

Notre réponse vous convient-elle ? Elle est honnête car elle dit les choses comme elles sont.

Peut-être aimeriez-vous aussi savoir comment on recrute les parrains. On le fait par relation interpersonnelle, c'est à dire qu'aux réunions que nous préparons, il est demandé à chaque parrain de faire venir trois de ses connaissances comme dans une « vente Tupperware ». Certains en font venir quatre, d'autres deux et jusqu'à présent c'est ainsi que l'on a recruté. Mais on est parvenu un peu au bout.

Pour 2014, il est décidé de faire un plan de communication plus rigoureux avec tracts et affiches. Nous ferons peut-être de la « boîte aux lettres » sur une liste préparée d'avance avec demande rendez-vous.

Par ailleurs, un parrain a déménagé, et un autre a un problème de santé chez son épouse : tous deux doivent être déchargés de leur parrainage et des successeurs doivent être trouvés, devoir de l'Association. Autrement les parrains sont très fidèles. En revanche le parrain doit-il toujours garder le même parrainé car, sans relation d'amitié particulière et malgré les bons résultats déjà obtenus, il se peut que s'installe chez certains parrains, une sorte de lassitude ? La question se pose déjà pour un cas où il y eut un excellent parcours mais le désir de changer se manifeste des deux côtés.

Une expression a été dite tout à l'heure dans l'auditoire « on fait avec des bouts de ficelle ». Il est vrai que le parrainage ne demande pas de grand moyens et pour nous c'est bien cela, on fait avec des bouts de ficelle, ou des brins de paille si vous préférez.

Une personne de la salle.

Je voulais vous faire partager une expérience de parrainage toute nouvelle au sein de la préfecture (ce n'est pas encore officiel). Un délégué du Préfet, basé sur les deux villes de l'agglomération dijonnaise, sensible à la question des jeunes et de l'insertion professionnelle, parraine un jeune de quartier ZUS pour lui faire profiter de son réseau. Un jeune que j'accompagnais depuis un an, déscolarisé à l'issue de



l'inobtention de son Bac, qui commençait à avoir des pratiques déviantes, a pu trouver un poste d'employé de vie scolaire dans une école grâce au réseau de cet homme. Le projet du jeune était de devenir éducateur spécialisé et cette rencontre a permis au jeune de se mobiliser sur ce projet et d'obtenir un travail assez vite pour le remettre en selle. C'est aussi l'échange que peut avoir un délégué du Préfet avec un jeune de quartier qui favorise aussi la reconnaissance du politique par ces jeunes qui dénigrent beaucoup l'autorité par le politique. Je ne sais pas si cela peut exister sur les autres départements mais apparemment cela va se développer.

Bernard Yon.

Merci de dire cela car nous avons omis de mentionner que Madame le Préfet à l'égalité des chances dans le Val d'Oise, Madame Fatiha Benatsou, a doté l'Association à son début, sur la demande de Monsieur Philippe Houillon, le Maire de Pontoise, d'une subvention de 15.000 € qui, pour nous, a été très suffisante (elle se consomme tranquillement couvrant nos dépenses modiques).

Une personne de la salle.

Combien de temps les parrains consacrent-ils à leurs parrainés ?

Bernard Yon.

C'est assez variable, évidemment. Nous préconisons au moins un contact par quinzaine. Cela peut être juste un petit coup de téléphone ou un SMS rapide. Mais au moins tous les mois il y a une sortie entre eux. Des phénomènes curieux sont apparus que deux exemples vous présenteront.

Un jeune qui est parrainé et que nous reconnaissons dans la rue :

- *Bonjour. Dis donc, l'autre jour ton parrain t'a emmené à Dieppe ?*
- *Oui, à Dieppe pour voir la mer.*
- *Mais il pleuvait m'a-t-on dit.*
- *Ah oui, qu'est-ce qu'il pleuvait !*

La conversation se poursuit, le mauvais temps ayant obligé à se rabattre au restaurant et à visiter le musée :

- *Donc ça n'a pas été terrible, le musée, ça t'a plu ?*
- *Bof !*
- *Alors ta sortie à Dieppe c'était raté ?*
- *Ah ! Mais pas du tout ! (dit sur un ton très ferme)*
- *Comment cela ?*

Et avec un vif enthousiasme :

- *Eh bien ! J'étais avec mon parrain !*

Donc il ne faut pas comprendre les choses aussi simplement que cela, et constater que le parrain, pour le parrainé, c'est beaucoup plus que quelqu'un qui procure des distractions.



Un autre jeune qui traverse une période difficile en famille et, à cause de cela, son parrain le voit presque deux fois par semaine. Il a fait *carrosserie-peinture* au Lycée professionnel, plus ou moins bien réussi, et le parrain lui a posé la question :

- *On t'a demandé ton avis pour te mettre en carrosserie-peinture ?*
- *Non.*
- *Aimes-tu ?*
- *Non, je n'aime pas, ça m'intéresse pas.*

L'exposition annuelle de modélisme de trains électriques se tenait au hall Saint-Martin de Pontoise. Le parrain y a emmené son parrainé qui n'avait jamais vu de telles choses, qui fut émerveillé et qui touchait (discrètement) à tout. Les exposants, des passionnés, généralement un peu âgés, disaient qu'ils étaient très contents de voir enfin un jeune et ils le laissaient bien faire. Au retour les deux eurent la conversation résumée suivante :

- *Dis donc, avec la carrosserie-peinture, on sait travailler la tôle, on sait peindre, on sait assembler. Si tu pousses plus loin ce que tu sais déjà, vois-tu ce que tu pourrais arriver à faire ?*

Le jeune était sidéré. Il n'avait jamais vu cela ni pensé qu'il était sans doute capable de le faire :

- *Mais si, tu saurais le faire et en plus tu aimes toucher les choses !*

Ce jeune ne se voit pas être un carrossier-peintre dans un atelier de réparation. Mais il découvre que son savoir actuel lui permettrait déjà de faire des choses qu'il trouve merveilleuses. Alors...

* * *



CONCLUSION DE LA JOURNÉE

Fabienne Quiriau, directrice générale de la CNAPE

Tout d'abord merci beaucoup Monsieur. Je crois que vous avez apporté une note à la fois très rafraîchissante pour un sujet qui est grave. Simplement pour votre information, je voulais vous dire que l'UNAPP (Union des Parrains de Proximité) fait partie du réseau CNAPE. Cela veut dire que depuis un moment, on a bien intégré cette question du parrainage de proximité, tout simplement parce que les questions que nous traitons depuis ce matin et toutes les questions qui ont trait à l'enfance et à la jeunesse, sont bien sûr des questions de vie, des questions qui demandent toutes les attentions des uns et des autres. Ce sont vraiment des questions qui interpellent la société tout entière. Ce n'est pas un domaine réservé aux professionnels, même si les professionnels sont ceux qui connaissent le mieux ces questions. J'ai entendu aussi la solidarité à travers le propos, la solidarité déjà intergénérationnelle évidemment. C'est quelque chose dont les jeunes ont besoin. Nous le voyons bien dans toutes les expériences, les jeunes ont besoin de gens plus âgés, peut-être parce qu'ils n'ont pas eu l'occasion d'être au contact. Ensuite solidarité, oui, entre les générations mais aussi entre les personnes. Et je crois que Monsieur Yon nous a fait là un témoignage absolument authentique. Nous avons besoin d'authenticité, comme les jeunes ont aussi besoin d'authenticité.

Ce que je retiendrai de cette journée, ce sont quelques mots forts qui ont été donnés. Notamment, parmi ceux qui ont souvent été répétés au cours de cette journée, c'est la « **transition** ». Transition, nous sommes certainement dans une phase de transition aujourd'hui. On le voit pour les jeunes, on le voit pour les professionnels, on le voit pour les familles, on le voit pour les pouvoirs publics, on le voit pour notre contexte. Transition, mutation. « **Mutation** », je pense que vous garderez longtemps dans vos mémoires la prestation de Jean-Paul Gaillard que je remercie et le terme de « mutant » que j'ai adopté depuis un moment. D'ailleurs je me surprends souvent à parler de ces jeunes mutants où je considère que vous nous donnez aussi des clés de compréhension, et peut-être des clés d'action. Et c'est très intéressant. Je garderai aussi en tête la notion de « **temps** ». C'est souvent un paramètre que nous avons les uns et les autres en tête. Pourquoi le temps ? On donne peu de choses finalement en termes de moyens, mais ce que nous pouvons donner au moins, c'est du temps. Vous donnez du temps, les professionnels donnent du temps, évidemment dans la limite de leur disponibilité, on voit qu'ils ont de moins en moins de temps. C'est un paradoxe et pourtant les jeunes ont besoin de plus en plus de temps, du temps pour leur propre transition mais aussi du temps pour cheminer.

Voilà, ce sont quelques réflexions que je voulais partager avec vous. Justement « **partager** », c'est un terme que beaucoup ont employé. Partager. Partager les réflexions, partager les initiatives. Beaucoup ont dit « on aimerait partager, est-ce



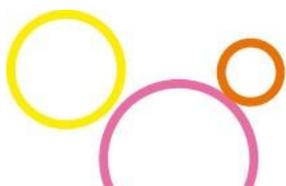
que vous pouvez partager vos expériences ? » Le terme de partage est quelque chose qui doit finalement nous habiter dans toutes les actions. Cela vaut pour tout le champ de la protection de l'enfance, de toute l'aide en direction de l'enfance, et surtout aussi des jeunes. Je pense que cette notion de partage est quelque chose d'incroyablement positif. On a parlé de **positif**. On a dit qu'il fallait **valoriser**. Il fallait faire **confiance**, se faire confiance entre professionnels, se faire confiance, faire confiance aux jeunes. On nous a dit ce matin qu'on avait du doute quelquefois, mais il est tellement important de valoriser.

Enfin, pour finir par le commencement, nous aimerions tellement, qu'à l'image peut-être d'autres pays qui sont précurseurs dans ce champ, non seulement pour les jeunes mais déjà pour les tout-petits, que nous soyons sur des pédagogies positives. Valoriser leurs compétences, ce qu'ils savent faire. Si déjà nous commençons par-là, je pense que les jeunes ne seraient pas en mal de confiance et qu'ils seraient certainement dans le mieux-être. Je vous remercie.

* * *



28 NOVEMBRE 2013



DES CHANTIERS POUR REMOBILISER ET ACCOMPAGNER VERS L'EMPLOYABILITE

AU CHANTIER (JARDINAGE, NETTOYAGE DE LA RIVIÈRE) S'AJOUTENT UNE JOURNÉE DE FORMATION (LECTURE, ÉCRITURE, MATHÉMATIQUES) ET UNE ½ JOURNÉE EN ENTRETIEN INDIVIDUEL SUR LE PROJET PROFESSIONNEL.

David Gibaud, responsable Ainter'Job

Daniel Nantas, directeur adjoint du pôle prévention Sauvegarde 01

Rolande Pascual, directrice ALPES Formation

Benjamin Ziziemsky, adjoint au maire délégué à la politique de la ville et à la démocratie locale, mairie de Bourg-en-Bresse.

Daniel Nantas

Bonjour à tous,

Je suis directeur adjoint d'un pôle prévention, plus spécifiquement chargé d'équipements spécialisés sur le département de l'Ain, avec des équipes qui travaillent sur différentes villes du département. Dans ce cadre, les éducateurs font essentiellement du travail de rue et des actions avec les jeunes. Une des grandes questions qui se pose à nous, ce sont des choses que nous avons déjà échangées les jours précédents, c'est-à-dire des mêmes en extrême carence sociale avec un certain nombre de handicaps et la difficulté de les inscrire dans un parcours d'insertion sociale, professionnelle, en tout cas dans un parcours de vie qui leur permet d'exister et d'avoir des liens sociaux, etc. Les formules classiques, même si elles sont déjà un peu spécifiques, d'accompagnement du jeune à la mission locale – il a un entretien et on lui trouve des trucs à faire – ne fonctionnent pas. Ils ne vont plus aux rendez-vous, ils ont déjà des difficultés de base importantes de type illettrisme, problèmes de santé etc.

Avec Rolande Pascual, nous allons vous présenter une action qui est maintenant pérenne (même si la pérennité est toujours basée sur des difficultés financières, vous le savez bien sur ce type d'action et c'est parfois un tricotage incessant pour tenir l'année). L'action est conduite et gérée par un organisme de formation qui s'appelle Alpès, dont Rolande est la responsable. C'est elle qui va vous présenter l'organisation et les objectifs ainsi que le déroulement de ce chantier de formation pour l'emploi pour ces jeunes. Je rappelle que l'angle d'attaque de notre présentation était de vous présenter l'extraordinaire partenariat qui s'est construit autour de ce chantier qui dure dans le temps.



Avant de laisser la parole à Rolande, je vais vous présenter mes collègues. David Gibaud est responsable d'une association intermédiaire, il porte la fonction employeur des jeunes quand ils sont sur le chantier. Benjamin Ziziemsky est adjoint au maire de la ville de Bourg en Bresse qui s'est engagée très tôt dans l'action en termes de soutien mais aussi en termes de soutien financier. D'ailleurs, à la suite d'un premier chantier proposé par un bailleur social, ils ont proposé un chantier permanent sur l'année, ce qui permet de baser l'action et de la pérenniser.

Rolande Pascual

Bonjour,

Je représente l'organisme de formation ALPES, porteur de ce projet. Je vais donc vous expliquer l'origine de ce projet, sa genèse, les publics concernés, les modalités d'intervention, les modalités de travail partenariales, les points forts et les difficultés que l'on rencontre.

C'est une action qui a démarré en 2006 à la demande de la DDTE qui souhaitait à l'époque que nous mettions en place une action pour des jeunes en situation d'illettrisme. Nous sommes intervenus sur un quartier de Bourg-en-Bresse où habitent des jeunes gens du voyage. On a commencé cette action avec les éducateurs de l'ADSEA qui intervenaient déjà sur ce quartier. On a construit l'action ensemble : ALPES, ADSEA, le conseil général par l'intermédiaire d'une assistante sociale, le centre social du quartier et le CRI (Centre de ressources illettrisme) de l'Ain qui a toujours été là en appui au niveau de l'ingénierie pédagogique.

En 2007, l'action rentre dans la programmation du CUCS de l'agglomération de Bourg-en-Bresse avec un soutien financier. Puis en 2008, on a souhaité mettre en place des situations de travail pour que les jeunes ne soient pas seulement dans une action de formation, mais puissent aussi être mis en situation de travail et gagner un peu d'argent. C'est donc un bailleur qui nous a confié ces missions, puis l'association Ainter'Job est arrivée pour assurer la fonction employeur.

David Gibaud

Bonjour à tous. Ainter'Job est une association intermédiaire située à Bourg-en-Bresse. L'objectif d'une association intermédiaire est de proposer des missions de travail à des personnes en difficulté d'accès à l'emploi et de proposer un accompagnement individualisé par la suite, en parallèle de ses missions de travail. Ainter'Job existe depuis 1985 et nous avons intégré l'action en 2008 pour porter les contrats des jeunes de l'action afin de leur permettre d'avoir un contrat de travail et une rémunération.



Rolande Pascual

Puis en 2009, nous ouvrons l'action à l'ensemble des jeunes de l'agglomération, et plus seulement aux seuls jeunes gens du voyage. La ville de Bourg-en-Bresse devient alors le donneur d'ordre des chantiers. Par ailleurs, la mission locale devient un partenaire très important.

Benjamin Ziziemsky

Je suis adjoint à la politique de la ville et à la démocratie locale sur Bourg, et président de la mission locale Jeunes de la ville. Effectivement, dès 2008, au début de ce mandat, cette action préexistait mais d'une autre façon. En 2009, je m'étais posé la question car on voyait que cette action était un peu fragile. Il fallait enclencher cette action dans la durée avec une double entrée pour moi en tant qu'élu au niveau de la ville, à savoir l'entrée de la question de l'insertion des jeunes. Aujourd'hui, la question n'est toujours pas résolue, mais sur le territoire de Bourg, on est en grande carence d'une première marche vers l'insertion – ces premiers chantiers pour ces jeunes les plus « décrochés », les plus loin de l'emploi, de l'insertion sociale. Des outils vers l'insertion socioprofessionnelle, nous n'en avons pas beaucoup sur Bourg, il s'agissait donc de proposer un chantier qui permette cette première marche avec un chantier sur du travail de terrain et de la formation en parallèle. Le deuxième axe qui m'intéressait, était la nature même du chantier. On souhaitait un chantier qui puisse être un chantier valorisant. Qui plus est, ce chantier était par ailleurs lié au service public, ce qui me paraissait important. En effet, le chantier concerne le nettoyage des berges de la Reyssouze, la rivière qui traverse la ville de Bourg-en-Bresse. Il me paraissait donc intéressant de proposer, au nom de la ville de Bourg, ce chantier à ces jeunes en difficulté. Évidemment, cela demande un partenariat très fort, mais cela permet aussi de proposer un chantier hyper valorisé puisque tous les habitants de tous les quartiers de la ville voient le travail qui est fait. Ils voient ces jeunes qui sont au travail et les jeunes voient le travail qu'ils font à travers le regard des habitants, c'est très important. Cela demande évidemment un accompagnement renforcé car c'est un service public qui doit être rendu, avec donc une exigence de travail importante. Par ailleurs, sur l'aspect partenarial, il s'agissait de trouver comment aller chercher les jeunes. Il y avait donc la nécessité de mobiliser tous ceux ce qui sont en captation de ces publics, dont la mission locale Jeunes qui devait rentrer dans cette boucle partenariale.

Rolande Pascual

Pour mettre les questions de financement en parallèle, en 2010, 2011, le conseil régional de Rhône-Alpes met en place des actions expérimentales pour mineurs et finance l'action.

Le public concerné par cette action est les jeunes de 16 à 25 ans, qui rencontrent de grandes difficultés d'insertion sociale et professionnelle et qui n'arrivent pas à accéder aux dispositifs de droit commun d'emploi et de formation. Les jeunes sont



orientés sur l'action par la mission locale et les éducateurs de prévention, et nous accueillons une vingtaine de jeunes par an sur cette action.

L'objectif est bien sûr de mobiliser les jeunes pour les faire rentrer dans une dynamique d'insertion sociale et professionnelle. L'objectif à l'issue de leur passage dans l'action est qu'ils puissent raccrocher soit à la formation initiale, soit à une formation de droit commun, soit à un emploi.

Les modalités d'intervention sont :

- des mises en situation de travail. Un formateur (salarié de l'ALPES) encadre les jeunes sur le chantier de nettoyage des berges et du lit de la Reyssouze.
- un temps de formation. Les jeunes viennent en formation une journée par semaine. Il y a alternance de temps collectifs où sont travaillées des notions qui concernent tout le monde, puis des temps individualisés en fonction des besoins de chaque jeune. Les contenus abordés concernent à la fois ~~sur~~ le projet professionnel, mais aussi les compétences clés et les compétences transversales.
- un suivi individualisé est effectué chaque semaine. Les jeunes sont accueillis par l'équipe pour un temps personnalisé, soit à propos du parcours professionnel, soit sur des situations plus basiques – problèmes de santé, papiers d'identité, compétences clés etc. Quand les jeunes sont prêts à se présenter à une formation, on les aide à construire ce parcours et à être en capacité de se présenter. Nous mettons toujours en place un contrat individuel à l'entrée dans l'action qui fixe des objectifs. Nous faisons aussi des évaluations mensuelles. L'encadrant technique et le formateur rencontrent le jeune chaque mois, et ensemble, par rapport aux objectifs fixés, ils évaluent les progressions réalisées et réajustent les objectifs si besoin etc. Ces évaluations portent aussi bien sur ce qui s'est passé pendant le chantier que pendant le temps de formation. Une attestation de compétences en fin de formation est établie, nous formalisons les compétences acquises pendant ce temps de formation.

En ce qui concerne les modalités de travail partenarial, des points hebdomadaires sont effectués par l'équipe pédagogique. Puis, ils sont envoyés aux partenaires qui orientent et qui suivent les jeunes – la mission locale et Ainter'Job. Nous faisons un point sur ce qui a été fait pendant la semaine ainsi qu'un point sur le parcours du jeune, où en est chaque jeune, qui s'est passé pour lui. C'est aussi l'occasion d'interpeller les uns et les autres pour que des relais soient pris par rapport à des situations qui doivent être prises en compte par les éducateurs ou par la mission locale. Cela permet à chacun d'être bien informé de ce qui se passe, que la réactivité puisse être rapide par rapport à des situations, et que chacun soit bien à



sa place dans cette action. Nous sommes organisme de formation, nous intervenons sur le champ de la formation, nous n'intervenons pas sur d'autres champs.

Nous avons aussi mis en place un comité technique qui se réunit à peu près tous les deux mois. C'est une instance qui rassemble les partenaires directement concernés par les jeunes : Ainter'Job, le service de prévention et la mission locale. Tous les deux mois, nous faisons un point sur le parcours des jeunes. Nous essayons d'aménager leur parcours et de trouver les étapes qui permettraient de faire avancer les jeunes, de construire la suite du parcours. Il est important d'être plusieurs autour de la table pour trouver des idées car les situations sont complexes. C'est vraiment ce comité technique qui permet de proposer des étapes et des suites de parcours. Par ailleurs, nous avons un comité de pilotage qui est plus institutionnel, il a plus un rôle d'évaluation et d'analyse de l'action, et de construction de l'ingénierie (financière surtout !).

Les points forts de l'action sont la proposition globale de la formation avec mise en situation. Si on ne proposait que des temps de formation, les jeunes ne viendraient pas car ce n'est pas suffisamment mobilisant. La mise en situation de travail leur permet de gagner un peu d'argent et d'avoir un statut de salarié.

David Gibaud

Pour insister sur le partenariat, il faut savoir que le jeune est orienté par les éducateurs de la prévention spécialisée ou les conseillers de la mission locale Jeunes. Ensuite un entretien de positionnement est réalisé par l'organisme de formation ALPES qui intervient ensuite pour un entretien d'inscription avec Ainter'Job, de manière à connaître le jeune et à établir un petit diagnostic socioprofessionnel. L'objectif est également de lui expliquer le contrat de travail. En effet, le jeune signe son contrat de travail à l'issue de cet entretien sur un chantier de nettoyage des berges et du lit de la Reyssouze, deux demi-journées par semaine.

On lui rappelle aussi les compétences attendues sur le chantier encadré, à savoir des compétences en termes de savoir-être (ponctualité, assiduité, prévenir des absences et être en capacité de prendre de l'autonomie au fur et à mesure du chantier). On leur rappelle aussi l'obligation de participer à la formation pour avoir accès au chantier, car c'est vraiment une action globale de formation et de travail. On les informe sur le fonctionnement d'Ainter'Job, calendrier de la remise de la fiche de paie... Cette fiche de paie est à venir chercher à Ainter'Job, ce qui permet de maintenir un lien régulier avec le jeune (contact mensuel). Dans le cadre des contrats de travail, le renouvellement du contrat est défini avec l'organisme de formation Alpès en fonction des nouveaux objectifs. À l'issue de ces explications, le jeune signe son contrat de travail, puis convoqué dans le cadre de la médecine du travail pour la visite médicale.



Il est important au regard d'un public plutôt volatil d'être très réactif à la fois dans l'orientation et dans l'entretien de positionnement par Alpès, mais également par l'entretien d'inscription. Il faut que les délais soient courts entre chaque entretien de manière à ne pas perdre le jeune qui peut facilement se démotiver. La mise en situation de travail est aussi l'occasion pour le jeune de se confronter au milieu du travail, avec ses obligations en termes d'horaires. Il signe un vrai contrat de travail, même si on est sur du temps très partiel. Cela lui permet également de prendre conscience et de travailler sur les compétences de base telles que la ponctualité, l'assiduité et la motivation.

Un petit mot sur le comité technique. On insiste beaucoup sur le travail de partenariat, mais il est totalement transparent à travers ce comité technique. Nous sommes une équipe pluridisciplinaire, avec des organismes d'accompagnement – mission locale, service de prévention qui est au plus proche des jeunes, Ainter'Job (qui intervient sur la fonction employeur), mais également la ville de Bourg-en-Bresse et Bourg-en-Bresse Agglomération. C'est donc un travail de partenariat toujours au bénéfice du jeune pour l'aider au mieux dans la progression de son parcours. Lors de ce comité technique sur le lien avec l'emploi et l'insertion professionnelle, un point est également fait sur les jeunes en capacité d'intégrer d'autres missions sur Ainter'Job. Ce sont des missions dans un cadre plus classique où nous n'avons pas d'encadrement par un formateur, mais nous sommes directement sur de la mise à disposition auprès de clients qui peuvent être des collectivités, des associations et des particuliers. Ce sont donc les prémices pour préparer aussi les jeunes à être suffisamment autonomes pour accepter et aller sur d'autres missions sur Ainter'Job.

Rolande Pascual

Effectivement, le statut de salarié est important.

On accorde beaucoup d'importance aux temps de rencontre avec le jeune dans une relation d'écoute, pour l'amener à réfléchir lui-même sur la construction de son parcours.

L'action est à entrée et sortie permanente, avec beaucoup de souplesse, où les jeunes peuvent venir deux ou trois mois, puis s'arrêter, ils peuvent quitter l'action et peuvent y revenir.

Dans le cadre du travail partenarial, on rencontre souvent les jeunes à plusieurs et je crois que les jeunes savent comment cela fonctionne, qui est qui et quel rôle à chacun et comment se situer.

Il y a une très grande implication de chaque partenaire. L'ALPES travaille sur plusieurs territoires, et, sur Bourg-en-Bresse, je dois dire qu'il y a une implication



très forte, aussi bien au niveau du suivi des jeunes que dans le souci de pérenniser l'action, de trouver les financements et de la soutenir.

Quant aux difficultés ou les questions que l'on se pose, c'est toujours d'arriver à construire avec les jeunes des objectifs signifiants pour eux, qui aient du sens et qui soient atteignables. Leur mobilisation et leur adhésion au contenu sont une bataille continue. La mise en perspective et la construction des suites de parcours sont souvent assez ardues, mais on a des bonnes surprises aussi. Enfin, la précarité financière est quand même constante : chaque année, on se demande ce qu'il va se passer l'année suivante, quels vont être les financements, etc. Mais c'est très banal donc je m'arrête là.

ÉCHANGE AVEC LE PUBLIC

Question de la salle

Parmi les jeunes que vous accueillez dans vos différentes missions, vous arrive-t-il de prendre parfois des jeunes en contrat CAE pour des durées de neuf mois ou un peu plus ? Ou bien est-ce que ce sont simplement des contrats de travail ordinaires que vous leur proposez ?

David Gibaud

Au niveau d'Ainter'Job, le contrat utilisé est un CDD d'usage. Le motif est pour une tâche ponctuelle et précise, l'association intermédiaire fonctionne sur le principe de la mise à disposition. À notre niveau, on ne peut pas mettre en place de CUI-CAE, puisque nous sommes sur une activité fluctuante avec des demandes ponctuelles de la part de nos clients, qui peuvent aller d'une journée ou une demi-journée de manutention à deux ou trois heures de nettoyage. On est vraiment sur une activité variable. Nous n'avons pas la possibilité au jour d'aujourd'hui d'offrir une activité de 20, 24 ou 26 heures dans le cadre d'un contrat CUI-CAE.

Daniel Nantas

Pour compléter les contrats auxquels vous faites allusion, c'est pour la plupart des jeunes qui rentrent dans l'action et dans le chantier emploi formation, c'est le stade d'après.

David Gibaud

Petite précision, à l'issue de cette action, certains jeunes accèdent à des contrats aidés, certaines fois en atelier chantier d'insertion comme cela a pu se passer en 2011 (on avait un atelier chantier d'insertion sur Bourg-en-Bresse qui a disparu, ce qui n'a pas facilité les choses). Après, il faut savoir qu'au niveau des jeunes entrant dans l'action, certains accèdent à l'emploi. Cela peut être simplement une mission d'intérim, sachant que ce sont pour la plupart des personnes qui n'avaient aucune expérience professionnelle à l'origine/avant l'action, c'était donc déjà un grand pas.



On a aussi des entrées en formation qualifiante, on a des entrées sur des contrats d'apprentissage auprès d'un GEIQ du bâtiment

J'avais quelques chiffres à vous donner si cela peut vous intéresser. En ce qui concerne le nombre de personnes ayant bénéficié de l'action (sans compter les 8 personnes qui sont encore dans l'action actuellement), 68 personnes ont bénéficié de cette action parmi lesquelles 13 personnes ont accédé à l'emploi (que ce soit en contrat aidé ou en mission d'intérim), 5 personnes ont accédé à la formation (notamment dans l'apprentissage des savoirs de base, des personnes qui n'avaient pas accès aux actions orientation formation (ou AOF). Sur un total de 68 personnes, environ 40 % de personnes accèdent à l'emploi ou à la formation. On peut penser que ce n'est pas forcément un chiffre important. Mais, quand on sait d'où l'on part, ce sont déjà de bons résultats, sachant que pour d'autres bénéficiaires, on sera plutôt sur un travail autour de la santé (à travers l'action, des difficultés liées à la santé sont apparues avec des orientations vers une demande de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, avec une visite médicale sollicitée par Ainter'Job pour faire une fiche de liaison par le médecin du travail pour le dossier, puis des orientations vers des entreprises adaptées si besoin).

Daniel Nantas

Je compléterai sur les questions de santé. Quand je parlais de jeunes très carencés, je faisais référence à l'insertion sociale professionnelle, à leur lien avec leur famille, leur milieu, leur quartier, la ville, le monde, bref avec la réalité. On a découvert un jeune qui n'y voyait absolument rien, il avait un problème aux yeux et il était passé à travers tous les dépistages possibles. C'est un exemple parmi tant d'autres, on a des questions de handicap qui arrivent aussi. L'action est donc basée sur l'insertion au global. Quand on parle d'un projet global emploi formation, c'est aussi un projet global emploi formation et le travail des partenaires autour.

Une précision, les jeunes savent qu'on les suit ensemble. Il ne s'agit pas de parler des jeunes dans leur dos : on est bien dans les principes de la prévention spécialisée et de l'action sociale, avec une éthique. Tout ce qui est construit avec le jeune lui est dit, lui est annoncé, les points sont faits. Nous ne sommes pas dans le contrôle social, c'est important de le rappeler. Quand on met en place un tel travail de partenariat qui fait appel à des missions complémentaires et qui fait appel à une forme d'ingénierie sociale, il faut faire attention à ne pas mettre en route un rouleau compresseur, où le même est en libre adhésion mais peut se laisser emporter. Il faut être très proche du jeune.

Question de la salle

Je suis intéressé par l'aspect financier. Vous avez présenté les quatre institutions qui peuvent financer ces actions. Est-ce dans le cadre du CUCS que le conseil général intervient avec les autres financeurs ? Ou bien avez-vous une enveloppe spécifique sur les chantiers ?



Rolande Pascual

La ville de Bourg-en-Bresse prend en charge les chantiers, c'est-à-dire le salaire des jeunes, le matériel et le camion que l'on est obligé de louer (pour transporter les jeunes et tout ce que l'on ramasse), ainsi que les vêtements de sécurité. Dans le cadre de la politique de la ville, un financement est également prévu ; il n'est pas très important mais qui est là quand même. Le plus gros financeur est la région Rhône-Alpes qui a mis en place un plan de raccrochage à la formation et à l'emploi. Nous avons aussi un financement par le biais du dispositif Compétences clés avec la DIRECCTE. Nous avons une petite contribution d'ERDF. Le conseil général intervient quelquefois dans le cadre du CUCS, cela dépend des années.

Benjamin Ziziemsky

Pour compléter sur le financement, c'est né effectivement dans le cadre du CUCS. L'idée du contrat urbain est de ne pas pérenniser des financements dans le cadre du contrat urbain, c'est bien d'être dans de l'innovation puis de basculer dans le droit commun. On sait tous que la difficulté de basculer dans le droit commun existe. Par le fait de proposer ce chantier de nettoyage du lit et des berges de la Reysouze en interne de la ville, la ville de Bourg a donc pris une grosse partie du financement donné dans le cadre du CUCS, dans le droit commun de la ville de Bourg. Aujourd'hui, il reste un complément financé dans le cadre du CUCS mais cela reste une partie minime, alors que c'était la partie principale au départ. Le but du jeu est de tendre vers du dispositif de droit commun, avec toutes les difficultés que l'on connaît.

Question de la salle

Je dois dire tout d'abord que je suis très content de voir que des villes s'engagent dans le soutien aux publics en grande difficulté. J'avais deux questions. La première concerne le point hebdomadaire que vous renvoyez par mail aux partenaires. Dans le cadre de ce partenariat, l'envoyez-vous également à la ville ? Dans certaines municipalités, cela peut poser quelques problèmes. Ma deuxième question : pourrait-on savoir quel est l'engagement financier de la ville de Bourg-en-Bresse pour l'action concernant une vingtaine de jeunes par an ?

Rolande Pascual

L'engagement financier concernant une vingtaine de jeunes est à hauteur de 35 000 euros par an. Pour répondre à la première question, le point hebdomadaire a été un grand débat très épineux et très compliqué ! Il y a finalement eu un accord de tous les partenaires pour le transmettre à un référent de la ville.

Benjamin Ziziemsky

Le financement de la ville de Bourg est effectivement de 35 000 euros. C'est une enveloppe dédiée, mais il y a aussi toute l'implication du service des Espaces verts. Parce que c'est un service public qui doit être rendu, le service de la ville est donc très impliqué dans l'accompagnement et dans le matériel mis à disposition. En



termes d'engagement, cela va donc bien au-delà des 35 000 euros. Cette somme est débloquée pour ce chantier pour un service qui doit être rendu. La volonté est de la faire dans le cadre d'un chantier d'insertion. On aurait pu faire appel à un prestataire extérieur qui l'aurait fait sans cette question d'insertion, mais le choix a été de le faire de cette façon.

Daniel Nantas

Je compléterai sur l'engagement de la ville, car il se fait aussi dans l'action de prévention spécialisée puisque la ville nous verse une subvention annuelle, en complément du financement du conseil général, qui doit être de l'ordre de 125 000 euros. Par ailleurs, elle nous offre aussi une enveloppe de 15 000 euros de chantier éducatif par an. La ville est donc très engagée. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé en commun que la ville soit présente aujourd'hui pour défendre l'action et envoyer un message à d'autres municipalités ! La question d'ingénierie est effectivement compliquée, mais cela fonctionne bien chez nous et nous en sommes très contents. C'est plus difficile sur d'autres villes, cela dépend des périodes, des équipes, on le sait bien. Des équipes diverses, cela peut être l'équipe de la mission locale qui est en difficulté à un moment donné, ou encore les équipes municipales. Toutes les équipes peuvent avoir des moments de « down » ou les équipes municipales mais il nous semblait important aussi d'envoyer ce message.

Rolande Pascual

La ville organise aussi une manifestation de reconnaissance du travail des jeunes, les jeunes sont invités à la mairie. On leur délivre un diplôme qui reconnaît le travail qu'ils réalisent et c'est souvent un moment très fort et très important.

Daniel Nantas

Pour reprendre ce que disait Jean-Paul Gaillard disait hier, ce sont des mêmes qui sont allés à l'école et l'école est quand même un formidable système de sélection par l'échec. Là, on est un peu dans l'inverse justement. Nous sommes sur une valorisation et non une sélection. Toutes les petites réussites sont valorisées, y compris le fait qu'ils aient tenu trois ou quatre mois. Cette question de la cérémonie, comme une forme de rite, est très importante, très émotive et très forte. Cela marque et cela soutient le jeune.

Question de la salle

J'ai bien compris qu'il y a un comité de pilotage, mais comment s'organise la place de la prévention spécialisée ?

Daniel Nantas

Une grande majorité des jeunes accueillis sur le chantier emploi formation sont des jeunes connus des éducateurs. C'est en fonction de la première analyse ou diagnostic que fait l'éducateur, qui dit à ce jeune « j'ai peut-être quelque chose pour toi, un chantier avec un peu de formation, est-ce que cela t'intéresse ? ». À ce



moment-là, le service devient un prescripteur. Il appelle l'organisme de formation, il appelle la collègue de Rolande pour lui dire qu'il a un jeune intéressé. Comme c'est un chantier à entrée et à sortie permanente avec huit places, cela bouge beaucoup. Comme le disait Rolande, les jeunes restent et ne restent pas, reviennent etc. Cela se fait assez rapidement et assez simplement. La mission locale est dans sa logique de positionnement des jeunes, c'est simplement pour que la mission locale puisse jouer son rôle vis-à-vis du jeune. Mais cela part de la connaissance du jeune par un éducateur et de la mise en lien que fait l'éducateur avec le jeune auprès de l'action et des partenaires.

Rolande Pascual

Cela peut aussi se faire aussi dans l'autre sens. Il y a des jeunes qui ne sont pas connus par les services de prévention et qui rentrent dans l'action. L'action peut-être aussi l'occasion de les mettre en lien avec un éducateur si c'est utile. Le travail se fait vraiment au quotidien. C'est par des contacts téléphoniques très réguliers que la formatrice sollicite les éducateurs quand il y a nécessité. Les relais sont pris pour travailler avec le jeune sur les questions qui concernent le travail du service de prévention.

Tony Morin (Directeur ADSEA 25 – Service de prévention spécialisée et d'insertion)

Je voulais revenir sur la question des financements. Ce qui ressort dans votre exposé, c'est l'importance de l'engagement de la municipalité de Bourg-en-Bresse. Aujourd'hui, je crois effectivement que c'est du côté des communes – et peut-être aussi des communautés de communes – qu'il y a des marges de manœuvre à trouver, peut-être plus que du côté des conseils généraux. Cela veut dire que la question du territoire et des constructions micro-locales est absolument fondamentale pour monter ce type d'opération. Cela suppose donc aussi, de la part des équipes de prévention spécialisée, d'être très vigilantes dans la façon dont elles vont s'engager dans ce travail partenarial à un niveau micro-local. C'est le premier élément sur lequel je voulais insister. Nous avons un dispositif sur le département du Doubs qui est très proche de ce que vous avez développé, sauf que c'est sur les différentes parties du département. On l'a particulièrement développé sur le pays de Montbéliard, avec des financements qui viennent là aussi principalement du contrat urbain de cohésion sociale. Mais on a également des financements dans le cadre du FIPD (Fonds d'intervention pour la prévention et la délinquance), c'est ce point que je voulais ajouter. Il y a effectivement aujourd'hui des possibilités. Dans la stratégie nationale de prévention de la délinquance, la question des chantiers éducatifs est très clairement mise en avant et reconnue aujourd'hui comme un outil tout à fait pertinent. Pour ceux qui cherchent à développer ce type d'action : les financements dans le cadre du FIPD peuvent être une opportunité intéressante.

Enfin, je voulais ajouter que nous avons la chance d'avoir les deux formules, parce que nous avons développé les contrats d'usage qui offrent la possibilité de micro-



expérience de travail et de mise en situation de travail, avec toute la souplesse que cela permet, mais on a également sur le département sept chantiers d'insertion recoupés en trois ACI, qui ont la spécificité d'être des ACI jeunes 18-25 (ce qui est relativement rare). Cela nous offre la possibilité d'avoir en continu 42 jeunes en insertion sur des emplois type CAE et sur différents supports de travail (valorisation du patrimoine, espaces verts, second œuvre, etc.).

Daniel Nantas

Ce sont des illustrations et des commentaires importants. Effectivement, sur le deuxième point, c'est ce qui nous manque un peu. Comme on l'a dit, 40 % des jeunes qui vont vers quelque chose, mais on tricote quand même pas mal avec la mission locale car il nous manque une structure un peu plus basique permettant d'aller sur des contrats type CAE et pour solidifier ce qui est en route pour certains.

Benjamin Ziziemsky

Je voulais juste vous rejoindre sur la nécessité, et ma conviction aussi, que c'est au niveau local, micro-local, que l'on a énormément de pistes et d'actions à explorer et à innover de ce type. Nous, élus, nous avons besoin d'idées et de forces de terrain qui viennent nous alimenter et réfléchir ensemble pour les mettre en œuvre. Je crois que cette action est née ainsi, elle n'est pas née d'une volonté politique au départ mais d'un constat qui a remonté du terrain et qui trouve une réponse construite. Je pense que l'on a énormément à travailler dans ce schéma pour la suite. Je crois assez à ce genre d'actions en réponse à nos jeunes les plus en difficultés.

* * *



« LA FOURMI » ORGANISE DES CHANTIERS D'INSERTION, DONT L'ATELIER BOIS, POUR UN RELAIS VERS LE DROIT COMMUN. DES MEUBLES SONT RÉCUPÉRÉS CHEZ DES PARTICULIERS, RÉHABILITÉS, PUIS VENDUS.

*Sophie Deblock, chef de service Sauvegarde de l'Enfance de l'Aube
Christine Breuil, éducatrice, service de prévention spécialisée
Aminata Fathi, directrice des services de prévention*

Sophie Deblock

Aujourd'hui, on devait parler particulièrement de l'atelier bois et déco, mais ce serait un peu restrictif si je ne vous présentais pas l'ensemble de nos activités. Je vous remercie de me donner la parole pour vous représenter l'équipe de prévention de la Sauvegarde de l'Enfance de l'Aube, située à Rosières sur les quartiers de l'agglomération de Troyes. Notre projet intitulé « la Fourmi », levier pour l'emploi, est un chantier d'insertion par l'activité économique qui fait partie intégrante de l'action prévention spécialisée. Au même titre que nos collègues qui s'occupent de la prévention dans les rues et les quartiers, ou d'autres qui s'occupent de l'hébergement et du logement, le service social économique développe un axe d'insertion sociale et professionnelle. Je tiens à préciser que ce maillage est très important : il faut des ponts entre le logement et la rue, car ce sont les éducateurs qui nous présentent très souvent les jeunes. À l'origine, c'est une réponse à une demande très forte des jeunes en matière d'emploi et de formation, une réponse pour des jeunes qui ont du mal à s'inscrire dans le dispositif de droit commun et une réponse pour des professionnels qui ont quelque chose à proposer pour des jeunes démunis. C'est également une manière de répondre à une expression très courante des jeunes à qui on demande souvent « comment ça va ? » et qui répondent « ça ne va pas, je n'ai pas de travail ». Au démarrage, c'était un peu l'idée (même si on sait qu'il y a d'autres difficultés derrière).

En créant ce dispositif, nous avons voulu justement prendre appui sur l'emploi, pour aborder tout ce qui fait frein à une insertion professionnelle durable. Pour vous resituer, en 2001, le chantier obtient son agrément auprès du CDIAE (Comité départemental de l'insertion par l'activité économique). Nous sommes passés de 5 jeunes au début pour arriver aujourd'hui à 21 jeunes en contrat aidé – en entrée et sortie permanente –, sur une année, on peut avoir 27 jeunes environ.

Notre public, ce sont des jeunes 18-25 ans, les plus éloignés de l'emploi, repérés par les éducateurs de rue, des services sociaux, de l'hébergement, des missions locales (on ne travaille pas qu'entre nous, il y a de nombreux partenariats). C'est souvent pour des problèmes d'errance sur des quartiers de l'agglomération. La première étape est de redonner l'envie et le goût de se remettre en action. On a parlé hier que « les jeunes tenaient les murs », c'est justement pour les remettre en mouvement. Première étape, nous posons un contrat d'une trentaine d'heures dans



le cadre du fonds d'aide aux jeunes – subvention allouée par le conseil général – qui permet aux jeunes les plus démunis, dans le cadre de l'aide à la subsistance, d'intégrer notre dispositif, et bien souvent d'avoir une première fiche de paie. Ce contrat est souvent l'élément déclencheur, celui qui donne envie de rejoindre une équipe et de travailler. Environ 80 jeunes circulent sur l'année.

Ensuite, si le jeune est partant et si les critères de Pôle Emploi le permettent, le jeune peut intégrer le chantier d'insertion en contrat CAE (contrat d'accompagnement à l'emploi) à raison de 20 heures par semaines. On a considéré que 20 heures étaient le temps pour apprendre les codes liés au monde du travail, pour effectuer des démarches, pour qu'ils se testent, et faire aussi qu'ils ne s'installent pas (si on se sent trop bien, on n'a pas envie de partir ; quand on arrive chez nous, on parle déjà du départ, cela peut paraître bizarre mais on est sur une dynamique). On travaillera bien sûr le projet social et professionnel ; une éducatrice est mise à disposition pour cela. On mettra en place des actions favorisant son insertion. Le travail est un support auquel nous ajoutons des actions de remobilisation pour travailler sur les difficultés des jeunes. Aujourd'hui on se dit « Qu'est ce qui fait frein ? », « Pourquoi le jeune ne travaille pas ? », « Pourquoi tu crois que tu ne travailles pas ou que tu ne trouves pas de travail ? » On me répond souvent que c'est le contexte économique, mais on voit aussi bien. Souvent qu'il y a autre chose.

Les jeunes effectuent des missions de déménagement et de livraison. Ils sont ainsi acteurs. Ils aideront les familles les plus en difficulté. C'est le rapport aux autres qui change, ce sentiment d'avoir une utilité, un statut. Ils sont d'ailleurs salariés de la Sauvegarde de l'Enfance comme nous (c'est important !). Nous effectuons aussi des chantiers de peinture, de nettoyage et d'espaces verts. Et parce que nous récupérons de vieux meubles dans le cadre des déménagements, nous avons mis l'accent sur l'atelier bois et déco – atelier qui a beaucoup évolué depuis plusieurs années.

Nous vous proposons de visionner un diaporama qui illustrera les domaines variés de notre intervention afin de mettre un coup de projecteur sur l'atelier bois et déco, animé par Christine Breuil sur dix heures de son temps (en dehors de son suivi social et professionnel), en collaboration avec Serge Lemoine (présent dans la salle). À l'issue de ce diaporama, Christine Breuil présentera l'atelier bois et déco. Je voudrais juste ajouter que la réussite de ce projet, c'est une équipe éducative soudée porteuse du projet, de la secrétaire au chef de service. C'est un partenariat important. Quand on parlait de la mission locale, nous avons aussi un vrai maillage avec la mission locale, cela a du sens. C'est également une équipe de direction qui soutient et comprend qu'entre économique et éducatif, il faut un œil précis.
[Visionnage du diaporama]



Christine Breuil

Je n'interviens que dix heures sur une semaine mais Serge mon collègue encadrant technique est présent toute la semaine avec les jeunes. Nos supports sont des vieux meubles qui nous sont donnés lors des déménagements. Les gens ne souhaitent plus conserver certains meubles et les donnent à l'association pour une deuxième vie afin de répondre aux besoins des personnes ne pouvant pas en acheter. Ce furent nos premiers supports mais on souhaitait ne pas les redonner dans l'état dans lequel ils étaient et donc on a commencé à les re-décorer. La créativité aidant, on a cherché des supports qui n'étaient pas onéreux car c'est une activité pour laquelle nous n'avons pas forcément beaucoup de moyens. Nous avons un partenariat avec le Foyer Audois (chantier d'insertion affilié à Emmaüs), où un certain nombre de meubles sont récupérés, mais aussi des palettes qu'ils recyclent. Ils nous donnent des palettes, on les démonte et on recrée des objets et des meubles. C'est toute l'imagination des jeunes qui peut être mise à contribution. Cet atelier a beaucoup évolué. Il a existé dès le début du chantier. Il a d'abord été porté par trois bénévoles. Nous avons eu hier un intervenant qui est venu nous présenter une action de parrainage, nos bénévoles sont arrivés aussi avec cette générosité et cette envie de partager des savoir-faire avec des jeunes et envie de leur consacrer du temps. Du temps, ils en ont beaucoup consacré puisqu'ils leur ont consacré neuf heures par semaine pendant six ans. Puis, pour des raisons de santé et familiales, ces gens ont diminué l'activité et c'est alors que je suis allée dans l'atelier en commençant par trois heures pour les soulager, puis six heures, puis neuf heures. Aujourd'hui, j'y suis dix heures et c'est vraiment un grand plaisir.

On a peu de moyens comme je vous l'expliquais. Mais vous voyez sur les photos que l'atelier est très fourni (établis, machines, etc.) et ce, grâce à l'énergie des bénévoles au démarrage. Ils se sont démenés pour vendre ce projet. Ils ont tout récupéré : les établis, les machines, les outils etc. Cette énergie aurait été compliquée pour nous, car nous portions d'autres actions sur le chantier en parallèle, et peut-être aussi parce que nous n'avons pas forcément ces réflexes d'aller parler de nos missions. Ils ont amené un très bel éclairage sur les jeunes et c'est important. Peut-être que des professionnels n'auraient pas fait aussi bien.

Les jeunes de la prévention qui venaient sur cet atelier, étaient soit les filles qui ne pouvaient pas participer aux déménagements, soit des jeunes qui étaient tellement carencés physiquement qu'il fallait leur trouver un lieu où ils puissent quand même travailler sans être mis en difficulté. La plupart du temps, ces jeunes venaient dans le cadre du fonds d'aide aux jeunes sur des missions ponctuelles (une trentaine d'heures en moyenne). Il y a eu une évolution, je suis intervenue de plus en plus sur cet atelier. Par ailleurs, à l'époque de cette transition, nous avons dû déménager des locaux que nous avions sur la ville de Troyes pour retourner sur le site de la Sauvegarde de l'Enfance à Rosières. Comme nous n'avions plus d'atelier, la Sauvegarde nous a mis à disposition deux boxes de garage qu'il a fallu transformer en nouvel atelier. Cette période a permis d'amener beaucoup de mixité. Les filles



étaient présentes, mais aussi les garçons qui se sont beaucoup investis, et, dans leur discours, je sentais que l'on allait les garder. Ensuite, mes collègues du technique sont repartis sur des missions de déménagement, je me suis retrouvée toute seule dans l'atelier et les garçons ne s'y sont pas retrouvés d'emblée. Je ne connaissais pas grand-chose ni aux machines ni au bricolage, j'étais beaucoup plus à l'aise avec la partie déco et je pense qu'ils ne se représentaient pas leur action dans l'atelier comme je leur proposais. On a donc travaillé sur l'arrivée d'un collègue (Serge) et l'effet a été immédiat : la mixité est réapparue dans l'atelier. C'est très important car l'atelier tel qu'on l'a conçu, est plus proche d'un lieu où les jeunes vont pouvoir exprimer des sensibilités et prendre du temps. La notion de rythme de travail comme on peut l'avoir sur le déménagement n'existe pas. Le temps de la création est un temps d'expression et on privilégie beaucoup cela, même si on a des commandes de clients (parce qu'on arrive à avoir des commandes de clients maintenant). Je précise à ces derniers que cela prendra le temps que cela doit prendre, car le jeune se restaure beaucoup en restaurant le meuble. Beaucoup de choses se passent dans la création, dans l'échange et dans l'accompagnement.

Je vais essayer d'expliquer comment on travaille à partir des techniques que l'on met en place. Avec ce public, on constate des difficultés par rapport au respect des règles et aux limites. Cet atelier fait 20 m² et on est souvent entre 6 et 8 à l'intérieur à usiner, chacun avec un projet individuel avec énormément d'outillages, de petites pièces, de clous, boulons etc. Tout est à disposition pour que les jeunes puissent exprimer ce qu'ils ont envie d'exprimer. Mais très vite, si le libre-service n'est pas organisé, personne n'y travaille réellement dans de bonnes conditions et personne n'y est bien. En fait, ils s'approprient un cadre et ils s'approprient les limites. L'atelier, c'est leur atelier. Ils se mettent à avoir beaucoup de rigueur, mais on constate aussi qu'ils ont gagné de l'autonomie.

Cet endroit est un lieu très particulier que les jeunes n'ont jamais rencontré auparavant. En tout cas, vu la tête qu'ils font quand ils arrivent, je pense qu'ils n'en ont pas croisé souvent et c'est très déstabilisant pour eux. Pour nous, ce qui est important, c'est de très bien les accueillir, de les soutenir dans leurs premiers pas. Nous avons vraiment l'impression qu'ils vivent ce qu'ils peuvent vivre quand ils arrivent sur un lieu de formation ou un lieu de travail où ils sont tellement déstabilisés qu'ils vont montrer des attitudes de défiance et d'agressivité (ce que Monsieur Gaillard décrivait dans les attitudes fermées). Ce qui est important il me semble, c'est qu'ils passent ce cap et qu'ils sentent que c'est possible de le dépasser et de trouver des ressources à nos côtés pour que la prochaine fois qu'ils se présentent sur un lieu plus anonyme, ils n'aient pas envie de prendre leurs jambes à leur cou et d'être perçus comme des jeunes agressifs, parce qu'ils sont tout sauf cela. Ensuite, la confiance en eux arrive et les projets démarrent. Ils peuvent s'ouvrir aux autres activités qui sont à leur disposition. Je voulais juste ajouter que pour une activité comme cela, si vous n'avez pas votre direction à vos côtés qui croit réellement à votre projet, c'est impossible à porter. Nous sommes un chantier



d'insertion, et dans le champ de l'économique notre action doit apporter une part de budget pour notre fonctionnement. Dans le cadre de cette activité nous travaillons, de ce point de vue, vraiment à perte. Mais c'est parce que l'on croit à l'apport de cet atelier d'expression en complément de l'activité économique que cela marche.

Aminata Fathi

Je voudrais juste dire que j'ai rejoint l'équipe il y a un peu plus d'un an. Je suis directrice de la prévention spécialisée, je suis ravie d'être là parce que l'on partage la même vision dans la recherche de la justice sociale et l'accompagnement à long terme des jeunes que l'on accueille. Je voulais simplement redire que la prévention spécialisée, c'est une équipe de rue, c'est le chantier d'insertion, c'est l'équipe des hébergements, et c'est aussi le centre de loisirs qu'il ne faut pas oublier parce qu'il est sur nos quartiers d'intervention et le maillage existe du coup entre les deux. Je voulais dire également que nous sommes dans une démarche de collecte de fonds privés pour soutenir l'atelier, mais aussi la prévention dans son ensemble. Cela ne signifie pas que l'État et les collectivités doivent se désengager, on a besoin de plus de moyens et que l'on va justement s'en donner les moyens.

ÉCHANGE AVEC LA SALLE

Question de la salle

Les participants à l'atelier bois sont-ils payés ?

Sophie Deblock

Toutes les personnes rentrent par le biais d'un contrat de travail, soit par le biais du fonds d'aide aux jeunes, soit un contrat aidé. Tout le monde a un contrat de travail, c'est la porte d'entrée.

Question de la salle

Tout d'abord, je félicite l'initiative que vous mettez en place et je félicite également les autres initiatives qui ont été présentées. Cela fait du bien de venir et d'entendre des collègues partager des actions et nous faire partager des idées. Nous n'avons pas forcément les mêmes initiatives sur nos secteurs et les mêmes dynamiques donc je tiens tous à vous remercier pour cette richesse.

Ma question est très simple. Concernant le lien avec la prévention spécialisée, je suppose que la structure juridique est sûrement associative ? Concernant les ateliers, est-ce une autre forme de structure juridique ? Comment a-t-elle été prise en charge ?

Aminata Fathi

Je vais donner un bout de réponse, mais mes collègues vont compléter, la directrice générale aussi peut-être car je suis nouvelle dans la structure. La volonté de la



Sauvegarde de l'Aube a été de rassembler ses services. Aujourd'hui, la prévention spécialisée est un établissement. On a travaillé ensemble sur un projet d'établissement, car le message que l'on souhaite faire passer, c'est justement la complémentarité de tous ces services. Les liens sont au quotidien, c'est-à-dire le travail avec des jeunes qui vont entrer sur le service d'hébergement, qui vont être pris en charge par l'équipe du chantier d'insertion, qui vont être repérés par la rue, sans oublier que le but est d'aller vers le droit commun et qu'il ne s'agit pas de fonctionner en vase clos. D'un point de vue pratique, il y a un lien réel en tout cas. La prévention spécialisée à Troyes n'est pas que l'équipe de rue, c'est vraiment l'ensemble des équipes. Après, il faut aussi réussir à faire comprendre ce message du point de vue des financeurs qui participent au financement de chacune des actions mais de manière assez éclatée. Du coup, on peut avoir l'impression qu'il n'y a pas forcément de cohérence. Mais le discours porté par la direction générale et par la direction de la Sauvegarde est bien de dire que ce sont des équipes qui fonctionnent ensemble, l'un ne va pas sans l'autre. Au niveau juridique, nous sommes donc prévention spécialisée, sauf que l'on a la particularité d'être différents services qui fonctionnent comme une entité de prévention spécialisée.

Sophie Block

Le chantier d'insertion a un agrément, mais nos deux postes sont financés par le conseil général. C'est une volonté du conseil général pour la prévention. C'est un accord qui a été fait sur l'Aube et cela tient comme cela pour l'instant. Mais c'est quelque chose que l'on défend car on pense que c'est vraiment un outil.

Brigitte Marion (directrice générale AASEAA – 10)

Je voudrais dire que c'est encore comme cela aujourd'hui, mais que l'on est vraiment obligé de négocier très fort pour conserver ces deux postes (le poste de chef de service et le poste de Christine). Pour répondre précisément, ce qui vient de vous être présenté est un ACI (atelier chantier d'insertion). Cela veut dire qu'il faut sortir au moins 30% d'économique (par la vente ou par les déménagements) et qu'il faut un agrément CDIAE, ce qui n'est pas très simple, je tiens à vous le dire. En effet, la prévention spécialisée – comme les sauvegardes de l'enfance d'ailleurs – sont très mal vues sur le domaine économique (il y en aurait long à dire mais je pense que je ne vais pas m'aventurer...). Cela veut dire aussi que l'on a beaucoup de difficultés à certains moments pour avoir des agréments pour que les jeunes puissent être éligibles au QI ou au CAE. Le FAJ, c'est beaucoup plus facile car nous avons un soutien du conseil général – je parle d'aujourd'hui, ce n'était pas le cas il y a quatre ou cinq ans. Mais les politiques évoluent et la roue tourne.

Sophie Deblock

Il est vrai que nous sommes sans cesse obligés de s'adapter. Par rapport aux contrats, on se bat pour les garder car on nous demande aujourd'hui de nous mettre sur les emplois d'avenir, sauf que l'on ne pourrait pas financièrement. En plus, on pense que l'on est en amont de cela, c'est-à-dire que l'on va les préparer à



rentrer après en emploi d'avenir. Mais il faut se battre, on a même des difficultés à les renouveler et on veut me les basculer en emploi d'avenir. Heureusement que nous sommes soutenus par la DIRECCTE maintenant, en tout cas pour le moment.

Aminata Fathi

Je voudrais préciser comment on travaille ensemble en prévention spécialisée et vous dire combien cela porte ces fruits. Si nous étions seuls dans notre coin, je pense que l'on n'atteindrait pas les chiffres imposés par la CDIAE qui nous demande 60 % de taux de sortie positive. 60 % de taux de sortie positive, c'est soit une entrée en formation qualifiante pour un jeune, soit un CDD d'au moins six mois. Actuellement, nous étions à 70 % de sortie positive. Nous refusons de mettre en contrat d'avenir car le contrat d'avenir est très contraignant : le jeune doit quasiment être employable et capable de rentrer directement en formation alors que nos jeunes n'en sont absolument pas là. Cependant, au bout d'un an et demi ou deux ans, ces jeunes sont capables de s'insérer dans une formation qualifiante ou de décrocher un emploi, voire des contrats de professionnalisation où l'employeur s'engage aussi sur une formation. Ce travail, on ne le ferait pas tout seul s'il n'y avait pas les collègues de rue qui retravaillent de leur côté quand ils rentrent chez eux, ou les collègues des hébergements qui en proposant des logements comme le présentait par la personne hier qui travaillait sur Paris, et on aurait beaucoup plus d'échecs. Les mettre à l'abri, les protéger, c'est aussi très important. On ne peut parler d'emploi qu'après. Et leur investissement chez nous n'arrive qu'après, une fois qu'ils se sentent en sécurité. Donc, ce maillage de prévention spécialisée, on le défend vraiment, sinon cela n'aurait pas de sens. Un chantier seul n'aurait pas de sens.

* * *



CHANTIER D'INSERTION À PARTIR DE 14 ANS OÙ LES AGRICULTEURS SONT LES EMPLOYEURS

Jean-François Petoton, éducateur spécialisé, responsable du dispositif «Chantier agricole»

Jean-Jacques Saulnier, éducateur spécialisé, service de prévention spécialisée de l'ADSEA 63

Jean-François Petoton

Bonjour à tous. Avant de commencer, je vais vous présenter mes collègues : Jean-Jacques Saulnier et Stève Perrin, éducateurs en prévention spécialisée. Moi-même, je suis référent de l'action que l'on va vous présenter.

Jean-Jacques Saulnier

Nous sommes très bavards et pas doués dans les conférences, donc pour ne pas s'égarer et vous parler pendant trois heures, nous avons écrit notre texte. Excusez-nous donc à l'avance puisque nous allons le lire...

Jean-François Petoton

Nous travaillons comme éducateurs dans un service de prévention spécialisée à Clermont-Ferrand dans le Puy de Dôme, constitué de trois entités gérées par la Sauvegarde 63. La première entité existe depuis 1972, et même au-delà. Après diverses configurations, elle est aujourd'hui composée de quatre équipes : deux interviennent dans des quartiers d'habitat social en bord de ville, une équipe intervient en centre-ville et enfin, une équipe dite transversale intervient sur un dispositif et non pas sur un territoire, c'est l'équipe chantiers agricoles qui, en plus de l'éducateur responsable, mobilise un peu de temps de chacune des équipes. De plus, l'association gère depuis quelques années deux autres entités : une dans un quartier d'habitat social de l'autre côté de la ville et l'autre à Riom, commune du département, qui intervient sur deux communautés de communes avec une attention particulière portée aux jeunes gens du voyage.

Jean-Jacques Saulnier

Tout cela pour dire qu'il existe une expérience certaine dans la continuité de l'action du service laquelle fonde son action sur un engagement réfléchi de la libre adhésion et de la non-institutionnalisation.

Le dispositif que nous allons vous présenter a été imaginé au début des années 90 par l'équipe d'un quartier habité par une forte proportion de personnes immigrées, de leurs enfants, voire petits-enfants, beaucoup de jeunes et de chômeurs. Les habitants étaient alors confrontés à des difficultés financières de plus en plus importantes, c'était toujours des questions d'argent, manques, besoins, demandes. La raréfaction des emplois, le chômage grandissant, les discriminations à l'embauche ont fait qu'il devenait de plus en plus difficile d'accéder à un travail. Mais aussi, le fait qu'à la suite de diverses politiques de traitement de la question



des banlieues, il se répandait l'idée d'une réparation sociale passant par la consommation, d'où des demandes qui se sont transformées en besoin (c'était « paie-moi ci, paie-moi ça »).

Donc, la possibilité d'un accompagnement critique tel que nous le pratiquions jusqu'alors était fortement battue en brèche et on n'avait plus de prise dans l'échange.

Jean-François Petoton

Une première réaction, nous avons besoin de réservoir de travail.

Jean-Jacques Saulnier

Notre souci est alors de pouvoir répondre à des jeunes en besoin d'argent en cherchant un réservoir de travail dans lequel nous pourrions puiser à la demande. Il s'agissait d'avoir des activités rémunérées (« t'as besoin d'argent, je peux te proposer le moyen de la gagner »). L'idée sous-jacente était de rétablir chez ces populations en perte de repères que tout salaire mérite travail, en opposition aux pratiques courantes ou fantasmées du « business » dans laquelle la relation argent-travail n'est pas forcément très claire. Ce renversement d'adage en forme de boutade tente de minimiser un peu cette contradiction avec nous-mêmes et à réhabiliter la culture de l'effort. Pourtant, cette notion s'est révélée pertinente et on a pu constater qu'en réponse aux dérives diverses, le travail reste une valeur.

Jean-François Petoton

Après quelques expériences diverses, nous nous sommes rapprochés du monde agricole. Nous travaillons exclusivement dans le domaine de la production végétale, principalement dans la plaine de la Limagne, située à l'est de Clermont-Ferrand, au pied des volcans et qui s'étend sur toute la hauteur du département. Les agriculteurs qui font appel à nous ont tous des productions à forte valeur ajoutée nécessitant de la main-d'œuvre. Ainsi, en 1995, notre collègue initiateur du dispositif a pu croiser notre demande de travail avec le besoin de main-d'œuvre d'un de ses amis agriculteurs et fondateur à l'époque d'une coopérative de pommes de terre.

Jean-Jacques Saulnier

C'est une histoire de rencontres, d'hommes, de besoins, de demandes à moins que ce ne soit l'inverse.

Jean-François Petoton

Et en plus de l'universel.

Jean-Jacques Saulnier

Oui, car d'autres facteurs en ont favorisé le développement. Chacun a, dans les générations qui le précèdent, un aïeul issu du monde rural et les agriculteurs ont la



faculté de reconnaître dans l'autre, dans le travail, quelle que soit son origine ou sa couleur.

Jean-François Petoton

Bref, de quels travaux parle-t-on ? Nous avons commencé par le ramassage manuel de pommes de terre, puis d'autres chantiers se sont enchaînés. En moyenne, par année et sur les cinq dernières années pour ne prendre qu'elles, nous travaillons sur vingt-cinq ateliers différents (ou de type de production : épierrage, désherbages multiples, maïs, tabac, etc.), qui totalisent quatre-vingts chantiers, pour lesquels trente-cinq agriculteurs font appel à nous dans un réseau d'une centaine environ que nous connaissons. Un chantier peut s'écouler d'une demi-journée jusqu'à deux mois et demi de travail. C'est donc une masse critique pour que l'idée du travail demeure.

Jean-Jacques Saulnier

Ce dispositif a été conçu comme un outil éducatif utilisable par les équipes. Il a été mis en œuvre à destination d'un public jeune et adulte habitant le quartier, mais aussi pour en multiplier la portée, à destination du quartier lui-même en tant qu'entité, de façon à faire en sorte que l'idée même du travail ne déserte pas ce territoire, pour combattre les dérives générées par la désespérance.

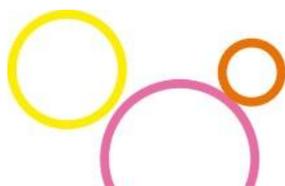
En apportant une quantité non négligeable de petits chantiers, en mettant à disposition des moyens logistiques, on a pu en partie pallier aux manques de réseaux et aux difficultés de mobilité qui sont le lot commun.

Jean-François Petoton

Toujours en moyenne sur les cinq dernières années, nous proposons 7 500 heures annuelles rémunérées. Selon les personnes et les objectifs éducatifs proposés, les durées de travail peuvent s'étaler d'une demi-journée occasionnelle jusqu'à près d'un mi-temps par an. Durant ces cinq dernières années, 60 000 euros de rémunération en moyenne ont été perçus et ont doté les territoires sur lesquels on intervient. Il peut y avoir entre 1 et 60 personnes qui travaillent dans la même journée. Sur ces cinq dernières années toujours, 650 contrats de travail en moyenne sont signés par 220 personnes (jusqu'à 250 au maximum). 45 % de ces personnes sont des femmes. 75 % de ces salariés sont âgés entre 14 et 25 ans. Ils effectuent les deux tiers de l'activité. Les adultes de plus de 25 ans perçoivent un salaire généralement deux fois supérieur à ceux des plus jeunes. Bref, un vrai travail et un accompagnement.

Jean-Jacques Saulnier

Notre dispositif se veut être situé en amont de l'insertion et de la formation professionnelle. Nous voulions proposer une expérience de travail grandeur nature qui respecte toutes les procédures. Un patron employeur, un contrat de travail, une feuille de salaire. Du vrai travail sans aménagement particulier, simple avec des consignes claires et facilement compréhensibles par tous. Si les tâches proposées



sont en général simples et ne demandent pas de compétences particulières, il faut que le travail soit exécuté correctement par respect pour le contrat qui nous lie à l'employeur, mais aussi par respect des travailleurs. Il n'est pas question de rémunérer un travail bâclé.

C'est pourquoi, on a choisi d'accompagner les personnes dans le travail et de partager avec elles la tâche, installant ainsi une triangulation employeur/salarié/éducateur propice au développement du côté éducatif de notre action.

Le fait de partager la tâche avec eux nous permet entre autres de rassurer les personnes sur leurs capacités. De plus, cette présence nous permet de proposer aux agriculteurs l'assurance d'un accompagnement, mais également une compétence dans le domaine agricole par la présence de l'éducateur responsable de l'action très au fait de la question propre à rassurer les employeurs.

Jean-François Petoton

Nous avons donc trois axes de base, (mais pas au même niveau), qui nous permettent d'inscrire notre travail dans cette action.

Premier axe, on vous l'a décrit tout à l'heure : tout salaire mérité.

Deuxième axe, faire en sorte que l'idée du travail ne déserte pas les territoires. Puis mettre en place une triangulation entre employeurs, personnes et nous. Bien sûr, il nous faut les moyens pour cette mise en œuvre.

Jean-Jacques Saulnier

La mise en œuvre de cette action nécessite une logistique appropriée. Dans un premier temps, nous avons besoin de moyens de transport, parce que les emplois que nous avons pu capter sont de courte durée, éclatés sur plusieurs journées pas forcément côte à côte et distants des habitats, qu'ils sont difficiles à saisir pour des personnes isolées. En prenant en charge le transport des salariés, nous avons pu leur faire bénéficier de tous ces emplois.

Jean-François Petoton

C'est là qu'intervient le car, et le car... a été un bon plan.

Jean-Jacques Saulnier

Nous avons commencé par l'utilisation de nos véhicules de service, puis l'achat d'un car parce que certains chantiers peuvent employer un nombre important de salariés. Le car a ensuite joué un rôle non négligeable dans l'image des chantiers dans le quartier. Il marque visiblement par son passage qu'un chantier est en cours et il est aussi l'expression d'un sentiment collectif.

Jean-François Petoton



Bref, des équipements parce que nous avons aussi des bottes, des gants et des cirés que nous mettons à disposition pour améliorer le confort des personnes qui ne pourraient s'équiper correctement pour des chantiers avec des délais aussi court.

Donc d'une façon pratique...

Jean-Jacques Saulnier

On s'est aperçu qu'il y avait un certain nombre de besoins pour que le chantier fonctionne correctement et cela nous a amenés à mettre en place un dossier pour que chacun puisse fonctionner. On a élaboré ces outils administratifs, indispensables support au recueil et à la transmission des informations. Dans le dossier, on y trouve la page de garde qui présente le chantier, les numéros utiles pour pouvoir se repérer, la charte des chantiers qui est visée par chaque nouvel employeur, les éléments d'état civil des personnes que l'on a collectés, la fiche de chantier pour noter les heures ainsi qu'une convention d'encadrement signée par l'employeur et nous-mêmes. Cette convention justifie légalement notre présence sur le terrain et fixe un prix au travail de l'accompagnant. C'est une prestation qui permet d'éviter de se constituer en concurrence déloyale. Cette prestation nous sert aussi de variable d'ajustement.

Jean-François Petoton

Ainsi, pour cela, sur le plan logistique, technique et administratif, l'outil chantier agricole nécessite que le référent tienne une fonction d'interface. Ni commercial, ni contremaître, ni chef de chantier, ni même coincé dans des fonctions strictes de secrétariat, cette fonction d'interface doit assumer les rôles de coordination, d'animation, de supervision, d'anticipation, de rendu compte et de prospection. Bien sûr, un rapport d'activité est élaboré tous les ans et un comité technique annuel est mis en place. Par ailleurs, une liaison auprès des divers partenaires est nécessaire dans le cadre de la fonction de cette personne. Les partenaires sont notamment la MSA, les coopératives, les groupements d'employeurs, puis tous les partenaires de notre secteur. Mine de rien, cela représente du temps. Le référent chantier est bien malgré tout, avec ses spécificités, un éducateur de la prévention spécialisée. L'action chantier est donc un vrai projet éducatif.

Jean-Jacques Saulnier

L'action chantier, c'est en cela que nous sommes en prévention spécialisée, c'est avant tout un support à notre action éducative. À l'usage, cela s'est révélé extrêmement riche et multiforme.

Jean-François Petoton

Par des objectifs individualisés.

Jean-Jacques Saulnier

Lorsque l'on interroge les uns et les autres au sein du service sur la façon d'utiliser l'outil, on part toujours sur des nouvelles pistes de réflexion et on doit constater



que cela permet la réalisation d'objectifs très individualisés. Cela va de gagner l'argent nécessaire à la réalisation d'un projet, se confronter à ses limites en passant par découvrir les exigences de travail mais aussi faire avec d'autres.

Jean-François Petoton

Présenter les chantiers, c'est comme tenter de décrire un cube dans ses multiples dimensions sans pouvoir choisir par quelle face on commence.

Jean-Jacques Saulnier

Faire des chantiers, c'est amener des heures de travail rémunérées à proximité des populations exclues dans les quartiers, tous âges confondus. Cela en soit permet l'évolution des personnes. Mais c'est aussi utiliser ces espaces temps rémunérés pour construire et reconstruire, pour les gens éloignés, les préalables qui permettent de gagner sa nourriture à la sueur de son front. Pour ce faire, nous construisons des modules où des personnes différentes viennent y chercher et y apporter des choses différentes. C'est comme cela que l'on peut construire collectivement une attitude dans le travail qui ne serait pas enseignée mais découverte.

Jean-François Petoton

Mais avant toute chose, c'est bien « gagner de l'argent ».

Jean-Jacques Saulnier

En plus d'une réponse financière ponctuelle, la personne est mise en situation effective de salarié, avec tout l'intérêt qu'apporte cette considération sociale dans le processus d'insertion des personnes, et plus globalement dans leur inscription sociale. La reconnaissance dont bénéficient les pères et les mères de famille engagées dans ce dispositif se répercute sur le comportement des jeunes.

Jean-François Petoton

Il faut donc construire des préalables.

Jean-Jacques Saulnier

Certains jeunes ont une grosse difficulté d'appréhension du travail dans ses contraintes. La durée brève, voire très brève, des chantiers permet à des jeunes éloignés de l'emploi de s'engager sans trop de réserves et d'y trouver dans la répétition, les moyens de se confronter aux réalités de l'emploi. La confrontation à l'effort est pour ceux-ci une difficulté obligatoire et castratrice. Les chantiers agricoles permettent de se confronter à l'acceptation de règles et de contraintes à l'effort. Effort à accomplir contre un salaire, effort qui autorise la satisfaction du travail bien fait et celui qui permet de se construire en même temps que l'on construit.



Jean-François Petoton

C'est aussi la possibilité d'une confrontation au temps. Combien de temps faut-il pour gagner un paquet de cigarettes ? Que le temps est relatif, qu'il peut coûter. Plus on s'engage dans la tâche, plus c'est court. Plus on résiste, plus c'est long.

Jean-Jacques Saulnier

En accompagnant ces jeunes, en partageant avec eux l'expérience professionnelle, on peut les aider à mettre en lumière leurs ressources, leurs capacités, leurs qualités et leur donner à voir ce qu'ils sont déjà capables de faire ou d'être. C'est une présence rassurante, validante, qui leur permet d'assimiler les codes d'accès, d'affronter l'autre, le patron. Les chantiers agricoles constituent une étape, un tremplin et peuvent développer une conscience professionnelle, ils participent clairement à la construction et à la progression de certains jeunes vers leur vie d'adulte. C'est bien de structuration dont il s'agit.

François Petoton

Nous constituons donc des modules.

Jean Jacques Saulnier

Certains chantiers avec des mères permettent de créer un lien fort avec elles. Ce lien va nous être utile lorsque leur progéniture se promènera dans les rues du quartier pour atteindre par ricochet leurs enfants en réhabilitant la place de l'adulte, les deux parents au sein de la famille et du territoire. L'offre auprès des femmes permet un réel contact avec ces familles, jusqu'alors exclues du cercle social. L'application d'une mixité (âge, sexe, origine) permet à tous d'avoir un vécu dans le travail, donc une histoire, chantier adultes jeunes pour réactiver une empathie avec l'adulte, une connaissance mutuelle entre des personnes dans une mixité territoriale et générationnelle. Cela se ressent plus tard chez les personnes qui communiquent plus par la suite dans les quartiers, sans parler du lien établi entre les agriculteurs et ces « citadins-là ».

Jean-François Petoton

Est-ce que toutes les personnes sont bien en situation d'apprendre ?

Jean-Jacques Saulnier

Non, ce n'est pas qu'il y en a qui sont bouchés, c'est qu'il y a des gens qui n'ont pas besoin de nous sur ces chantiers. Mais quand on travaille avec elles, elles viennent ponctuellement gagner de l'argent pour un projet perso. Il y a notamment des mamans qui ne veulent pas s'engager dans un emploi régulier. Et leur compétence au travail modélise une espèce de norme qui est plus acceptable pour les jeunes en difficulté. Ce n'est pas nous qui leur enseignons « tu dois travailler comme ça », mais « c'est comme ça que ça se fait ». C'est une alliance éducative qui nous est très utile.



Jean-François Petoton

Dans le titre, vous avez dû le voir, on parle d'insertion à partir de 14 ans.

Jean-Jacques Saulnier

Oui, des ados ! À 14 ans, dans les maïs... La castration des maïs est une tradition régionale qui permet aux ados dès 14 ans d'accéder à un job d'été. C'est assez répandu, et pour nous comme pour eux, cela permet de s'inscrire dans une lignée, de participer à l'histoire de notre coin, mais aussi aujourd'hui à celle des quartiers. C'est une expérience partagée avec des copains. C'est l'approche d'une solidarité, c'est se confronter au travail et à l'effort. Le premier emploi pour gagner son premier argent. Cela devient un rite initiatique, un passage vers une adolescence reconnue, une rencontre avec des éducateurs, adultes particuliers à la fois exigeants et bienveillants. C'est une prise en compte de leurs facilités ou de leurs difficultés pour réaliser les équipes.

Jean-François Petoton

Pour vous donner un exemple en 2012, 120 jeunes scolaires ont pu participer au maïs. 370 contrats ont été signés pour ce job d'été et ont totalisé 2 350 heures environ rémunérées.

Jean-Jacques Saulnier

Pour conclure, il ne s'agit pas de proposer aux personnes un outil spécialisé dans l'insertion professionnelle *stricto sensu* en direction de l'emploi uniquement.

Jean-François Petoton

En fait, c'est tout simplement d'appliquer une pratique privilégiée de la prévention spécialisée : la relation à l'autre.

L'autre dans sa pleine intégrité et dans le respect de son libre arbitre.

En fait : c'est la libre adhésion, dans le but que les personnes puissent s'accomplir elles-mêmes avec leur propre capacité – cela au travers du vecteur d'un travail partagé qui peut être révélateur de sa propre compétence à être et à devenir.

Jean-Jacques Saulnier

C'est pourquoi, l'outil chantier agricole est un outil à part entière de la prévention spécialisée, non institutionnalisée car dans ce cas, non caractérisée dans son fondement par une fin visant spécifiquement à une insertion vers l'emploi. Cela permet aux personnes de se sentir reconnues dans leur intégrité et de s'engager un peu sur la voie de la résolution par eux-mêmes de leurs difficultés.

Jean-François Petoton

Avant de conclure, pour être tout à fait complet, il manque la parole des autres membres de notre triangle. Nous l'avons recueilli et nous vous la proposons. [Projection d'un film].

Merci de votre attention.



Personne de la salle

Bravo, merci pour cette expérience, c'est très intéressant. Nous sommes plutôt sur des chantiers urbains et là il y a vraiment un « sillon à creuser » pour rester dans la métaphore. Je voulais savoir si ce type de chantier bénéficie d'un type de contrat spécifique, car je n'ai pas très bien compris le type de contrat de travail que vous utilisez ? C'est ma première question et j'en profite pour poser la deuxième. J'ai bien compris qu'il y avait un éducateur de prévention spécialisée qui travaillait en permanence avec les personnes. Ma question est la suivante, compte tenu du fait que vous êtes tout public – je vois bien l'intérêt que cela représente avec cette mixité importante, notamment générationnelle – est-ce toujours dans la mission de la prévention spécialisée, plutôt centrée sur un public jeune ? Et est-ce que ce n'est pas un reproche qui vous est fait par le conseil général de ne plus être complètement sur la mission de départ ?

Jean-François Petoton

C'est un contrat de droit commun, contrat occasionnel saisonnier agricole, des CDD de courte durée, spécifiques au monde agricole. C'est une particularité au monde agricole où l'agriculteur a la possibilité via la MSA que vous connaissez tous, de pouvoir déclarer une personne avec ce que l'on appelle un « titre emploi simplifié agricole ». Cela ressemble à des CESU, c'est une façon de déclarer des personnes avec un mode simplifié. Les personnes sont des salariés agricoles occasionnels. Pour ouvrir une parenthèse, ces contrats représentent 50 % du salariat du secteur agricole (source FNSEA).

Jean-Jacques Saulnier

Pour la deuxième question, peut-être une pirouette : travailler en direction des jeunes n'est pas forcément avec eux. Mais comme la prévention spécialisée se doit d'intervenir sur les filières qui conduisent à l'exclusion ou à la marginalisation, la question du rapport au travail dans un quartier peut être traitée de diverses manières. Nous pensons qu'il est possible pour la Prévention Spécialisée d'œuvrer à ce que l'idée du travail ne déserte pas les quartiers. Peut-être y a-t-il moyen de créer une association spécifique pour ce travail, mais il nous semblait que c'était dans notre mission éducative que de proposer un contrepoids, un cadre et une façon de répondre à ces difficultés de rapport à l'emploi et de rapport à l'argent. Avant, on travaillait sur les loisirs, amener les jeunes en camp pour refixer des cadres et des règles. Et tout d'un coup, ce loisir devenait un dû (« paie-moi les vacances et ferme-là »), il n'y avait plus cette accroche, cette négociation possible. Mais, nous avons pu recréer cette relation sur le travail (« tu veux de l'argent, viens le gagner »). Nous composons aussi des équipes très mixtes pour être dans de bonnes conditions pour atteindre notre objectif : réaliser un chantier dans des conditions normales d'emploi. Si on emmène que des jeunes éloignés de l'emploi, on ne va pas arriver au bout. Il faut avoir une composition homogène pour que les



plus en difficulté s'intègrent plus facilement. Cela donc concerne l'ensemble du quartier en tant que structure.

Stève Peyin

Pour compléter, cela reste des mamans, des parents d'enfants que l'on accompagne. Le fait d'être en relation avec les parents dans un autre lieu et un autre espace-temps, nous permet d'échanger autrement sur leur place auprès de leur enfant, de l'accompagnement etc.

Nicolas, responsable de service

Par ailleurs, très concrètement, le poste chantier agricole apparaît dans l'organigramme de la prévention et est financé par le conseil général, avec des financements complémentaires du CUCS, mais le poste de Monsieur Petoton est entièrement financé par le conseil général.

Personne de la salle

Je prends juste la parole plutôt pour une réflexion qu'une question pratique, que j'aurais aussi voulu partager avec vos collègues qui ont présenté les opérations ce matin. Je reste toujours dubitatif lorsque l'on emploie le terme « travail » et d'aide autour du travail. Depuis le temps que j'accompagne des jeunes, je suis toujours surpris par le vide sidéral qui existe entre là où en est le jeune et là où on a pu l'accompagner et l'entreprise. Or, on sait très bien, il ne faudrait pas que l'on se trompe par rapport à cela : le travail n'est pas naturel chez l'homme. Quand un jeune demande du travail, c'est avant tout une place qu'il revendique et qu'il réclame. Et, en vous écoutant ce matin, je réentends la rengaine que j'entends toujours auprès des travailleurs sociaux qui travaillent sur l'insertion professionnelle de ce que j'appellerais « l'entre soi », c'est-à-dire des travailleurs sociaux qui s'enorgueillissent du travail qu'ils font (qui est réel et que je fais moi-même par rapport aux jeunes), sur l'empathie que l'on peut avoir à leur égard, sur toutes les choses que l'on peut travailler pour son bien-être, pour réussir à dégager ce que l'on appellerait des capacités et des aptitudes par rapport au travail. Mais je me demande si parfois on ne se leurre pas, quand on est confronté au monde de l'entreprise. La question que j'ai envie de vous poser, est ce que vous aussi vous êtes traversés par cette difficulté ? Qu'est-ce que représente aujourd'hui de travailler dans une société ? Quand on parle d'institutionnalisation et de pérennisation des actions de la prévention, je me demande si on n'est pas en train de pérenniser ou d'institutionnaliser une pratique ou un regard par rapport à cet aspect du travail quand on est confronté à des gens qui sont en difficulté, ou même aujourd'hui qui ne le sont pas forcément. Est-ce que les chantiers et les entreprises d'insertion ne vont pas finir par pérenniser une pratique, et peut-être un travail dans lequel on va effectivement plutôt avoir à faire de l'occupationnel plutôt qu'à un travail ? Est-ce qu'il ne faudrait pas plutôt se rapprocher plus des entreprises pour essayer de faire des passerelles et établir un lien avec cette jeunesse qui n'est plus prise en charge et qui n'est plus écoutée ? Il n'y a plus d'accompagnateur,



l'entreprise ne fait plus son travail d'apprentissage, avec un certain nombre de valeurs qu'elle faisait autrefois. Est-ce que l'on ne risque pas de rester « entre soi » dans lequel on va continuer à s'enorgueillir du travail que l'on fait et à qui on va permettre à des jeunes d'avoir une place tout simplement ?

Jean-Jacques Saulnier

Oui, nous sommes traversés par toutes ces questions. En ouverture, Madame la Directrice nous parlait de la relativité de l'insertion, c'est-à-dire une situation normale d'un côté, et pas normale quelque temps après. On s'interroge aussi dans ce monde où le travail diminue. Est-ce une bonne idée de mettre les gens au travail ou ne ferait-on pas mieux de leur apprendre à vivre sans travail et être heureux aussi ? Mais bon, on vit dans ce monde. Si on veut le changer personnellement, on est dans d'autres engagements. Mais au niveau des jeunes, la question était qu'autour de nous, dans les mêmes conditions, il y a des jeunes qui saisissent des offres qu'on leur fait ; il y a des jeunes qui saisissent des offres qu'on ne leur fait pas ; il y en a qui vont travailler dans des conditions où on se disait que ce n'était pas possible, que le patron n'était pas cool, le métier est difficile et pourtant, quelque chose qui s'est passé et il a bossé. Il nous semble, nous, que cela vient de l'intérieur de la personne, c'est-à-dire que sa capacité à elle à se faire à des situations et à se distancier de celles-ci. C'est là que on pense être originaux : on ne leur apprend pas à être ramasseurs de pierre dans les champs, ce n'est pas une perspective de qualification professionnelle. L'idée était que des petits boulots à durée très déterminée, ce n'est pas pour l'avenir, mais « t'as besoin d'argent, on va y travailler », qu'est-ce qu'il faut pour travailler, comment on se situe par rapport au travail, comment on lâche prise sur quelque chose parce que l'intérêt, c'est de gagner de l'argent. On a fait une formation interne pour réfléchir sur notre rapport au travail et quelqu'un disait « on ne s'épanouit pas dans le travail, on se réalise mais on ne s'épanouit pas ». L'épanouissement est certainement ailleurs. je vous assure que ramasser les cailloux dans les champs (parce que les agriculteurs ont besoin de cet épierrage pour passer leurs engins) et arriver un jour de neige, il fait froid et l'agriculteur vous dit « allez-vous mettre à l'abri un moment parce que j'ai autre chose à faire et je ne peux pas vous laisser comme ça », et entendre un jeune dire « on pourrait lui remplir une belle remorque, il serait super content quand il reviendra ! », je trouve que cela se détache, la tâche ne devient pas l'objectif, mais c'est d'avoir une place. Pour parler d'efficacité, j'ai en tête un jeune qui a fait des petits bouts de chantiers (un jour par ci, une semaine par là) pendant pas mal de temps. À côté, il voulait faire de l'entretien d'espaces verts et on s'est mis en lien avec la mission locale pour qu'il fasse des stages et des formations, mais cela n'allait pas (c'était trop loin, trop rigide, etc.). Finalement, il vient de signer un contrat d'avenir dans un truc qui n'est pas forcément facile. Mais je pense sérieusement que cette répétition de petits boulots lui a permis de se dimensionner pour répondre aux exigences et à ce que l'on attend de lui dans un emploi et de se distancier. C'est ce que l'on espère faire.



Jean-François Petoton

Pour compléter, c'est bien mon rôle d'essayer de tirer d'un côté une demande de productivité – la demande économique – et de l'autre côté, une demande qui est plutôt éducative, et d'essayer d'emmener cela du mieux possible pour que tout le monde puisse y gagner. Oui, on connaît plus de 100 agriculteurs qui nous font travailler depuis maintenant plus de quinze ans. Il y a des agriculteurs chez qui nous n'irons plus, cela peut nous arriver de nous fâcher. Il y a des demandes quelquefois trop exacerbées qui ne peuvent pas nous convenir (et qui ne conviendraient pas à grand monde d'ailleurs), donc on n'y va plus.

Personne de la salle

Au-delà de l'insertion professionnelle, ce qui m'intéresse aussi, c'est le côté de l'insertion sociale. Contrairement à ce que mon accent pourrait faire penser, je travaille à Paris dans les quartiers où il peut y avoir beaucoup de violences. Comment travailler cet aspect ? Ce que je trouve dommage dans l'insertion professionnelle, c'est de trouver toujours des chantiers de peinture et de carrelage. Avez-vous déjà fait des échanges avec d'autres équipes de prévention sur Paris ou ailleurs ?

Jean-François Petoton

Sur ce type d'action que nous avons mis en place, nous avons eu très peu d'échanges au niveau national. Je sais que d'autres équipes de prévention travaillent dans le monde agricole, notamment du côté de Chamonix. J'ai rencontré un collègue qui travaille avec un cheval et des jeunes ...On n'a pas rencontré d'autres collègues dans d'autres secteurs.

Jean-Jacques Saulnier

Voulez-vous dire que l'on pourrait échanger des situations de travail, c'est-à-dire pouvoir accueillir ? Nous n'avons pas réfléchi à cela. On se verra à la pause !

Jean-François Petoton

Vous avez raison, le travail, c'est un ailleurs. Il y a deux ans lorsque j'emmenais des jeunes sur un chantier de maïs, c'étaient des jeunes qui sont nés à Clermont (et donc auvergnats) et j'ai volontairement pris une route différente tous les jours pour qu'ils puissent découvrir un peu ce qu'est leur département. Le travail, c'est un ailleurs, c'est important aussi.

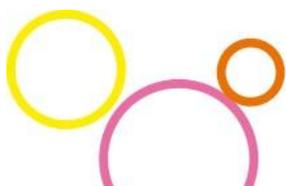
Personne de la salle

À la Sauvegarde de l'Aube, on est hyper optimiste, on n'est pas naïf, on est vraiment à fond dans ce que l'on fait, mais on ne travaille pas entre nous. Le but du chantier n'est pas de prendre les jeunes et de les protéger du monde extérieur, c'est vraiment de les faire aller vers le monde extérieur, de les préparer. C'est un sas. Et un super travail est fait avec les entreprises. Ma collègue connaît de mieux en mieux les entreprises, parce qu'elle a compris assez vite qu'il fallait se connecter avec les



entreprises. On va continuer ce travail, notamment dans la démarche de collecte de fonds privés, on va continuer à aller vers les entreprises pour mieux les connaître et pour orienter nos jeunes. Tout cela pour dire que je suis très fière du boulot que les équipes font et je les félicite. Mais ce n'est pas que pour se féliciter, c'est parce que les jeunes sortent et que l'on voit qu'il y a des réussites quand ils sortent du chantier d'insertion.

* * *



CHANTIER ÉDUCATIF AVEC DES ACTIONS POUR LA SPA. LE TRAVAIL AVEC LES ANIMAUX PERMET AU JEUNE UN DÉPASSEMENT DE SOI ET DE TRAVAILLER EN FONCTION DE SON HISTOIRE DE VIE (ÉCHO AUX ANIMAUX MEURTRIS, ABANDONNÉS, MALADES).

*Marc Dalstein, Directeur-adjoint, « La Rue Ensemble », SELIA (88)
Patricia Wolfram, éducatrice spécialisée*

Marc Dalstein

La Rue Ensemble, existe en tant qu'équipe de prévention Spécialisée depuis 1982. Elle a débuté son travail de rue sur un seul quartier à l'époque

On faisait déjà feu de tout bois pour faire avec ces jeunes, « des petits boulots ». Et ce, au fur et à mesure de l'extension des équipes sur les autres quartiers grâce au contrat ville en 1990.

Depuis n'y a plus de contribution du Contrat Ville pour la P.S, les postes sont ont diminué (je vous rassure (-), c'est pareil chez nous qu'ailleurs). On le sait, dans ces situations d'efforts collectifs et d'organisations communes, les personnalités se réveillent et se révèlent, différentes de ce que l'on perçoit dans la rue. La relation de confiance réciproque, qui se gagne progressivement, construit aussi une histoire commune qui va s'inscrire pour les groupes, sur les quartiers, pour nous, et sur la ville. Configuration particulière, notre ville représente un gros quartier puisqu'elle contient 24 000 habitants.

Notre équipe a fait le choix aussi depuis une douzaine d'années de rayonner sur les quartiers et le centre-ville pour redonner sa place de référent éducatif et social à l'éducateur. Car, au bout d'un moment, l'équipe s'était rendu compte que l'éducateur stigmatisait son public et cela devenait grave. C'était tel éducateur qui avait « sa bande » de jeunes et qui pouvait être considéré comme le concierge (-) pour certains partenaires d'un quartier. Une Opération de Renouvellement Urbain nous a aussi permis de suivre les familles des jeunes d'un quartier à l'autre, avec entre autres, des petits boulots de déménagement et d'installation dans les nouveaux appartements, ainsi que la découverte de nouveaux publics.

À l'époque, nous étions dans l'ère des « vaches grasses ». On avait de l'argent dès que l'on avait un projet, suivant le système de l'éducation populaire, complémentaire de l'A.S.E. Un groupe de jeunes voulait bouger, tout le monde était content, on l'aidait à bouger et il y avait de l'argent. Cet argent était géré collectivement pour des projets à l'époque de type loisirs, sportifs, voyages etc.

Mais les choses ont changé. Je vous parle d'un monde où les « pré-mutants » recherchaient encore l'adulte, la confrontation et un regard bienveillant. Je pense que c'est ce qu'ils recherchaient et j'espère qu'ils l'ont tous trouvé. Les Francs



gagnés à l'époque étaient co-gérés en collectif dans la logique de l'éducation populaire (projet de ski, projet parapente etc.). Mais, au fil du temps, l'équipe a dû répondre de plus en plus à des demandes variées d'ordre personnel pour des jeunes de plus en plus souvent seuls face à leurs difficultés, bien souvent cumulées. On est passé à des choses plus concrètes, comme :

-L'aide au permis. Le mot « rituel » a déjà été utilisé lors d'une autre présentation et je crois que le permis est encore un des rituels qui nous permet d'être auprès des mêmes qui peuvent voir que des adultes les regardent grandir, et croient en leurs capacités.

- Des demandes de matelas pour dormir (dans un squat ou dans un appartement), de fournitures scolaires pour une gamine qui reprenait le collège, de paiement de factures EDF en retard, de réparation de cycles et d'aide à la mobilité etc.

Un petit mot pour dire que notre Conseil Général nous a soutenus depuis la décentralisation, en restant très proche du travail de l'éducateur de rue. On dira même qu'il l'a valorisé, (eh oui) certains conseils généraux, défendent « nos » dossiers alors que d'autres veulent les enterrer (-). La Direction de l'A.S.E s'inquiète également de la tendance que les jeunes ont à moins souhaiter vivre des expériences en collectif qu'auparavant.

Bien nous a pris de créer des groupes autour de thèmes. Celui de la « mobilité » par exemple, qui regroupe des jeunes ayant des problèmes de réparation sur leur cycle, des problèmes de déplacement (nous sommes dans un coin un peu excentré, Saint-Dié-des-Vosges, à 100 kilomètres de Nancy, on est bien loin de tout... Avec des problèmes de déplacement pour aller au boulot ou sur des stages. Nous avons créé des groupes autour d'autres thèmes comme l'accès au logement pour apprendre à mettre de côté pour une caution ou payer une facture et ne pas être mis dehors de son logement. Nous sommes vraiment sur du « sur-mesure ». Par contre, on a des publics qui ont les qualités que vous connaissez, c'est-à-dire des jeunes en très grande difficulté, des jeunes de quartiers mais aussi des jeunes en errance et des « punks avec chiens ». Référence faite aux Réseau-Errance et à la réflexion, autour d'expériences, entretenue à ce sujet.

Concernant les subventions, elles peuvent provenir (suivant d'où le vent tourne) de la CAF, de la MILDT, du FIPD, des œuvres sociales d'ERDF (avec qui on entretient aussi de très bonnes relations, comme avec l'autre équipe d'Épinal que je salue). D'ailleurs, j'en profite pour vous donner un tuyau : les œuvres sociales d'ERDF donnent un coup de main aux associations qui œuvrent dans le champ de la protection de l'environnement et dans celui de l'insertion. Par ailleurs, nous avons des chantiers dédommagés par l'opérateur local HLM (Vosgélis), avec qui nous entretenons de bonnes relations depuis dix ans.



Hormis les jeunes en capacité de fournir un travail via une association intermédiaire comme les textes l'autorisent en prévention spécialisée, nous faisons un accompagnement dégressif. Au début, nous sommes beaucoup avec le jeune, puis on le responsabilise au fur et à mesure pour qu'il gagne son autonomie. Mais il reste forcément des situations difficiles pour lesquelles des solutions doivent être trouvées. On parlait de bricolage hier, nous en faisons aussi, en faisant parfois du neuf avec les restes. Petite parenthèse, comme dit Bertrand Ravon, éminent sociologue de Lyon, « ...on procède de ce qui nous précède... ». On inventera toujours des choses, mais il faut aussi regarder les copains pour voir comment ils ont bossé avant et s'inspirer de ce qui a marché ou pas. Innover, c'est toujours intéressant, c'est ce qu'on nous demande de faire. Mais les mêmes ont les mêmes soucis et les mêmes problèmes depuis des lustres. On essaye de mettre des choses en place – professionnels et bénévoles (que je salue pour leur engagement). L'avenir à Saint-Dié sera de réussir à mettre en place un système « allégé » et souple administrativement pour permettre aux jeunes qui vivent au jour le jour, de s'inscrire progressivement auprès de nous dans ce type de petits boulots.

Patricia Wolfram

Je suis surtout ici pour mettre en évidence le travail avec les jeunes. En préambule, je voudrais situer le contexte dans lequel j'ai rencontré la responsable de la SPA. J'ai dû gérer un problème avec le rottweiler d'un jeune couple en grande difficulté, ce qui m'a amené à rencontrer la responsable du refuge. Au fur et à mesure des rencontres, un partenariat s'est noué, et, depuis 2011, des chantiers éducatifs à la SPA ont été mis en place.

Je voudrais aussi mettre en avant trois éléments qui pour moi sont des facteurs supplémentaires favorisant l'épanouissement des jeunes.

C'est un « refuge » au sein duquel vont être accueillis des animaux dits « dangereux », malades, vieux, des animaux dont personne ne veut plus. Cela va permettre de faire un parallèle avec les jeunes qui sont accueillis sur le chantier, des jeunes qui sont également exclus, rejetés et démunis face à toutes les possibilités d'ouverture.

Le deuxième point, c'est la situation géographique. Le refuge se trouve en lisière de forêt. Ainsi, les jeunes découvrent un autre lieu. C'est un dépaysement, une bulle d'oxygène. Je pense à un jeune qui vient de sortir d'incarcération, porteur d'un bracelet électronique, en attente d'un double jugement. Il souffre d'insomnie, n'est jamais en paix avec lui-même, se sent oppressé. Le seul moment où il se sent apaisé, c'est le moment où il est au refuge. C'est un lieu qui lui permet de se poser et de se ressourcer. Ce cadre est vraiment favorable à l'épanouissement. Les jeunes ne vont pas se sentir jugés, ni par les animaux (les animaux ne mentent pas et ne trahissent pas), ni par l'équipe bénévole qui travaille au quotidien auprès des animaux.



Troisième point, c'est la notion de bénévolat. Les jeunes de chantier vont côtoyer des jeunes qui travaillent en tant que bénévoles. C'est une dimension qu'ils ne connaissent pas : la dimension de gratuité, de partage, de don de soi qu'ils n'ont jamais vécue et qu'ils ne connaissent pas dans leur entourage. C'est une notion dont ils vont se laisser imprégner. Vous verrez qu'à la fin, les jeunes vont travailler bénévolement en dehors des chantiers. Certains s'y rendent quasiment tous les jours.

À quel public cela s'adresse ? Essentiellement aux jeunes les plus exclus, les plus démunis, issus des quartiers dits prioritaires de Saint-Dié. On va donc avoir une mixité d'origines ou de quartiers, avec punks, rastas, filles, garçons, bref une mixité de tout ordre.

En ce qui concerne le chantier, qui se situe en amont de tout dispositif, le volontaire n'a pas besoin de qualifications particulières. Seul son respect des animaux et sa bonne volonté, même progressive, sont nécessaires.

C'est surtout un support pour mettre en place une relation privilégiée et favoriser un épanouissement du jeune. Celui-ci fournit une prestation sur une ou plusieurs demi-journées. Se poursuit alors, un accompagnement personnalisé dans le cadre associatif. Les dépenses seront liées à des questions de « survie », et d'insertion sociale, avec le soutien du collectif.

Sur le terrain, deux dimensions sont nécessaires et complémentaires pour un épanouissement du jeune : la dimension collective et la dimension individuelle. Les travaux d'agrandissement se font collectivement, bénévoles et jeunes confondus. Les travaux d'entretien se font, sous la responsabilité de la S P A, par petits groupes, dans les enclos.

Autre moment privilégié, le temps des repas. C'est un lieu et un temps de partage, d'échanges entre jeunes et bénévoles, où l'on peut aborder tous les problèmes que chacun va vouloir mettre en évidence pour essayer de trouver des solutions, des relais. Je suis aussi garante du respect mutuel pour qu'il n'y ait pas de jugement. De cette ambiance sécurisante est née une dynamique d'entraide : le groupe va devenir soutenant et porteur pour jeunes, chaque jeune, face à ses propres difficultés. Par exemple, un jeune qui ne maîtrise pas du tout la langue française va être aidé par le groupe à enrichir son vocabulaire et à améliorer sa prononciation. Au niveau de la dimension individuelle, le jeune va apprendre à se mobiliser, à avoir un rythme et à mobiliser des capacités. Il va développer la confiance en soi, restaurer son image face au groupe, face à un animal. Il va devoir se dépasser, dépasser ses limites et maîtriser sa peur. Il va se valoriser par l'acquisition d'un savoir, et de la maîtrise de soi.



Mon rôle est aussi de veiller à leur adaptation à cet environnement, car il va falloir respecter les consignes vis-à-vis du matériel, des outils (leur dangerosité), mais aussi les consignes vis-à-vis des animaux (car cela peut être très dangereux). Je vais être aussi dans une relation de sécurisation afin de ne pas les mettre en danger, de ne pas placer la barre trop haut, en respectant leur crainte et en leur demandant un travail graduel. Tous les prétextes vont être bons pour les valoriser, que ce soit dans leur savoir-faire ou dans leur savoir-être. La relation à l'animal est justement favorable à l'épanouissement personnel de tout jeune, notamment quand il rencontre des difficultés de communication ou des difficultés affectives.

Cette relation à l'animal va être facteur de « responsabilisation » et de « valorisation ». Le jeune va être confronté à avec un être vivant, il va devoir s'en occuper et bien s'en occuper. Qu'est-ce que cela va signifier pour lui ? Quel écho cela va faire en lui ? On va pouvoir trouver ensuite une corrélation entre l'animal et l'homme. C'est aussi facteur de « motivation ». Il va être obligé de se dépasser, de se maîtriser et de se contrôler face à l'animal.

Si au départ le jeune arrive en claquant des dents parce qu'il a peur des animaux, il devra maîtriser sa peur, cela se fait sur du long terme. Finalement, il va être capable d'intervenir et de pénétrer dans un enclos pour séparer des chiens en train de se battre. Il va gagner en confiance et être plus sûr de lui. Cette relation entre l'animal et le jeune est aussi facteur de « communication ». Par analogie, le jeune va s'approprier l'histoire de l'animal, son nom, ses difficultés. Il va trouver quelque chose qui fait résonance en lui, un chemin pour parler de lui, de ses traumatismes et de ses blessures. Il pourra mettre des mots sur ses difficultés et prendre de la distance par rapport à son vécu.

Quatrième point, c'est un « support éducatif et pédagogique », d'où découle un ensemble d'enseignements, que ce soit la connaissance des animaux (de l'alimentation à l'habitat), les consignes, la réglementation, la législation concernant les animaux (notamment des chiens dangereux). Le travail va être progressif, respectant la vitesse du jeune. La nature des travaux demandés évolue en fonction de leur degré d'autonomie, de leur assurance et de leur progression.

Pour terminer, le bilan est plutôt positif. Les plus grandes difficultés sont d'amener et de maintenir une régularité et une dynamique avec les jeunes en grande errance et en grande dépendance. Je suis obligée de choisir les tâches et les moments. Pour les jeunes qui acceptent déjà un traitement de substitution, on peut avancer progressivement et espérer du plus long terme.

Cette année :

- Un jeune a pu intégrer le dispositif « garantie jeunes », deux autres vont y rentrer.
- Une jeune fille a obtenu un contrat d'avenir sur la SPA, une autre est en attente pour l'année prochaine.



-Une jeune fille encore devrait entrer ce mois-ci en formation qualifiante « éco-construction ».

Autant de « sorties » intéressantes que méritées.

ÉCHANGES AVEC LA SALLE

Personne de la salle

Vous parliez en introduction du type de contrat. Je voulais savoir si ce sont des chantiers sur toute l'année ou si le travail est demandé ponctuellement en fonction des besoins de la SPA ou sur des périodes données ?

Patricia Wolfram

Le travail se fait tout au long de l'année à raison d'une journée et demie par semaine. Ce n'est pas qu'en fonction des besoins de la SPA. Des besoins, il y en a tous les jours, même s'il y a parfois des périodes plus soutenues (lors de travaux d'agrandissement par exemple sur le site).

Marc Dalstein

Un mot sur l'accompagnement social. Ces jeunes sont suivis par l'équipe d'éducateurs de rue. Nous avons mis au point une forme de contrat très souple, qui s'appellerait plutôt un « accord mutuel ». Il permet au jeune de s'engager dans cette démarche à plus ou moins long terme, avec la possibilité de s'en extraire dès qu'il ne peut plus ou dès qu'il ne veut plus.

Il fournit une prestation sur une ou plusieurs demi-journées. Se poursuit alors un accompagnement personnalisé dans le cadre associatif. Les dépenses répondent directement au minimum de « survie », et à des questions d'insertion sociale, avec le soutien du collectif.

Le FIPD, la MILDT et la CAF soutiennent cette action.

Question de la salle

Est-ce qu'il y a des jeunes qui s'attachent à un animal de la SPA, est ce qu'ils font des adoptions ? Tu parlais des punks en errance avec leur chien (ou des chiens en errance avec leur punk), on sait l'importance que procure l'attachement affectif à un animal et à quel point cela peut être une part très importante de leur vie.

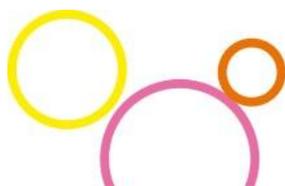
Patricia Wolfram

Tout à fait, ils s'y attachent. Il y a quelques adoptions, mais quand ils ont compris que la prise en charge d'un chien nécessite un investissement sur plusieurs années et coûte de l'argent, ils freinent un peu, ils reviennent à la réalité et optent plutôt pour un chat. Après, des liens affectifs se nouent dans le cadre du travail sur toute



l'année. Ils vont avoir des affinités particulières car ils ont trouvé un écho en eux avec un animal. Ils vont chouchouter un animal plus qu'un autre. Il y a effectivement et affectivement beaucoup d'attachement.

* * *



MOBILISER PAR LA SOLIDARITÉ

« SOLIDABOOST » PLATEFORME DE MOBILISATION PAR LA SOLIDARITÉ (ACTIONS NON RÉMUNÉRÉES) PROPOSE DES ACTIVITÉS COLLECTIVES AVEC UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL ADAPTÉ À UN PUBLIC (17/23 ANS) EN ERRANCE, EN GRANDE PRÉCARITÉ, ISOLÉ SOCIALEMENT.

Marc Bonnet, *directeur adjoint du service de prévention spécialisée de l'ADSEA 69*

Bernard Reynaud, *éducateur de prévention spécialisée et président de l'association Solidarité Afrique (69)*

Marc bonnet

Lorsque nous avons été invités à participer à ces deux journées de la CNAPE, nous avons fait le choix non pas de vous présenter une action où les jeunes sont rémunérés et ont un contrat de travail (nous avons aussi des outils de type chantier éducatif chantier d'insertion), mais nous avons fait le choix de prendre le contre-point où les jeunes ne viennent pas chercher des ressources financières mais c'est l'action qui fonctionne avec les ressources des jeunes. Par ailleurs, la région Rhône Alpes est extrêmement investie sur le plan des solidarités internationales et il nous paraissait important de le mettre en valeur (sans pour autant faire l'éloge de la région Rhône Alpes qui nous pose aussi parfois d'autres difficultés).

Mon propos introductif va être relativement court pour vous présenter le service de prévention, le contexte dans lequel on travaille et comment nous avons développé cette action avec Solidarité Afrique. Ensuite, je parlerai des enjeux éducatifs autour de cette question avec ces jeunes dans cette action Solidaboost. Enfin, nous parlerons du profil de ces jeunes ; vous êtes en prévention spécialisée, vous savez qu'il y a une diversité des populations avec lesquelles on travaille, mais nous avons voulu cibler une population un peu particulière, plutôt du côté de l'errance et de la marge.

Notre service de prévention a un peu plus de cinquante ans, 50 salariés, il intervient dans 14 communes de l'agglomération lyonnaise et sur la ville de Lyon dans 4 arrondissements particulièrement marqués socialement. Le service accompagne 3 700 jeunes dans l'année. On a une activité en direction des jeunes de 13 à 22-23 ans. On a développé 237 activités collectives propres au service de prévention cette année et on a monté 85 chantiers éducatifs (dont on ne parlera pas aujourd'hui pour les raisons que je viens d'expliquer). On vient de terminer aussi l'évaluation externe du service de prévention par un cabinet agréé par l'ANES, expérience particulièrement riche qui nous a permis de nous repositionner sur notre projet de service, en particulier un projet de service où l'on nous a demandé de remettre en avant davantage l'offre de relations plutôt que la prestation de service (même si notre référentiel de service était très marqué là-dessus, cette action que l'on vous



présente est aussi un travail sur la question de l'offre de relations que l'on peut établir avec ces jeunes dans la rue).

Aller à la rencontre, cela présuppose de mettre le jeune dans un rapport de sujet, de l'instituer comme un sujet et un sujet de demande. On travaille moins à la réponse de la demande qu'à essayer de comprendre les mécanismes autour des besoins. Quels besoins exprimés, quels besoins enfouis ? Vous connaissez le système. Quand un jeune fait une demande, s'il y a une réponse immédiate à la demande, on a du mal à comprendre où sont les besoins, il a du mal à exprimer les besoins. Et, si les besoins ne sont pas satisfaits, on étouffe complètement le désir. Et, si on étouffe le désir d'être, le désir de reconnaissance, le désir de promotion, automatiquement, le jeune pose de nouveau une nouvelle question et une nouvelle demande. Tout le monde connaît la succession des demandes faites par les jeunes. On connaît le nombre de lapins (ils ne sont pas au rendez-vous, ils ne sont pas présents, etc.), en même temps on se rend compte que dans la durée, même s'il y a des réponses un peu rapides à la demande, les choses n'évoluent pas réellement ou en tout cas pas comme le jeune pourrait l'espérer. Du coup, ce travail s'est axé sur cette construction d'un puzzle. Quand on donne des réponses, on travaille sur des questions, on se rend compte que les réponses immédiates ne sont pas forcément pertinentes. C'est un peu l'image du puzzle où on assemble des pièces mais on n'a pas réellement une cohérence de l'image du puzzle que l'on veut construire. Tout le travail de fond est de permettre au jeune d'avoir cette vision de la carte du puzzle qu'il est en train de construire. C'est aussi une façon de travailler avec eux sur la question de l'errance, d'avoir une vision d'ensemble, mais en même temps de ne pas être déconnecté des réalités de principe. Éduquer dans la rue, c'est aussi travailler avec les principes, c'est aussi travailler avec la réalité du quotidien, avec la dureté et aussi avec l'errance physique et territoriale que dans la tête des jeunes. Sur ce propos introductif, vous aurez compris que l'enjeu central dans cette action (et dans d'autres pratiques évidemment), c'est l'émergence des besoins profonds. Même si je ne dis pas qu'il ne faut pas répondre aux demandes, il y a aussi la réponse nécessaire à la demande dans le quotidien. En soi, ce n'est pas une fin et il faut absolument oublier ce regard que porte la société sur la jeunesse pour regarder davantage sur les potentiels et sur les ressources des jeunes. C'est Edgar Morin qui disait que « *l'urgence de l'immédiat fait oublier l'urgence de l'essentiel* ». On s'est beaucoup appuyé dessus pour faire attention à l'urgence de l'immédiat. Troisième point introductif sur le profil des jeunes, on a aussi comme vous et d'autres, travaillé sur le guide international *Réseau du travail de rue*. Une phrase qui me plait bien est d'« *atteindre l'inatteignable* ». C'était un peu le pari et l'objectif avec cette action Solidarité Afrique et Solidaboost : atteindre des jeunes qui présentent un ensemble de grandes difficultés sur l'agglomération lyonnaise en termes d'errance et de déviance. Je fais référence au Centre technique national de recherche sur les handicaps et à un bouquin très intéressant des années 90 sur les figures symboliques des jeunes que l'on accompagne en prévention ; vous verrez



que sur l'errance et sur la déviance, nous sommes sur des publics très à la marge avec lesquels il faut réinventer en permanence de nouvelles solutions.

Ce qui regroupe ces jeunes en termes de problématiques, c'est quatre points : perte de l'estime de soi, sentiment de vide, insécurité grandissante pour eux (on parle trop souvent d'insécurité pour la société par les jeunes mais si on inverse le mécanisme, on se rend compte que les jeunes sont autant en insécurité que la société), et décrochage face aux codes sociaux. Dans le marasme des possibles aujourd'hui par rapport à ces publics, et aussi par habitude (la prévention a toujours envie d'innover et de booster les choses), l'association Solidarité Afrique – qui existe depuis 21 ans – est un partenaire historique du service de prévention spécialisée (puisqu'elle a été fondée au sein même du service de prévention). C'est elle qui est venue nous trouver en disant « on a envie de booster les jeunes, comment s'y prendre ? ». C'est là que le plan de raccrochage de la région Rhône Alpes est venu conforter la mise en route de cette action.

Avant de passer la parole à Bernard, je voulais simplement signifier l'intérêt de cette collaboration « géographique » sur Lyon. En effet, la rue Girié (où se trouve l'association Solidarité Afrique) est un espace de brassage dans la diversité sociologique des populations qui adhèrent à cette association. On trouve vraiment de la construction de projet, local, national ou international. Chaque jeune peut y trouver sa place sans préjugés, mais surtout en faisant valoir ses propres ressources. C'est ainsi que les équipes accompagnent les jeunes dans cet espace. C'est un espace de ressources, non pas pour se ressourcer mais apporter ses propres ressources. Mais par contre-coup, on se ressource. Ce lieu de rencontre, je l'ai appelé « la brocante des rencontres », car Solidarité Afrique organise depuis quelques années une grande brocante sur Lyon, mais aussi parce que c'est vraiment un espace de brocante où tout est déballé, où les gens se rencontrent, discutent, partent et reviennent. Ils construisent ensemble et les jeunes prennent une position au sein de cette association dans cette intergénération. Pour finir, j'avais noté ce travail que nous avons fait sur Merleau-Ponty qui disait « *être, est synonyme d'être situé* ». Cette phrase prend tout son sens dans cette action, les jeunes arrivent à se situer parmi d'autres qu'ils ne rencontreraient pas s'il n'y avait pas cette médiation. Du coup, ils reprennent sens et deviennent un être. Voilà ce que je voulais vous dire en introduction. Nous allons rentrer dans le détail sur la manière dont Solidaboost fonctionne.

Bernard Reynaud

Je vais resituer Solidarité Afrique à sa genèse pour que vous compreniez le pourquoi de cette association. Comme Marc Bonnet l'a dit, dans les années 90 l'agglomération lyonnaise a été forte en implication sur la solidarité internationale, avec la création de Bioforce, implantée sur la ville de Vénissieux et qui forme des logisticiens qui partent dans le monde entier, ou encore des gros projets comme Équilibre qui ont fait parler d'eux dans les années 90. À cette époque, des



éducateurs du service de prévention ont dit « pourquoi le public des quartiers qui a des ressources ne pourrait pas rentrer dans ce mouvement de solidarité internationale ? », car il y avait quand même une certaine sélection par le haut soit au niveau des diplômes, soit au niveau des réseaux sociaux. L'idée est partie de là et vingt ans après, nous sommes toujours dans cette réalité : la solidarité est aussi l'affaire des jeunes en grande difficulté. Évidemment, les actions développées sont adaptées à leur capacité d'agir, mais ce que défend Solidarité Afrique sur la place de Lyon, et plus largement avec des partenaires sur d'autres villes (nous avons travaillé avec Bordeaux, Bourgoin-Jallieu, etc.), c'est de proposer à cette jeunesse de ne pas être qu'une jeunesse en insertion professionnelle, de ne pas être qu'une jeunesse en situation difficile, mais aussi d'être une jeunesse ayant la capacité de s'impliquer dans ce que l'on appelle la citoyenneté locale. Et comme la solidarité internationale a une valeur universelle, elle permet de gommer tous les clivages, et surtout de gommer certaines stigmatisations. Pour prendre un exemple, un jeune des quartiers qui se retrouve en Afrique de l'Ouest sur une mission, devient un Occidental qui a de l'argent et devient celui qu'il n'imaginait pas être quand il était dans son environnement de quartier. C'est le principe fondateur de Solidarité Afrique.

Au fil des années et des époques, on a fait beaucoup de voyages en Afrique car les financements le permettaient. Ensuite, cela s'est arrêté. Dans les années 2000, on est rentré dans les ACI puisqu'ils étaient très intéressés par la solidarité internationale. Puis, quand les ACI ont recommencé à refermer les portes vers l'accès à l'emploi et à la formation directe, on a signifié à Solidarité Afrique que l'on avait plus notre place. Ce qui nous a sauvés, c'est le fait que Solidarité Afrique est une association et que c'est son réseau militant et ses capacités d'autofinancement qui lui permettent d'avoir 21 ans d'existence. Depuis deux ans, la région Rhône Alpes est venue nous relancer : « vous avez votre capacité de mobiliser des jeunes sur la solidarité, cela nous intéresse, est-ce que l'on ne pourrait pas faire affaire ensemble ? ». Cela se passe aussi comme ça avec le partenaire institutionnel, ce n'est pas que des chiffres, des tableaux, des réunions difficiles. On a donc développé cette activité Solidaboost.

Chez Solidaboost, on souhaite d'abord accueillir des jeunes, non pas en leur disant « tu vas rentrer dans le cadre du plan de rattachement de la région Rhône Alpes », mais « tu deviens adhérent de Solidarité Afrique ». Le discours est donc adapté. On ne dit pas au jeune « tu vas changer ta façon de vivre en rentrant dans un dispositif dédié à l'insertion professionnelle », mais « on t'offre la possibilité de t'exprimer en tant que jeune militant et jeune adhérent d'une association qui est un peu reconnue sur l'agglomération lyonnaise ».

Je vais décliner l'activité telle qu'elle est présentée aux partenaires, telle qu'elle a été présentée à la région Rhône Alpes, sur un PowerPoint très formel et institutionnel, mais que je vais éclairer sur ce qui est proposé aux jeunes. Ce qui est important, c'est de dire que l'action de Solidaboost est un sas d'accueil pour ceux



qui sont les plus éloignés. Ils ne sont pas toujours les plus éloignés parce qu'ils ont de grosses difficultés, mais la réalité lyonnaise fait que pour un jeune qui veut aller à la mission locale, il faut compter entre trois semaines et deux mois pour avoir un rendez-vous, et, pour pouvoir rentrer dans une formation professionnelle, il faut compter entre trois à six mois. Cette notion d'attente est donc un désespoir pour certains. Et lorsque l'on est confronté à des jeunes qui ont envie de s'investir, on lui propose de rentrer dans le dispositif Solidaboost, en attendant d'être entendu ou que son projet ait pris forme. Il n'y a pas de rémunération, malgré le fait que l'on ait sollicité la région Rhône Alpes pour avoir un système de bourses au projet individualisé (mais pour l'instant, les jeunes n'ont pas de rémunération). Cela dit, nous sommes en mesure d'autofinancer une partie de leur projet par l'activité que Solidarité Afrique peut produire avec eux. Par exemple, nous avons développé depuis trois ans un vestiaire solidaire qui ouvre en parallèle des Restos du Cœur. Les jeunes qui tiennent le vestiaire et trient les vêtements bénéficient des ventes pour financer certains projets, comme un départ en chantier international, une rescolarisation et une participation à des frais, mais c'est toujours imaginé au départ par l'engagement du jeune dans l'activité collective. Donc la solidarité, il la donne et après il la reçoit. Nous-mêmes, travailleurs sociaux, nous sommes d'une certaine manière dans une démarche de solidarité avec cette jeunesse, on leur donne mais on n'attend pas toujours un retour dans l'autre sens. Or, je pense que c'est important que les jeunes puissent se retrouver dans des situations où ils sont considérés. J'ai bien aimé ce que disait Monsieur Gaillard sur le respect horizontal ; en tant que jeune citoyen même s'ils ont 16 ou 17 ans, ils sont en capacité de donner et il faut leur donner les moyens de pouvoir faire. Ce mécanisme leur permet de retrouver de l'estime de soi. On est un citoyen à part entière dans un cadre un peu protégé qui est celui de Solidaboost. Le programme est défini sur une organisation où ils sont accueillis. L'accueil est permanent, c'est-à-dire qu'un jeune intéressé n'attend pas que le programme commence, car on ne veut pas se décaler de ce que proposent les missions locales, les formations professionnelles ou même l'emploi. L'entrée se fait donc directement. Deux paramètres sont nécessaires à cette entrée. Il faut premièrement un accompagnement social extérieur à Solidarité Afrique - le référent éducateur de la mission locale, voire un adulte ou un parent, s'engage à accompagner le jeune en dehors des temps d'accueil dans Solidarité Afrique. Deuxièmement, le jeune doit signifier clairement qu'il a une démarche volontaire. En effet, si l'association est sollicitée pour accueillir un jeune dans une démarche de réparation ou de travaux d'intérêt généraux, ou bien s'il a fait une bêtise qu'il doit réparer et que l'on pense qu'il serait bien pour lui de faire un peu de solidarité, nous ne sommes pas vraiment d'accord car cela ne met pas le jeune dans une position de volontaire.

Sur le type de public, il est important de savoir que ces activités sont très porteuses pour les filles. Pourquoi ? On s'est longtemps posé la question. Au départ, on se disait que les filles sont plus matures sur la notion de citoyenne dans le monde qui les entoure et qu'à 17-19 ans, elles ont déjà envie d'agir, alors que pour les garçons,



souvent, cela arrive un peu plus tard. On s'est aperçu que cela correspondait aussi pour ces jeunes filles de quartier, à un espace d'investissement qui leur manquait. Entre « soit bonne à l'école, va dans les études le plus loin possible ; si tu arrives à trouver du travail, tant mieux, sinon t'as la possibilité de fonder un foyer », c'est-à-dire entre la scolarité réussie ou ratée et le fait de fonder un foyer, il n'y a pas beaucoup d'espace pour que les jeunes filles puissent s'exprimer. Les garçons ont la rue. Pour être provocant, je dirai qu'ils sont le business. Ils ont une identification dans ce schéma, alors que les filles l'ont moins. On a donc beaucoup de filles qui s'impliquent dans l'association, car c'est pour elle un moyen de se revendiquer « je suis une jeune adulte et j'existe en tant que membre d'une association ». Du côté des garçons, ce sont pour certains des garçons isolés, qui ont souvent été victimes de sévices sur les quartiers par rapport aux copains et sont un peu isolés et renfermés dans leur appartement. Et le fait de pouvoir les accueillir sur ce site leur permet de se resocialiser un peu.

Je vous ai parlé de l'originalité du projet mais je pourrai aussi parler de l'originalité du site où nous sommes installés, car on a la chance d'être sur une ancienne friche industrielle au cœur de Lyon, où neuf associations interviennent (Restos du Cœur, des centres de formation, un restaurant d'application, associations intermédiaires). D'ailleurs, quand Solidarité Afrique a pu les rejoindre, on a ramené la jeunesse sur une ancienne usine où il n'y avait que des 25-70 ans qui faisaient de l'insertion. Cela permet aux jeunes d'être dans un lieu protégé. La réalité du quartier ou du centre-ville est leur quotidien et quand ils arrivent à Solidarité Afrique, c'est dans un quartier très calme de Lyon, dans une usine, il y a des adultes, de l'activité, des notions de travail, des échanges, mais pas de police, pas de trafic, pas toutes ces choses. La collègue parlait tout à l'heure du refuge et des chiens où l'on se sentait bien, notre lieu joue aussi sur cet aspect. C'est donc un ensemble de phénomènes qui font que l'action peut fonctionner.

Dernier aspect, non des moindres, Lyon est un grand entonnoir pour les primo arrivants. Beaucoup de jeunes arrivent sur Lyon et ils aimeraient bien aussi s'impliquer dans différentes actions. Cependant, pour accéder à une mission locale, tant que l'on n'a pas de papiers, ce n'est pas possible. L'accès à l'emploi, à la santé, toutes ces choses sont compliquées. Et là, je remercie la région Rhône Alpes qui a accepté que des jeunes, qui n'avaient pas encore l'autorisation définitive de résider sur le territoire français, puissent bénéficier de ce dispositif. C'est très intéressant pour Solidarité Afrique car cela ramène cet aspect multiculturel. On accueille donc des jeunes sénégalais, guinéens, rwandais. Ils arrivent avec les mêmes difficultés que les natifs de l'agglomération, telles que trouver un logement, accéder à l'emploi etc. Et ils partagent ensemble ces échanges dans les activités.

Solidarité Afrique développe un espace associatif dans lequel les jeunes peuvent s'engager. La prévention spécialisée propose un appui technique au niveau du comité de pilotage. Elle propose aussi un appui logistique avec du matériel mais



aussi avec des travailleurs sociaux et des professionnels du service qui viennent passer du temps (et je remercie le directeur adjoint de me laisser pouvoir développer ce projet associatif en parallèle de mon activité professionnelle). Elle participe aussi au montage du plan de raccrochage qui doit se faire au moins à deux têtes – c'est une exigence de la région Rhône Alpes (cela ne peut pas être une structure toute seule qui va décider d'être plate-forme de mobilisation, il faut obligatoirement être en lien avec un service dans l'éducatif). Je pense que dans cet esprit, tout le monde est gagnant, puisque Solidarité Afrique ouvre aux jeunes un réseau leur permettant de partir à l'international, de partir sur des chantiers avec des associations comme Concordia, de faire des stages aux Restos du Cœur, et, cela laisse les équipes de prévention à leur vraie place, c'est-à-dire d'être des éducateurs de prévention qui mobilisent des jeunes face aux difficultés liées à l'environnement et à l'action sociale. C'est une bonne complémentarité. Les jeunes font bien la part des choses, ils sont en capacité d'être en lien avec un éducateur et un professionnel, mais aussi en lien avec des bénévoles ou des salariés de l'association avec qui les choses sont croisées et avec lesquelles les problématiques des jeunes sont partagées.

Concernant l'évaluation, c'est un travail qui se conduit depuis deux ans. L'objectif est de mobiliser vingt jeunes chaque année. Pour en mobiliser 20, il faut en sensibiliser 90. La solidarité internationale représente 20 % de la population française qui se sent préoccupée ; c'est exactement dans le même phénomène au niveau des jeunes. 67 % des jeunes s'inscrivant à la mission locale, font ensuite la démarche de rentrer dans les dispositifs (c'est dispositif en amont). Dernier point, le financement de Solidaboost se fait à 70 %, dont 30 % par Solidarité Afrique, c'est-à-dire les jeunes qui participent à cette collecte. On organise une brocante sur Lyon (une des plus grosses de la ville) sur une journée, on déballe sur deux kilomètres, ce qui permet de faire rentrer pratiquement 10 000 euros de fonds propres. Tous les jeunes impliqués savent que c'est aussi leur affaire de gagner cet argent pour que des salariés puissent les accueillir et que l'association puisse exister. On est donc vraiment sur un partage associatif. Cela va très loin sur la possibilité que l'on offre à ces jeunes de s'impliquer personnellement dans la recherche de solutions par rapport aux mécanismes.

Quel est le lien avec l'insertion professionnelle ? Qu'est-ce que l'on met dans un CV quand on est un jeune des quartiers et que l'on a quitté l'école à quinze ans et demi ? On a fait un bout de stage, on a fait un chantier éducatif de huit semaines et à 21 ans, on n'a toujours pas réussi à concrétiser un projet professionnel. Comment intéresser un patron avec cela ? Je ne vous le demande pas, vous le savez. Mais, quand on montre dans son CV que l'on est engagé dans une association humanitaire, cela ouvre une autre porte qui est la porte du lien interhumain. Là, il y a des patrons ou des correspondants de mission locale ou des éducateurs qui vont leur dire « t'es en galère et tu fais ça quand même ? Tu t'es investi dans un domaine alors que les autres étaient plus informés. Là, tu m'intéresses ». Ce sont des aspects



importants. Dernier aspect, le service de prévention spécialisée et Solidarité Afrique stimulent ensemble les réseaux et des partenaires, pour que ces jeunes puissent – parce qu'ils ont été à Solidarité Afrique dans le cadre du projet Solidaboost – avoir accès à l'emploi ou être mis en avant au niveau d'un dossier pour une formation. Je vous remercie pour votre attention.

ÉCHANGES AVEC LA SALLE

Question de la salle

Vous avez parlé de possibilité de contrepartie d'une manière ou d'une autre quand on est un jeune et que l'on participe à Solidaboost. De quel ordre est cette contrepartie ?

Bernard Reynaud

Vous avez compris qu'elle n'était pas seulement financière. La contrepartie se situe sur quelque chose qu'il s'approprie. Un jeune qui entre à Solidaboost, peut rester adhérent de Solidarité Afrique par la suite. C'est un choix qu'il peut faire en continuant à s'impliquer dans un réseau associatif assez fourni et qui ouvre des perspectives. On est donc sur une contrepartie au niveau des parcours et des ouvertures que l'on peut proposer. Autre aspect que je défends en tant que président (je suis très investi dans l'éducation populaire, j'ai été vice-président de Concordia, j'ai été un peu en lien avec l'Injep, etc.), je dirai qu'il y a beaucoup d'argent en Europe dédié à la mobilité des jeunes, mais les jeunes des quartiers n'en bénéficient pas spécialement. On ne va pas leur amener le projet et que l'on ne descend pas en bas des tours ou qu'on ne leur dit pas qu'ils ont la possibilité de profiter de ces systèmes. La contrepartie est aussi sur l'épanouissement social et personnel au travers des dispositifs qui existent pour la jeunesse, quand on veut bien se décaler de la position de cette jeunesse déstructurée et marquée socialement. Il ne suffit pas d'enlever l'étiquette de délinquance ou d'enlever l'étiquette des troubles psychiques pour dire que le jeune a les clés et que les chemins vont s'ouvrir pour qu'il puisse se construire comme les autres. C'est aussi une démarche politique de la prévention spécialisée d'aller se mettre en lien avec les autres organismes qui développent des actions sur la jeunesse et qui revendiquent tous de pouvoir soutenir et accompagner les plus en difficulté, mais qui n'ont ni les clés ni les savoir-faire, ni les réseaux de jeunesse. Et je vous invite les uns et les autres à tisser, parce que l'on a de vraies surprises et les jeunes se retrouvent dans une dimension où on les sort un peu. Donc la contrepartie essentielle est là.

Ensuite, sur un aspect plus terre à terre, la contrepartie financière se situe vraiment sur le petit dépannage. Quand les collègues parlaient tout à l'heure de la brosse à dent ou « c'est quoi ta priorité ? », on peut aussi proposer aux jeunes d'avoir accès à des soutiens financiers, sans tendre la main en disant « il faut que je demande



un FAGE, il faut que j'aille faire un dossier auprès de l'assistante sociale, il faut que j'aille voir l'éducateur pour qu'il m'aide », c'est aussi leur propre capacité à trouver autrement des moyens de subsistance. Cela peut paraître peu, mais c'est beaucoup pour eux dans la réalité, car cela leur appartient complètement. Cela se détache des professionnels et du système, et je pense que c'est une valeur très importante pour eux, c'est-à-dire qu'ils apprennent à se réaliser par eux-mêmes, c'est en quoi cette contrepartie est primordiale pour moi.

Question de la salle

Je voulais connaître la liaison concrète avec l'Afrique car je ne l'ai pas entendu dans votre propos.

Bernard Reynaud

Solidaboost n'a pas la vocation de faire partir les jeunes en Afrique de suite. Les jeunes qui partent sur des projets en Afrique choisissent d'être adhérent de l'association. Cela va au-delà de Solidaboost. Concernant le programme, le lundi, ce sont les entretiens individuels ; le mardi, mercredi et jeudi, ce sont des activités collectives de Solidarité Afrique ; enfin, tous les jeudis soirs, on fait des rencontres internationales avec des jeunes pressentis pour partir à l'internationale. Ce sont des étudiants, des lycéens, des jeunes en groupe avec des élus qui viennent sur cet angle et on propose aux jeunes de Solidaboost qui sont intéressés de pouvoir y participer.

Les liens entre Solidarité Afrique et l'Afrique, c'est 21 ans d'existence et de partenariat avec le Burkina Faso. On a construit un orphelinat entre 2000 et 2010. Cet orphelinat est ouvert et accueille des enfants. Il y a des parrainages. Il y a même des jeunes qui se posent la question de devenir parrain (on demande 20 euros par mois pour être parrain). Ce sont aussi des liens avec le Mali (même si c'est un peu compliqué en ce moment). Ce sont aussi des liens avec la coopération décentralisée de la région Rhône Alpes – on ne travaille pas en solo sur cette affaire –, nous avons un partenariat avec la région Rhône Alpes sur une intervention dans une ville du Burkina Faso où on aide des associations à recréer un collectif pour relancer une ancienne MJC. Solidarité Afrique propose à des jeunes de s'impliquer et de partir sur des séquences de chantier (non rémunéré bien sûr), où ils participent avec de jeunes Burkinabais à la reconstruction de cet ancien bâtiment.

Les salariés qui sont à Solidarité Afrique font partie d'un réseau de travailleurs sociaux. Je suis un éducateur spécialisé, mon collègue Frédéric Leguet est éducateur spécialisé et trésorier. On tient la baraque pour qu'elle ne se détache pas du public. On s'était rendu compte que si ce n'était pas des éducateurs qui tenaient la baraque, le projet pouvait être rattrapé par d'autres gens qui voulaient s'investir, mais que le public allait devenir périphérique (c'est intéressant d'attraper un joli logo sur Lyon, il ne faut pas se voiler la face !). C'est donc notre posture en tant que travailleurs sociaux et de maintenir l'idée du projet initial et l'Afrique. Par exemple,



sur l'Afrique, les jeunes doivent apporter 250 euros chacun. Un jeune qui veut partir sur un projet en Afrique représente un an et demi d'investissement en France, avant d'imaginer partir faire une mission de quinze jours ou trois semaines. C'est donc un travail dans la durée, avec des moments où ils sont à l'école, d'autres où ils sont au boulot, et, quand on arrive à faire qu'ils sont disponibles, ils partent. Ils sont encadrés par la coordinatrice, une logisticienne de Bioforce qui a choisi de rejoindre Solidarité Afrique par rapport au public en disant « je revendique de développer aussi des actions avec le public en grande difficulté ». On mène aussi des actions de solidarité en France, comme avec des jeunes à Draguignan quand il y avait eu les inondations il y a trois ans. Au départ, l'Afrique était le prétexte pour Solidarité Afrique pour être un déclencheur pour les jeunes. Aujourd'hui, on va dire que c'est plutôt un aboutissement. Enfin, en 21 ans d'existence, on a créé des partenariats, comme avec une petite ONG qui s'appelle Solidarité Afrique au Burkina Faso qui est le relais avec l'orphelinat. Par ailleurs, on est très en lien avec la région Rhône Alpes, pour développer de la coopération.

Question de la salle

Vous avez plus ou moins répondu à ma question, mais je voulais savoir comment ce dispositif s'imbriquait avec le dispositif classique de coopération décentralisée, où ce n'est pas le même public qui part à l'international et ce ne sont pas les mêmes solidarités qui se mettent en place. Du coup, il y a d'autres partenaires financiers que la région qui seraient impliqués, je pense au département peut-être ?

Bernard Reynaud

Le département du Rhône est sur d'autres priorités et laisse à la région Rhône Alpes la solidarité internationale. Cependant, on a des appuis locaux, des collectivités. On a eu aussi des appuis dans le cadre de la politique ville, mais la politique ville fond comme un iceberg (réchauffement climatique, on n'y peut rien...). Si le jeune n'est pas issu d'un territoire éclairé par le CUCS, il ne peut pas en bénéficier.

Autre aspect intéressant de Solidarité Afrique, on propose à d'autres services ou à des centres sociaux de partir sur des projets internationaux. Ils s'appuient sur la logistique que l'on a développée et sur notre capacité à accompagner des groupes pour réaliser des actions. On ouvre donc les cartes à d'autres partenaires.

Question de la salle

Je n'ai pas bien compris, vous êtes président d'une association et éducateur de prévention ?

Bernard Reynaud

Je suis président bénévole, c'est un engagement personnel d'être dans la vie associative. J'ai commencé cet engagement à l'âge de 17 ans.

Personne de la salle

Mais comment cela s'articule avec votre poste d'éducateur de prévention ?



Bernard Reynaud

Je fais mes heures en tant qu'éducateur sur mon territoire (2^e arrondissement) et je suis président de Solidarité Afrique. Quand on est en période un peu dure, c'est-à-dire que les salariés ne sont pas payés parce que les financeurs ne sont pas là, c'est 15 heures par semaine. Actuellement, c'est 4 heures par semaine, car l'action fonctionne bien. À titre personnel, je suis plus en relais et en accompagnement. La question a été posée à une époque, elle est toujours en suspens d'un service, mais je pense que Marc pourrait mieux répondre que moi, car je ne suis que salarié à la DSEA.

Marc Bonnet

Effectivement, cela a été une question à un moment donné. Solidarité Afrique est née au niveau des professionnels des autres services il y a un peu plus d'une vingtaine d'années sur des premiers voyages en Afrique. C'étaient un peu comme des expéditions, partir à l'aventure, réparer les camionnettes et les vendre sur place etc. Cela nous a donné de grandes sueurs froides à l'époque, avec un ancien chef de service qui s'est fait kidnapper, bref c'était très compliqué. Il a fallu alors professionnaliser et organiser nos relations de partenariat. On a eu plusieurs occasions de travailler sur des conventions de partenariat entre Solidarité Afrique et le service de prévention de l'ADSEA 69. Aujourd'hui, je crois que nous sommes sur un rapport honnête dans le sens où l'association arrive à financer deux salariées et travaille sur cette forme de professionnalisation dans les relations avec l'ensemble du réseau et des partenaires. Nous avons ce partenariat entre prévention spécialisée et Solidarité Afrique. C'était aussi la demande de l'ADSEA 69 que se crée l'association Solidarité Afrique. Au départ, c'était un outil, une action qui se développait, mais il y avait des confusions et nos financeurs – la région, le conseil général ou les collectivités locales demandaient « on finance qui ? ». Nous avons donc eu ce temps de maturité d'une dizaine d'années qui nous a permis, je crois, de travailler ces coopérations. Aujourd'hui, nous sommes sur un rapport de partenariat. Le service n'est pas dupe, on sait que des éducateurs (deux en particulier sur Lyon) sont investis, mais aussi en retour, cela permet une garantie d'accueil des publics très en rupture ou très à la marge. On est donc dans un rapport donnant-donnant. Clairement, ce n'est pas la prévention et le conseil général du Rhône qui financent les postes de l'association. C'est un gros travail de bénévolat, c'est clair. Au titre de la Sauvegarde, je suis au conseil d'administration de Solidarité Afrique et je peux voir de l'intérieur en tant que membre du conseil d'administration de cette association, qu'il y a effectivement des séparations claires, nettes et précises dans le fonctionnement et dans l'implication bénévole de quelques salariés du service de prévention. Dans l'esprit, des publics particulièrement à la marge notamment sur Solidaboost, qui auraient du mal à trouver d'autres solutions. Depuis que cette convention et ce partenariat, nous n'avons plus de questions financières ou technico-financières de nos partenaires



(conseil général, région etc.), qui ont bien vu les limites et les séparations, mais aussi les complémentarités.

Bernard Reynaud

L'un n'empêche pas l'autre. On pourrait imaginer aussi que les choses évoluent aussi dans un autre sens, à savoir un service qui mette un éducateur à disposition pour développer. Pour l'instant, on fonctionne comme ça, c'est l'avantage d'un projet associatif. C'est « un petit esquif » et non « un gros cargo », et quand il y a une grosse vague, il y a peut-être plus de réactivité. Enfin, pour ce public en errance, il faut être en proximité et être souvent dans cette réalité. Par ailleurs, en tant que président, je défends vraiment le fait associatif pour que l'action sociale soit impliquée dans le monde associatif, et au-delà de l'associatif institutionnel qui nous salarie. Nous avons, travailleurs sociaux, et les jeunes qui nous accompagnent, des choses à dire et des choses à faire dans le monde associatif.

* * *



L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE, IMPULSER UNE DYNAMIQUE DE TRAVAIL EN RÉSEAU

L'ACCOMPAGNEMENT À L'EMPLOYABILITÉ ET À L'AUTONOMIE NE PEUT SE FAIRE QU'EN PRENANT EN COMPTE LE JEUNE DANS SA GLOBALITÉ. POUR CELA, DES PARTENARIATS SUR LES ASPECTS DE SANTÉ, DE LOGEMENT, DE MOBILITÉ... SONT NÉCESSAIRES. COMMENT LES IMPULSER? LEUR DONNER CORPS? LES PRÉSERVER?

Jean-François Gancel, directeur de l'association Ville et Avenir (93)

Tony Delabre, chef de service de prévention spécialisée, association Vie et Cité

Alexandre Guimond, directeur de l'association À travers la Ville

Anne Pierre, directrice d'une ressourcerie.

Jean-François Gancel

Nous sommes désolés, les personnes prévues n'ont pas pu être présentes aujourd'hui et il nous a fallu réorganiser notre intervention. Nous sommes d'un département de région parisienne, la Seine-Saint-Denis. Nous avons voulu organiser cette table ronde pour présenter un panel général de ce que peut faire la prévention spécialisée dans un département qui a une conception particulière et précise de ce qu'est la prévention spécialisée, puisqu'il y a des orientations départementales qui précisent le cadre de la mission. Ce n'est pas toujours le cas, on le sait tous, puisque la prévention spécialisée est quelquefois malmenée dans certains départements, ou même disparaît. Nous allons présenter comment la prévention spécialisée initie des parcours par des partenariats et des activités connexes, et comment cela peut avoir une certaine logique et une construction.

Pendant l'heure qui nous est accordée, mes collègues vont exposer et présenter leurs actions. Je laisse la parole à Tony Delabre, responsable d'un service de prévention spécialisée qui va vous exposer comment il a réussi à construire un parcours logique avec nos partenaires des missions locales et comment tout cela a pu se construire pour essayer d'offrir aux jeunes un parcours pensé et réfléchi. On abordera également à la fin de la présentation de Tony, une expérimentation qui se déroule sur notre territoire : le RSA jeune ou la garantie jeune. Nous faisons partie des territoires expérimentaux et on verra comment cette proposition gouvernementale peut aider ou pas dans les parcours d'insertion des jeunes pris en charge par la prévention spécialisée.



Tony Delabre

Ce matin, en écoutant les différentes expériences, j'ai réadapté ce que j'avais l'intention de vous présenter. J'ai entendu des choses phénoménales en termes de construction partenariale et vous allez voir que nous n'en sommes pas encore là. J'ai aussi écouté vos questionnements et j'ai modifié mon intervention pour vous raconter l'évolution. En fait, je vais vous raconter l'histoire d'une équipe depuis trois ans et demi quand je suis arrivé. Cette histoire est très en lien avec une conception du partenariat en prévention spécialisée mais aussi avec une conception du métier d'éducateur spécialisé et une conception de la mission de la prévention spécialisée. Enfin, je terminerai par notre situation actuelle et nos perspectives.

Pour vous donner quelques éléments de contexte, nous sommes à Bobigny, une équipe de huit personnes dont cinq éducateurs, un artiste plasticien (qui développe des activités de médiation avec le métier artistique) et un apprenti (qui apprend le métier pendant trois ans). Nous sommes partis du stade zéro. Pour prendre un terme d'astrophysicien, on aurait pu parler de « trou noir », c'est-à-dire une conception du métier où les éducateurs faisaient en solo. Il y avait une dimension à la fois omnipotente et omnisciente. Les éducateurs accompagnaient les jeunes autour de CV et de lettres de motivation à côté de l'ordinateur, ce qui leur servait de support à la relation. Ils les accompagnaient sur des forums de l'emploi, sur les agences d'intérim, au CIDJ (lieu de ressources métiers à Paris) et sur les chantiers (que je ne développerai pas puisque cela a déjà très bien fait ce matin). La relation avec les acteurs de l'emploi sur le territoire de Bobigny était très faible, à la fois quantitativement et qualitativement. On savait à peu près où la mission locale se situait pour les plus vieux éducateurs, mais sans plus. Cette approche ne posait pas de problème en soi puisque l'action d'insertion professionnelle était finalement très limitée. Les jeunes 16-25 ans en grande demande interpelaient l'équipe de manière assez limitée, j'imagine qu'ils s'adaptaient aux capacités de l'équipe.

Par la suite, nous avons effectué un diagnostic interne sur la situation territoriale suite à des problématiques de jeunes adultes qui émergeaient sur certains territoires. Cela nous a permis de nous remettre en question et il est apparu de manière flagrante qu'il fallait intervenir et qu'il y avait un réel besoin d'accompagner ces jeunes adultes. C'est là qu'on s'est rendu compte que les outils alors déployés n'étaient pas suffisants. Nous nous sommes alors préoccupés sur une « conception aristotélicienne » après ce stade de « trou noir », c'est-à-dire un nouveau stade où l'équipe de prévention est au centre de l'univers autour duquel on va tisser des partenariats plus sérieux, avec la mission locale, le service d'insertion (nous sommes un territoire ANRU), Pôle Emploi, les bailleurs, etc. D'ailleurs, quand j'entends parler des chantiers évoqués précédemment, cela me fait rêver. Nous serions très demandeurs de partir au vert dans des chantiers mais... Chez nous, il ne s'agit quasiment exclusivement que de chantiers de peinture de cages d'escalier, même si cela a quand même son intérêt. À partir de là, nous sommes passés de deux à six semaines de chantier, avec une vraie dynamique



autour de l'insertion professionnelle qui restait très en surface à l'époque. Je ne vais pas employer le terme « chantier éducatif » à dessein, car c'est un type de chantier encadré par une circulaire avec des choses très précises, je ne développerai donc pas ce point. Je parlerai plutôt de « chantiers trocs » pour lesquels on reçoit une subvention d'un bailleur, bourse que l'on redistribue sur le financement de projets qui concernent essentiellement le permis de conduire.

Pour dresser un bilan sur ces six semaines, je dirai que l'équipe a souffert. Une semaine de chantier demande beaucoup de temps, ce qui déstabilise complètement notre organisation du travail. Par ailleurs, les résultats sont très faibles, peu de jeunes ont pu décrocher un contrat. Moins de 10% des jeunes accompagnés ont pu avoir un contrat de travail dans l'année. C'est donc une grosse déception vu l'implication et l'énergie déployées. Ce chantier était monté grâce à une association à trois avec une association d'insertion professionnelle qui dépêchait un éducateur technique pour l'apprentissage du métier. Cela dit, même le côté de l'apprentissage du savoir-être restait très limité. La dimension positive était finalement le fait d'être avec, c'est-à-dire le cœur des métiers des éducateurs. Par ailleurs, ce chantier a pu donner un appel d'air. Les jeunes qui venaient ont fini par se rendre compte qu'ils pouvaient payer certaines choses, mais surtout ils voulaient « consommer du chantier ». Le bilan sur ces chantiers était donc plutôt mitigé. Ces chantiers avaient un effet de mobilisation très important, mais de très courte durée. On va dire que le chantier mobilisait la personne déjà quinze jours précédant le chantier, puis durant la semaine que durait le chantier, puis les quinze jours suivants. Passée cette période, si un travail d'accompagnement et de mise en relation n'avait pas été fait par l'équipe avec le jeune, le jeune retombait dans une forme de léthargie et l'effet mobilisateur du chantier se fondait.

En parallèle, nous avons développé des adaptations avec le Pôle Emploi concernant les clauses d'insertion. Pour ceux qui ne connaissent pas les causes d'insertion, un chargé à la ville en collaboration avec un référent Pole Emploi va recevoir des personnes venant de territoires très précis pour leur proposer une offre d'emploi. Mais cela ne fonctionnait pas pour les quelques jeunes que nous leur avons envoyés. Nous avons donc inauguré une sorte de partenariat avec Pôle Emploi afin d'adapter le processus. La personne de Pôle Emploi et la personne chargée des clauses d'insertion venaient directement au local pour faciliter la démarche. Ainsi, pour le jeune qui était en territoire connu, nous pensions que cela faciliterait les choses. Mais là encore, cela n'a pas vraiment fonctionné. On s'est aperçu que les jeunes étaient trop en confiance ou qu'il manquait des prérequis, à savoir la motivation mais aussi des éléments que nous n'avions pas mesurés, c'est-à-dire la compréhension. Lorsque les professionnels présentaient les postes liés aux clauses d'insertion, on s'est aperçu que les jeunes ne comprenaient pas. Pourtant, il s'agissait d'un langage courant, mais les jeunes ne comprenaient pas quand même. Autre difficulté, les jeunes avaient du mal à exprimer leur motivation. Cela nous a donc ouvert quelques pistes de travail.



Quant à la mission locale, nos collègues la connaissaient dans les grandes lignes, mais ils avaient parfois un discours quasiment copié/collé à celui des jeunes, c'est-à-dire qu'ils étaient convaincus que la mission locale ne servait à rien et que la temporalité ou les exigences de la mission locale étaient trop compliquées pour les jeunes. Nous avons alors organisé une journée et demie d'immersion avec la mission locale. Chaque éducateur s'est trouvé côte à côte avec un des référents de la mission locale pour se rendre de leur quotidien et de leur façon de travailler. Nous en sommes tous ressortis stupéfiés – même moi, je pensais les connaître et finalement je me suis aperçu du travail effectué sur la globalité. C'est une mission locale association 1983 qui ne travaille pas que sur l'insertion mais aussi sur l'accès au logement et aux loisirs. Ce fut donc une action qui a permis aux éducateurs de se rendre compte des réalités et des contraintes de ces référents. C'est vraiment un moment de bascule dans la conception que nous avons de ces référents et de leur travail.

Nous tissions donc petit à petit un partenariat autour de l'emploi, mais nous avons aussi une autre difficulté. Nous souhaitions trouver un pilote à l'action. Sur Bobigny, il y a eu un gros souci avec le constructeur Eiffage, les jeunes ont détérioré des travaux et agressé des ouvriers, à tel point que l'affaire a été très loin, des flingues sont sorties, il y a eu des agressions physiques. Par rapport à cette situation, nous avons mené une réflexion pour voir comment faire. Un des griefs des jeunes était que l'employeur Eiffage ne faisait pas travailler les jeunes de la cité. Nous avons donc proposé une demi-journée d'information sur la cité concernant les métiers du bâtiment. Nous ne voulions pas coller sur les clauses d'insertion sachant que nous n'étions pas en mesure de garantir de l'emploi derrière (c'est vrai aussi qu'Eiffage ne jouait pas non plus le jeu et que les jeunes n'avaient pas tout à fait tort). Nous avons monté, en partenariat avec Pole Emploi, la mission locale, la responsable PRU et un parrain ancien chef d'entreprise du bâtiment (un passionné du métier), cette demi-journée pour faire découvrir qu'il est tout à fait possible de faire carrière dans le bâtiment. Là, une quarantaine de gamins sont venus écouter, y compris des jeunes un peu âgés ayant des conduites un peu compliquées que l'on n'arrivait pas vraiment à interpeler. Ils sont venus avec leur CV et les personnes de la mission locale étaient présentes pour faire les CV en direct. Certaines clauses d'insertion ont même été proposées. Bref, ce fut une belle réussite pour nous, puisqu'un partenariat commençait à prendre forme. Mais on s'est aussi rendu compte qu'on ne pouvait pas continuer à porter cela et que c'était encore précaire. Nous n'avons pas de pilote.

Troisième étape, fort de cette petite réussite, nous avons effectué un premier chantier éducatif avec une AI, le bailleur, l'éducateur technique de l'association et la mission locale. Cette fois-ci, ce chantier éducatif demandait une semaine en amont (obligation) avec un travail à la fois collectif et individuel à la mission locale sur la découverte de la mission locale, l'exploitation des métiers et la présentation du chantier. Puis, venait la semaine du chantier. Enfin, la semaine suivante, le travail



consistait à un travail individuel avec la mission locale. C'était pour nous une avancée dans notre travail autour de l'insertion professionnelle, où on commençait alors à positionner la mission locale au centre. On en arrive à notre troisième posture – une « posture copernicienne » - avec au centre, la mission locale, et nous nous retrouvons du coup plus dans une conception de la prévention spécialisée où on ne peut pas pourvoir à tout, mais au contraire on est bien là pour faire le lien avec des dispositifs de droit commun.

Aujourd'hui, pour évoquer le dispositif garantie jeune, il arrive à point nommé pour nous. Dans le cahier des charges de ce dispositif garantie jeune, nous retrouvons ce que nous voulions faire. Ce dispositif nous apporte donc des moyens, avec la création de sept postes dédiés sur le territoire de la mission locale. Cela permet aux référents qui gèrent en moyenne 350 jeunes, d'avoir un nombre réduit à 50 jeunes maximum. Par ailleurs, un pilotage a été mis en place – celui dont je parlais tout à l'heure et qui manquait. C'est pilotage financé par l'État et porté par la mission locale. Enfin, la réflexion continue, la première cohorte de ce dispositif garantie jeune est passée en commission la semaine dernière et nous travaillons donc sur l'articulation, c'est-à-dire comment articuler le travail de l'éducateur spécialisé avec le travail du référent de la mission locale.

Pour conclure, je dirai un petit mot sur le permis B. C'est une réflexion qui est partie d'une analyse de pratique avec un superviseur. Nous étions dans un schéma qui nous paraissait génial pour financer ce permis : 1/3 des économies personnelles du jeune, 1/3 rapporté par l'autofinancement dans le cadre d'un chantier éducatif, puis 1/3 rapporté par un vrai contrat de travail. Mais cela ne marchait pas du tout car ces jeunes n'avaient pas toujours des économies et n'avaient pas de contrat de travail au final. Au final, ils ne passaient pas le permis. Notre superviseur nous a alors dit qu'il ne fallait pas financer 320 euros mais qu'il fallait un projet. Nous travaillons donc, avec les mêmes partenaires que pour le dispositif garantie jeune, sur un montage permettant d'accompagner un jeune sur la globalité du financement du permis.

Alexandre Guimond

Dans mon intervention, je souhaite vous dire comment, à partir de neuf associations sur un territoire qui œuvre en matière de prévention spécialisée, nous sommes parfois amenés à travailler de manière autocentrée justement et que la démarche que nous avons engagée va plutôt à l'inverse, une ouverture de pratique envers les autres associations dans le but de partager un diagnostic commun et de voir dans quelle mesure une mise en commun des expériences et des moyens (et de recherche de financement) peut mettre en œuvre un espace intermédiaire d'insertion.

La prévention spécialisée en Seine-Saint-Denis, c'est 9 associations qui interviennent sur 25 communes du département, 55 quartiers couverts et



l'équivalent de 263 ETP dont 200 éducatifs. On peut donc dire que le département est relativement bien doté en termes d'acteurs de prévention spécialisée. Cela dit, on verra par la suite que cette réponse est à mettre en face des besoins réels des territoires, puisque nous sommes sur de grands seuils de précarité et nous nous adressons à des publics qui sont en grande inadéquation par rapport au marché de l'emploi.

Comme le disait Jean-François tout à l'heure, nous avons la chance dans ce département d'avoir des orientations de cadrage général pour le département en matière de prévention spécialisée. C'est un travail qui a été mis en œuvre par le conseil général et les associations, à la fois sur le plan technique et politique. Il a abouti à identifier la prévention spécialisée comme rattachée à la protection de l'enfance. Il définit clairement et explicite à la fois les modalités et les principes d'intervention. On a revisité des principes qui pouvaient sembler être enfermant, comme la question de la libre adhésion, le respect de l'anonymat – principes qui ont été revisités, non pas en rognant l'âme fondatrice de la prévention spécialisée, mais en essayant d'y donner du sens pour mieux le transmettre aux équipes éducatives qui sont en première ligne sur ces questions. Il s'agissait aussi de réaffirmer la dimension du partenariat, c'est aussi un des grands axes majeurs des orientations départementales. Par ailleurs, ces orientations visaient aussi à assoir la prévention spécialisée dans un conventionnement sur cinq ans. L'ensemble des associations a donc lancé la démarche. Je pense que pour 2014, l'ensemble des institutions sera sur une logique de convention bipartite avec le département, d'une convention cadre entre le département et les communes, puis de contrats d'objectif qui viendront s'adosser aux conventions générales où les objectifs sont clairement identifiés et déclinés en fonction des besoins repérés sur le territoire.

Le public concerné par la prévention spécialisée en Seine-Saint-Denis, c'est 10 000 jeunes connus par an, entre 10 et 25 ans, dont les deux tiers sont composés de garçons. Sur cette masse de jeunes, nous sommes (comme vous le savez tous) dans une recherche de libre adhésion et de proposition d'offre relationnelle et d'accompagnement éducatif. Dans ces accompagnements éducatifs, des champs principaux, et l'insertion professionnelle vient en tête de ligne. La lutte contre le décrochage scolaire est aussi le fruit d'un travail mené sur les précédentes orientations qui visaient à une prévention un peu plus précoce et à l'intention des établissements scolaires. En Seine-Saint-Denis, comme partout ailleurs, on reste quand même sur une logique de prévention des conduites à risque et la loi de 2002 a effectivement réaffirmé la nécessité de travailler avec les familles.

Les échanges autour des orientations nous ont amenés à constater que nous avons des expérimentations différentes et des visions assez différentes de la prévention. Autant nous avons quelque chose qui rentrait dans le cadre général, mais qui en matière d'insertion professionnelle, sur l'expérimentation des chantiers éducatifs par exemple, autant nous avons tous déjà notre propre définition du chantier



éducatif. Puisque les associations étaient amenées à se rencontrer très régulièrement dans le cadre de groupements de directeurs ou de réunions avec le conseil général, ou encore de formations initiées par le réseau, nous nous sommes vite rendu compte que l'idée de réunir les associations permettait d'avoir un panel assez exhaustif de ce qui pouvait se faire par rapport à une question donnée. Du coup, cela pouvait peut-être nous amener à coordonner et à partager un outil. À partir de ce constat sur l'insertion professionnelle des jeunes – grosse difficulté sur nos territoires –, nous avons décidé avec ces neuf associations d'organiser des rencontres, au niveau des cadres dans un premier temps, pour essayer de rédiger un document de référence qui serait diffusé à l'ensemble des salariés, voire des partenaires et des associations de l'insertion par l'activité économique. Ce document expliciterait cet outil qui est quand même une particularité de la prévention spécialisée, à savoir le chantier éducatif. Le but est aussi d'avoir une lecture cohérente de la prévention spécialisée sur le département, d'être un support de formation pour nos salariés et de valoriser cet outil qui, dans mon expérience d'éducateur à titre personnel, a constitué un levier formidable dans l'espace de valorisation.

Quelques mots sur la situation des 16-25 ans et de l'insertion professionnelle en Seine-Saint-Denis. Le département de la Seine-Saint-Denis est un département très jeune puisque 36% de jeunes de moins de 25 ans occupent le territoire, avec un fort taux de chômage (25,7% à l'échelle du département, même si nous intervenons sur des territoires qui peuvent atteindre parfois des taux de 60% pour cette population). 29,6% des moins de 20 ans et 25,7% des 20-24 ans sont en situation de pauvreté (ces chiffres sont à moduler en fonction des territoires du département). 27% des jeunes quittent le cursus scolaire sans aucun diplôme professionnel et 54% des jeunes de 19 ans sont sans aucun diplôme. Donc, rien que sur le plan de la qualification professionnelle, on constate une réelle inadéquation entre les offres qui sont plutôt nombreuses sur le département, mais qui concernent généralement des bac+2 qualifiés dans le tertiaire, et nos jeunes dont on s'occupe qui sont « qualifiés » en tout cas pas dans les compétences professionnelles. Malgré tout, on s'aperçoit que les jeunes ont des ressources à partir de ces chantiers, mais ils ont tout de même d'énormes freins à l'emploi dans leur comportement, et nécessitent également beaucoup de temps et une adaptabilité, ce qui fait que certains ne sont pas encore prêts à se diriger vers ces institutions. Malgré l'accompagnement mis en place, ils ont encore besoin d'espaces d'expérimentation et de lieux de valorisation qui fassent levier pour avancer plus loin ensuite dans le parcours d'insertion.

Pour reprendre l'idée de l'accompagnement socio-éducatif en prévention spécialisée, il s'agit vraiment d'avoir une permanence de lien éducatif sur le territoire. C'est une relation singulière entre l'éducateur et le jeune, qui se veut progressive et inscrite dans une durée. Si nous sommes amenés dans l'évaluation de notre travail à catégoriser des typologies d'accompagnement, nous sommes vraiment sur un accompagnement global. Il s'agit alors de favoriser tous les espaces



de valorisation, à savoir les espaces qui vont permettre de travailler l'expression personnelle, la maturité, la socialisation et leur épanouissement, car c'est aussi pour cela qu'on est là, on n'est pas juste des acteurs de l'insertion socioprofessionnelle. Cet accompagnement est bien sûr inscrit dans un partenariat renforcé avec la mission locale et les institutions. Énormément d'expériences ont été évoquées, on peut aussi citer des exemples de maraudes qui sont faites conjointement par les conseillers techniques des missions locales et les éducateurs de rue sur les territoires. J'ai la chance de partager cela avec la mission locale et je vous assure que pour les éducateurs et les conseillers techniques, c'est vraiment une plus-value dans les accompagnements. Cela permet réellement de travailler justement cette distance entre le jeune et l'institution.

Généralement, on constate quand même sur les problématiques se complexifient, que l'accompagnement à l'insertion professionnelle a quand même une focale sur l'individuel. Les jeunes sont freinés à l'emploi à cause d'une inadaptation des codes sociaux bien souvent, ils ont une méconnaissance de l'offre d'emploi, les jeunes s'intégrant dans des filières sans même savoir si les métiers sont en tension ou pas, d'où la production inévitable de chômage de longue durée. Il faut donc aussi réfléchir sur la question de l'orientation, toujours sur le même principe de libre adhésion, c'est-à-dire de prendre le temps pour que le jeune puisse appréhender l'ensemble des tenants et aboutissants de son parcours pour prendre les bonnes décisions. Pour ces jeunes, les dispositifs de l'insertion par l'activité économique se révèlent inopérants ou inadaptés pour une grande partie, du fait de ce grand éloignement du monde de l'emploi. Les jeunes sont dans une répétition de conduite d'échec, d'où une difficulté à l'engagement. L'idée était justement de partir d'un espace de vie collective qui permette d'être un espace de valorisation et d'expérimentation sur le champ de l'insertion professionnelle, dans le respect des principales de la prévention spécialisée basés sur le « faire avec » et le « vivre ensemble » ou le « faire ensemble » pour travailler l'estime de soi et le sens de l'effort, préalables à toute insertion socioprofessionnelle.

Dans ces différents temps de réunion avec les associations de prévention spécialisée, nous avons listé les types de chantier. La liste est loin d'être exhaustive car on a trouvé des expérimentations qui ne rentraient même pas dans ces typologies. Au final, nous avons identifié cinq types de production sur le département par la prévention spécialisée. Le chantier troc a été évoqué par Tony Delabre, c'est une sorte de contribution sans salariat moyennant une rétribution sur de l'activité ou le financement d'une action (un permis de conduire par exemple). Le chantier école relève pour sa part de dispositifs plus cadrés au niveau de la région. Le chantier humanitaire et de solidarité a peut-être moins de vocation professionnelle qu'une vocation de travail sur le collectif, l'estime de soi, le don de soi et le rapport à l'autre. Le chantier d'insertion est un véritable dispositif d'insertion, soumis du coup à des critères d'employabilité et de sélection des publics concernés. Enfin, le chantier éducatif que j'essaierai d'aborder très



rapidement puisque vous avez déjà eu l'occasion de travailler cette question. Pour revenir sur la circulaire, ce dispositif ne doit pas être un outil prépondérant par rapport au reste du travail. La question de la rémunération des jeunes est à la fois un appât et un outil pour travailler la question de l'autonomie, c'est-à-dire voir avec le jeune comment cet argent va être utilisé, quelle que soit la décision du jeune. Ensuite, il y a la question du contrat et du rapport au travail et de l'ouverture des droits, avec la création d'un relevé d'identité bancaire etc. Quant aux secteurs professionnels concernés, nous sommes essentiellement sur le second œuvre et le bâtiment. Mais diverses expérimentations ont également cours sur le déménagement, les espaces verts, le tertiaire, mais aussi sur l'implication dans la vie sociale locale. Je pense aux fêtes de quartier où nous avons réussi à organiser et financer des activités par les jeunes (accueil, restauration, stand merguez etc.).

Nous avons identifié trois fonctions principales dans ce chantier éducatif qu'il faut clairement identifier pour ne pas se perdre dans ce projet qui est quand même très chronophage. La dynamique de réseau impulsée par les associations ont permis de lister l'ensemble des institutions relevant de l'IAE, mais plutôt enclines à travailler avec les jeunes de la prévention spécialisée. C'est donc un gain de temps pour moi, directeur d'une association qui n'a pas d'entreprise de l'IAE sur mes territoires. Ensuite, il y a la fonction d'entrepreneur et là aussi le fait d'être à plusieurs permet d'augmenter le réseau partenarial et de diversifier les commandes publiques et les commandes des bailleurs sociaux qui sont les premiers clients des chantiers éducatifs. Il s'agit justement de maintenir la partie éducative et d'accompagnement socio-éducatif dans toute sa dimension, ce que la prévention spécialisée peut assurer.

Une fois que nous avons posé tout cela, nous étions presque déjà à la fin de notre écrit et de référence qu'on souhaitait mettre en œuvre au départ. On s'est dit très vite qu'on avait bien pensé la chose entre cadres, mais si on voulait vraiment que cela prenne, il fallait vraiment avoir une approche très collective et à destination de l'ensemble des éducateurs. Il ne fallait pas que cette question reste l'histoire d'un éducateur au sein d'une équipe, à la fois pour des questions d'ouverture des marchés, de diversification des possibles secteurs d'intervention, pour lutter contre les aspects chronophages, pour valoriser les compétences techniques des encadrants et avoir une qualité de production globale, en particulier dans le secteur du bâtiment qui regroupe plusieurs corps de métier. Du coup, le fait de se lancer sur cette dynamique de formation à l'intention des salariés, nous permet aussi de mieux promouvoir cet outil, notamment dans toutes les démarches qui se font actuellement autour des priorités nationales, de la prégnance de l'État dans ses orientations et dans cette expérimentation du dispositif garantie jeune. Actuellement, ce dispositif garantie jeune fait que la préfecture se veut un peu comme dans les nouveaux modes de gouvernance, c'est-à-dire à donner des orientations à mettre en œuvre le cadrage et à laisser les opérateurs privés mettre en œuvre et contribuer à l'évaluation du dispositif. Du coup, on a la chance d'avoir la main sur la manière d'organiser ces chantiers éducatifs. Je peux évoquer une



réunion à la préfecture dans les prochains jours et on peut rêver à des moyens supplémentaires partagés.

D'autres questions restent à travailler dans ce groupe de travail, c'est justement de trouver ce juste milieu et la place du chantier dans le travail des équipes pour ne pas institutionnaliser une action de prévention. Sur l'articulation entre fonction entrepreneuriale et éducative, on souhaite aussi faire participer les collectivités territoriales, la fonction publique d'État, pour voir comment elle peut nous aider à nous mettre en lien avec le secteur économique, pour justement créer des passerelles qui soient alternatives aux dispositifs d'insertion classique. Le chantier éducatif est aussi vécu comme une action préalable aux grandes démarches classiques d'insertion professionnelle. On s'adresse vraiment à des jeunes pour lesquels c'est une première expérimentation, ou pour lesquels il y a nécessité de revisiter quelque chose avant une intégration dans un dispositif. Effectivement, tout ce travail se fait en lien avec tous les opérateurs locaux, les établissements dynamiques d'insertion, etc.

En tout cas, ce que je trouve intéressant dans cette démarche, c'est que cela a permis de nous mettre autour de la table pour déjà sortir de nos cloisonnements territoriaux. On se réunissait souvent autour du conseil général entre les associations, et cet élément nous a permis de sortir de notre cœur de métier – la protection de l'enfance – pour explorer d'autres solutions, pour expérimenter et inventer. Du coup, cela crée de la richesse et du réseau qui va bien au-delà du chantier éducatif en lui-même. Je vous remercie de votre attention.

Jean-François Gancel

Je passe la parole à Anne Pierre, directrice d'une ressourcerie, éducatrice de rue, qui, dans sa pratique éducative, a été amenée à trouver et à penser à une activité connexe. Elle va nous la présenter et nous dire ce que cela peut apporter dans un parcours de jeune.

Anne Pierre

Tout d'abord, je vais vous expliquer en quoi consiste une ressourcerie, puis je ferai le lien avec la prévention spécialisée. Une ressourcerie a pour rôle de collecter des déchets réutilisables au service des collectivités, de les valoriser pour leur donner une deuxième vie à travers types d'ateliers de réparation et de nettoyage, de les revendre à bas coûts pour qu'ils soient accessibles à tous les budgets et de sensibiliser la population en réemploi, c'est-à-dire à l'aspect environnemental de la gestion des déchets. On compte plus de 100 ressourceries aujourd'hui en France, dont 9 en Ile de France, avec une prévision 2019 d'une trentaine de ressourceries recycleries en Ile de France. Elles existent déjà depuis une trentaine d'années, notamment dans le Nord et dans l'Ouest. En Ile de France, l'arrivée des ressourceries a été plus lente, mais l'idée est de les développer.



Notre territoire couvre Blanc-Mesnil et Aulnay-sous-Bois dans un premier temps, puis les trois communes de la nouvelle communauté d'agglomération Plaine de France (Sevran, Villepinte et Tremblay). À terme, nous interviendrons sur un territoire de 255 000 habitants avec près de 12 000 tonnes de déchets.

La prévention spécialisée est donc à l'origine du projet. Avant qu'elle arrive, il y a quand même eu un gros travail effectué par l'ADEME, la région Ile de France et des acteurs du déchet sur le département pour faire une étude de faisabilité sur la création de ressourceries dans ce département. La prévention est intervenue à point nommé dans ce projet parce qu'elle a été invitée par la mairie pour travailler avec un groupe d'acteurs locaux sur la création d'une ressourcerie sur son territoire. J'étais éducatrice spécialisée à l'époque et nous avons été invités dans ce groupe de travail pour réfléchir à l'orientation du public dans cette future ressourcerie qui devait déjà être un chantier d'insertion à l'époque. Puis, le temps et les discussions passant, on ne trouvait pas de porteur de projet, mais, en tant qu'éducatrice spécialisée, j'étais vraiment intéressée par l'insertion socioprofessionnelle pour avoir déjà fait quelques chantiers éducatifs avec les jeunes. J'avais aussi la chance d'appartenir à une association de prévention spécialisée (GRAJAR) qui avait déjà participé à l'émergence de structures d'insertion sur le territoire Du coup, je sentais qu'il y avait peut-être un potentiel pour que le GRAJAR puisse porter ce projet et me le confier. Nous en avons parlé avec la directrice du GRAJAR et nous avons réussi à devenir les porteurs de ce projet en vue de la création d'un chantier d'insertion sur le territoire. L'année 2010 a donc été une année autour de l'étude de faisabilité jusqu'au plan de financement adopté avec les nombreux partenaires du comité de pilotage, puis la recherche de locaux et l'obtention de l'agrément d'atelier et de cantine d'insertion par la DIRECCTE pour démarrer l'activité en mai 2011. Cela fait donc un peu plus de deux ans.

Aujourd'hui, l'équipe est composée de 5 permanents : une directrice, moi-même, deux encadrants techniques et deux accompagnatrices socioprofessionnelles. Nous avons 10 membres bénévoles dans l'association. Nous avons 20 postes en insertion en contrat aidé de 26 heures par semaine. La spécificité de la prévention fait que 44% de nos salariés sont des jeunes. On privilégie l'intergénérationnel car on sait que cela porte ses fruits, à la fois pour les jeunes et les plus anciens (26% ont plus de 45 ans). Ils ont un niveau d'étude assez bas en général car l'idée est bien d'embaucher des gens qui sont en difficulté d'insertion socioprofessionnelle, même si, comme Alexandre Guimond le disait, quand on est dans un chantier d'insertion, c'est très normé par la DIRECCTE avec des objectifs de résultats de sortie vers l'emploi assez drastiques. Cela limite donc quand même les possibilités d'embauche. Mais on a quand même une liberté d'action, avec environ 60% de sorties positives, ce qui veut dire que sur les 40% restants, on peut embaucher qui on veut et on ne se prive pas de le faire. On a donc vraiment tous les types de publics. Je ne vais pas détailler les problématiques, mais je pense que vous les connaissez (des conduites addictives à des difficultés à se lever le matin, à des



ruptures dans le parcours, ruptures familiales, personnes sans hébergement pour qui il faut un travail pour avoir un logement, et aussi des problématiques psychologiques assez importantes de type dépression etc.).

L'accompagnement socioprofessionnel au sein de la ressourcerie. La ressourcerie est vraiment un outil au service de cette insertion socioprofessionnelle puisque nous avons des postes de travail très variés. L'idée est que les salariés deviennent polyvalents. Nous faisons donc en sorte qu'ils puissent toucher à tout. Bien sûr, pour être chauffeur, il faut quand même avoir le permis (c'est un des prérequis). Ensuite, il faut aussi que la personne soit en mesure de porter des charges. Ce sont les deux prérequis. Les chauffeurs vont faire la collecte à domicile. Les gens nous appellent et nous nous déplaçons lors de tournées de collecte. En déchèterie, nous avons des agents qui sont présents 18 heures par semaine, sachant que nous travaillons sur quatre déchèteries (bientôt cinq). Nous collectons aussi en apport volontaire (30% de notre collecte). Une fois les objets collectés, il faut les trier par des agents de tri, les peser, puis rentrer dans l'ordinateur les données de pesée. Pour ce faire, nous avons des postes de magasinier cariste chargés de faire la réception des marchandises et de pouvoir ranger tous ces objets dans l'entrepôt et de faire la logistique. Puis, nous avons des vendeurs. Deux fois par mois, chacun de nous se transforme en vendeur caissier pour revendre les objets que nous aurons réussi à valoriser. En ce qui concerne l'accompagnement, nous avons des entretiens personnalisés avec les accompagnatrices socioprofessionnelles. Il s'agit de définir et de mettre en œuvre le projet socioprofessionnel. Nous avons des ateliers de recherche emploi, des ateliers de valorisation – valorisation des objets, mais surtout valorisation des salariés. Quand on fait une activité de relooking de meuble, de reconditionnement informatique ou de menuiserie, on donne une deuxième vie aux objets. C'est aussi une façon de se mobiliser et de montrer que l'on peut faire de belles choses quand on n'a pas forcément une très bonne estime de soi, surtout quand c'est revendu directement derrière et qu'on est soi-même en train de revendre l'objet qu'on a valorisé, cela marche plutôt bien. Je ne parle pas des temps informels que nous avons, mais c'est aussi un travail d'accompagnement. Ces temps informels sont aussi importants que le reste. Nous avons aussi des supervisions au sein de la ressourcerie, je ne pense pas que beaucoup de chantiers d'insertion en mettent en place, mais nous avons gardé cette pratique de la prévention spécialisée de mettre en place des supervisions pour nos permanents. Par ailleurs, les salariés bénéficient de formation en interne et en externe pour mettre en place leur projet professionnel.

Pour parler de nos résultats, au bout de deux ans d'activité, nous nous en sortons plutôt bien concernant les sorties vers l'emploi, 66% en sortie vers l'emploi ou vers des formations qualifiantes. Les sorties sont assez diverses : espaces verts, électricité, mais c'est quand même essentiellement dans le transport que nous arrivons à trouver du travail dans notre région, un peu dans la vente et dans l'hygiène industrielle. On développe aussi beaucoup le partenariat avec les



entreprises pour les recrutements. Ce n'est pas forcément chose facile, car il faut faire en sorte par exemple qu'Eiffage joue le jeu, ou encore d'autres. Il faut aussi que nous soyons capables de prendre en compte les besoins des entreprises et les adapter aux besoins de nos salariés. Il faut vraiment réussir à faire cette passerelle entre les eux. Cette passerelle existe même si les langages sont différents, et nous commençons à en voir les fruits.

Nous collectons environ 180 tonnes par an, il nous reste encore de la marge sur les 12 000 mais c'est un début. Nous arrivons à atteindre un chiffre d'affaires de ventes qui nous permet de vivre. Par ailleurs, nous allons ouvrir un troisième lieu de vente prochainement, ainsi que cinq postes en insertion supplémentaire. En un mot, on se développe après N+2 sur un plan de développement de cinq ans. J'espère que nous serons encore là dans trois ans, mais je pense que c'est bien parti !

Jean-François Gancel

Faute de temps, nous passerons sur la présentation de l'EDI, tout le monde connaît. Il s'agissait surtout de démontrer le dynamisme de la prévention spécialisée dans la mise en place d'actions pour améliorer la prise en charge de l'insertion professionnelle des jeunes rencontrés par la prévention spécialisée.

ÉCHANGES AVEC LA SALLE

Nicolas Simon (ADSEA 63)

Je suis désolée, mais je vais être un peu dur. Je trouve que l'intervention de cet après-midi, en particulier la première pour Rue et Cité, a fait replonger dans une certaine torpeur ce qui a pu émerger de ce matin. Les différentes actions présentées par les participants de ce matin ont montré de la diversité, de l'efficacité, de la recherche, et là tout à l'heure nous étions dans un grand rien du tout. C'était de la redite assez inintéressante, avec quelques points qui m'ont un peu étonné. Est-ce que la prévention spécialisée va perdre son âme ? Je pense qu'elle a une âme à défendre, car elle fait sa richesse et lui permet d'innover. À force de devoir composer avec les budgets, composer avec les financeurs, avec les dispositifs, va-t-elle perdre son âme ? Initialement, la prévention devait fonctionner sur des financements et on a l'impression qu'à terme on va perdre cela et on va devenir des exécutants pour les conseils généraux, les municipalités et les conseils régionaux. Je pense qu'il faudrait être vigilant à cela pour ne pas se perdre.

Tony Delabre

Je vais répondre à la première partie de votre question. Pour que « Rue » et Cité ne paie pas le prix de mon intervention, je rectifie le nom de l'association qui est bien « Vie » et Cité. Désolé si mon intervention ne vous a pas satisfait. Comme je l'avais expliqué en introduction, il y avait un tel niveau d'expériences entendues ce matin – qui sont pour moi un idéal à atteindre – je n'ai pas fait d'étude pour savoir où nous en sommes en prévention spécialisée sur les outils déployés. Je ne suis pas sûr que



les expériences qui ont été présentées ce matin soient la majorité de ce qui se fait partout ailleurs dans la prévention spécialisée. J'ai des collègues qui me disent que c'est déjà énorme d'avoir réussi à faire six semaines de chantier, quand ils n'arrivent pas à en obtenir un... J'ai effectivement changé un peu le cadre de mon intervention pour dire justement comment de l'intérieur, une équipe gamberge et cherche, tâtonne, se heurte sur certaines difficultés. Je ne l'ai peut-être pas bien expliqué, désolé, mais mon intention était bien de vous montrer cette difficulté. Il ne s'agissait pas de faire du marasme ou de faire un retour en arrière puisque nous sommes sur une pente optimiste. Mais je voulais montrer comment ces réseaux se construisent sur un plan local. On ne peut pas faire du copier/coller de ces expériences, on peut s'en inspirer et je pense que je vais reprendre contact avec certains d'entre vous car j'ai envie de leur prendre des idées, mais je ne pense pas que l'on puisse faire du copier/coller. Le travail en réseau fait aussi qu'il faut respecter certaines identités professionnelles. Voilà quel était le sens de mon propos sur la dynamique de recherche et de progression d'une construction sur le plan local.

Alexandre Guimond

En fait, je pense qu'il y a eu méprise. La question n'était pas de balayer l'arrêté de 72 et les principes d'intervention, loin de là. Il y a un moment où il faut quand même être attaché à ses principes. Mais il faut aussi donner du sens à ses principes. Le paysage a fortement évolué depuis 1972 et justement la question de l'anonymat est presque devenue secondaire en matière d'insertion professionnelle. Aujourd'hui, pour exercer un métier, on n'est plus un anonyme, on a des papiers et des droits et c'est un de nos boulots de sortir les jeunes de cet anonymat de la rue pour les amener vers le droit commun. Est-ce que parce que l'on trouve une réponse qui va se faire généralement à moyens constants pour améliorer un système dysfonctionnant va forcément... En fait, je suis très surpris qu'on oppose cela au fait de perdre son âme et de devenir un prestataire de service public. À mon sens, ce qui fonde la prévention spécialisée, c'est le fait associatif. C'est justement le fait de mettre toujours un pas de côté par rapport à la commande publique. Mais c'est mon point de vue de directeur qui est plutôt défendu par mon conseil d'administration, je ne pense pas qu'il y ait d'association de prévention spécialisée dans notre département qui soit dans cette logique à vouloir faire de l'AEMO sans mandat, de la médiation déguisée, de la sécurité déguisée etc. La prévention spécialisée, de par sa proximité envers les problématiques qui sont sur les territoires, est maintenant repérée – c'est plutôt bon signe – comme un interlocuteur qualifié pour les pouvoirs publics, à la fois en termes d'expertise et de diagnostic. L'idée est de sortir de cette logique très généraliste qui viserait à prendre un dispositif qui a fonctionné parce qu'il y avait un environnement favorable et que l'on calquerait sans réfléchir. Non, l'idée est vraiment de poser les constats au plus près des besoins repérés sur les territoires, d'où l'importance d'une vie associative avec une gouvernance la plus locale possible. Je vous remercie de votre attention.



Personne de la salle

Je vais me permettre d'apporter une réponse qui va aussi dans le sens de la table ronde. Une des prérogatives de la prévention spécialisée est aussi d'impulser, d'innover et d'être en mouvement et au fait des changements qui vont parfois plus vite que les grosses institutions. Je n'aurais pas été forcément d'accord si par exemple la ressourcerie avait été rattachée à l'équipe de prévention spécialisée et n'aurait pas son indépendance. À mon sens, nous sommes vraiment dans ce que doit être la prévention spécialisée, c'est-à-dire de repérer des besoins, repérer des difficultés, être à l'origine d'un démarrage et après pouvoir décrocher et passer à être chose. En décrochant et en créant la ressourcerie, elle va pouvoir impulser un autre projet et une autre dynamique qui seront peut-être dans un champ complètement différent. Du coup, la ressourcerie n'est plus la prévention : c'est la ressourcerie. Je pense que c'est ça la prévention spécialisée. Je rejoins complètement sur l'anonymat par ailleurs, et aussi sur l'évolution. Dans les années 70, quand la prévention spécialisée a été créée, l'insertion professionnelle des jeunes ne se posait pas comme elle se pose aujourd'hui. Il faut aussi être notre temps. L'anonymat est difficile dans l'insertion professionnelle, il ne sert à rien. Donc il faut aussi se mettre à la page et continuer à être en mouvement. Si on reste assis sur nos vieux principes et qu'on ne les fait pas évoluer (je ne dis pas qu'il faut les effacer), on se met une épine dans le pied. Il faut se mettre à jour par rapport aux politiques et il faut être en mouvement si on veut pouvoir continuer à aider les jeunes.

* * *



CONCLUSION DE LA JOURNÉE

Laure Sourmais, *conseillère technique Protection de l'Enfance de la CNAPE*

Je ferai une conclusion très courte pour terminer ces deux journées de formation qui ont été très riches d'expérience et de débats.

Ce qui ressort des échanges est que l'accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle n'est pas une action nouvelle pour la prévention spécialisée. Depuis longtemps déjà, les éducateurs agissent en ce sens. Mais ce qui change, c'est que dans le contexte économique actuel, cet accompagnement est de plus en plus complexe, que ce soit pour la situation des jeunes eux-mêmes (difficultés à accéder au marché du travail, précarisation...) mais également pour les associations et les équipes de prévention spécialisée, dont les financements par les conseils généraux ont tendance à se réduire, voire à disparaître pour certaines d'entre eux.

Il faut savoir que 25% des jeunes nés dans les années 50 accédaient à l'indépendance à 22 ans (emploi et logement), ils n'étaient plus que 8% dans les années 70. Aujourd'hui, ces données n'existent plus... elles ne seraient plus comptabilisables.

Ce qui ressort également de ces deux journées, c'est que la prévention spécialisée seule ne peut pas tout. Il y a une nécessité pour les pouvoirs publics de prendre toute la mesure de cette politique et d'y prendre sa part.

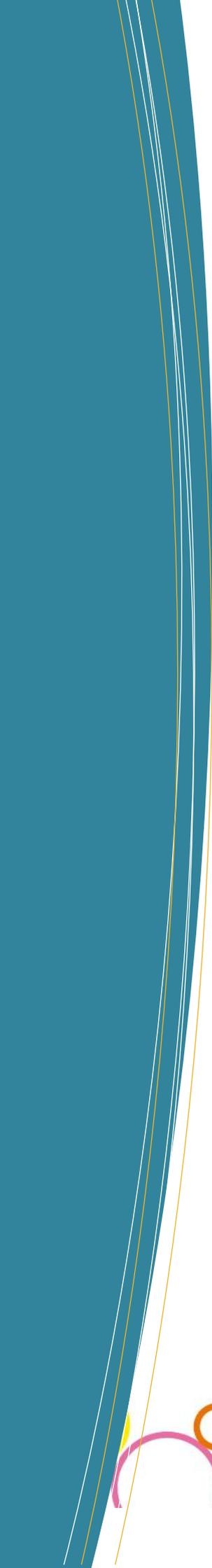
Mais on voit aussi l'importance du réseau, du maillage, du partenariat sur toutes les actions qui nous ont été présentées. Conditions *sine qua non* pour proposer un accompagnement global du jeune mais aussi, pour éviter que ces jeunes sortent complètement des circuits d'intégration de droit commun.

Enfin, je terminerai par la notion de respect du temps nécessaire. Un temps qui n'est pas forcément en concordance avec les attentes des financeurs ou avec celui des parcours de réussite classique. Il faut accepter (et faire accepter) que le parcours des jeunes que vous accompagnez au quotidien peut être chaotique, avec des temps de latence... mais un temps nécessaire à la (re)construction, à un avenir moins incertain.

Je voulais enfin vivement remercier tous les intervenants de ces deux journées d'être venus et de nous avoir fait partager leurs expériences, au public d'avoir largement débattu... et je vous donne rendez-vous en novembre 2014 pour une nouvelle édition de cette formation CNAPE.

* * *





CNAPE

Convention Nationale
des Associations de
Protection de l'Enfant

118, rue du Château des rentiers

75370 Paris

Tél 01 45 83 50 60

secretariat@cnape.fr

